



# Patrimoine Canadien

Budget des dépenses  
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

## Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1997

En vente au Canada par l'entremise des  
librairies associées et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada – Édition  
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N<sup>o</sup> de catalogue BT31-2/1998-III-98  
ISBN 0-660-60133-8



# Patrimoine Canadien

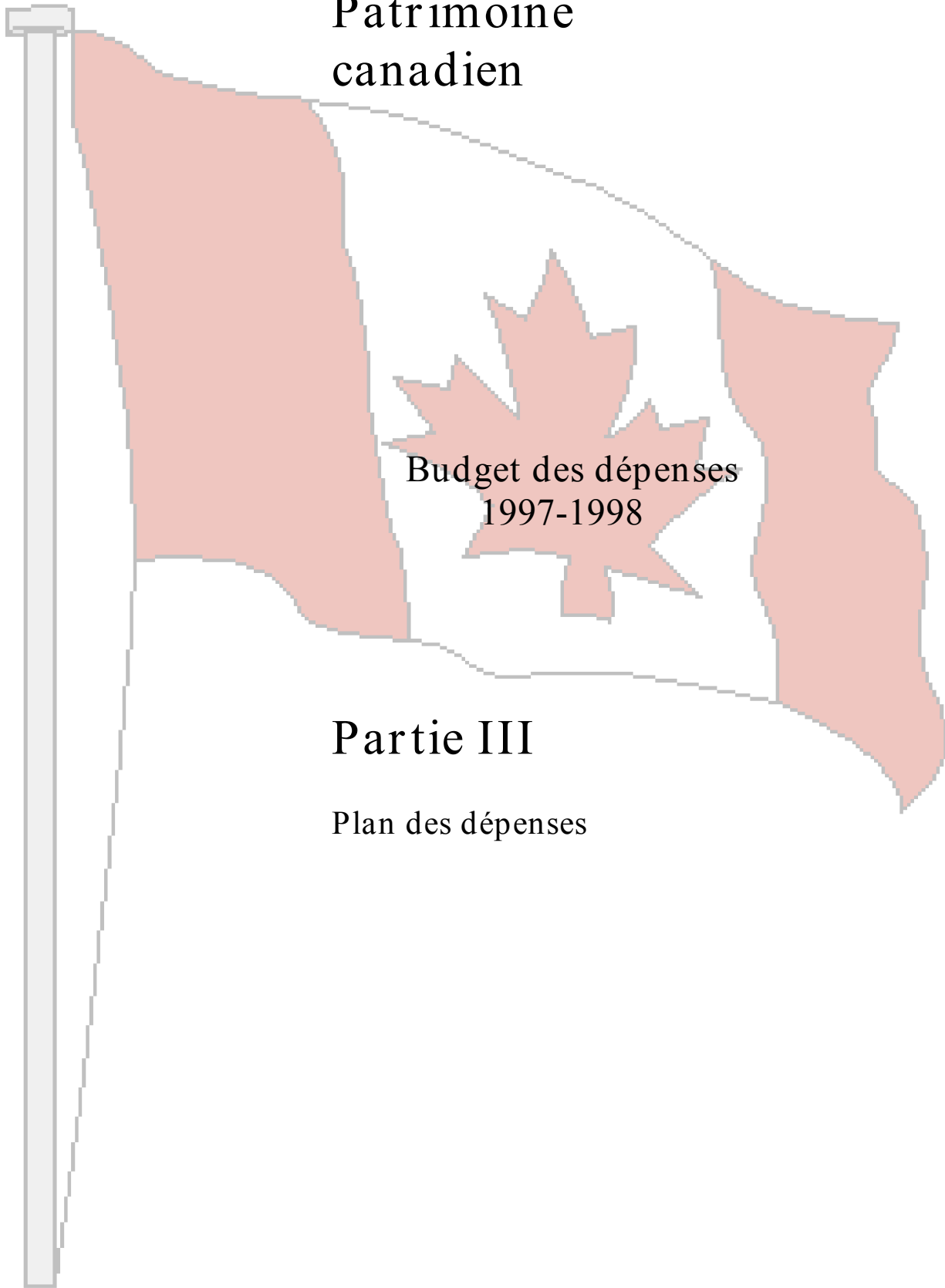
Budget des dépenses  
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Accordé

Patrimoine  
canadien



Budget des dépenses  
1997-1998

Partie III

Plan des dépenses

# Préface

Comme suite au Projet d'amélioration des rapports au Parlement, le ministère du Patrimoine canadien, présente cette année, la Partie III du Budget des dépenses de façon à faire connaître aux parlementaires et au public en général, les résultats attendus de ses programmes.

Pour ce faire, la Partie III comprend :

- un message personnel de la ministre,
- une description du portefeuille du Patrimoine canadien,
- le plan ministériel pour la période allant de 1997-1998 à 1999-2000,
- le rapport de rendement de 1995-1996, et
- les renseignements supplémentaires.

La section du portefeuille du Patrimoine canadien décrit le rôle que l'ensemble du portefeuille joue dans la société canadienne et présente les ressources mises à la disposition de chaque organisme.

La section du Plan ministériel présente les stratégies et les résultats attendus des initiatives et des programmes mis en oeuvre au ministère du Patrimoine canadien au cours des trois prochaines années. Cette section comprend aussi des renseignements financiers, notamment ceux inscrits au Budget des dépenses de 1997-1998 soumis au Parlement pour son approbation de même que les prévisions pour les années 1998-1999 et 1999-2000. Bien que ces prévisions ne représentent pas les crédits approuvés par le Parlement, elles correspondent aux budgets qui sont, en ce moment, reliés aux plans exposés dans le document.

La section du rendement du Ministère présente le compte rendu des résultats des activités de l'exercice financier 1995-1996. Il est prévu qu'un Rapport de rendement de l'année financière 1996-1997 distinct sera déposé au Parlement à l'automne 1997.

La section des renseignements supplémentaires offre d'autres détails sur la composition des ressources gérées par le Ministère de même que des références permettant d'obtenir des renseignements particuliers sur le Ministère et ses programmes. Enfin, un index par sujet facilitera au lecteur la recherche de points précis touchant le Ministère.

# Table des matières

## Préface

## Message de la vice-première ministre et ministre du Patrimoine canadien

### A. Portefeuille du Patrimoine canadien

Description du portefeuille .....	1
Rôles et responsabilités du portefeuille .....	2
Ressources financières du portefeuille .....	3

### B. Plan ministériel

1. Aperçu du ministère du Patrimoine canadien .....	5
• Rôles et responsabilités .....	5
• Cadre de politiques .....	6
• Organisation et composition des Programmes .....	7
• Ressources financières par Programme .....	8
2. Aperçu du milieu .....	9
3. Détails par Programme .....	12
• Résumé des plans et priorités ministériels .....	12
• Programme de l'Identité canadienne .....	13
• Développement culturel et patrimoine .....	15
• Radiodiffusion .....	16
• Industries culturelles .....	18
• Arts .....	20
• Patrimoine .....	22
• Langues officielles .....	25
• Participation .....	28
• Identité canadienne .....	28
• Multiculturalisme .....	31
• Sport .....	33
• Programme Parcs Canada .....	37
• Exploitation .....	45
• Aménagement .....	47
• Gestion du Programme et services techniques .....	49
• Programme des Services de gestion ministériels .....	50
• Coordination .....	51
• Soutien dans les régions .....	53

## C. Rapport de rendement 1995-1996

1. Aperçu du Ministère .....	54
• Priorités ministérielles de 1995-1996 .....	54
• Élaboration de mesures du rendement .....	55
• Rendement financier .....	56
2. Détails par Programme .....	57
• Sommaire du rendement du Ministère .....	57
• Programme de l'Identité canadienne .....	58
• Développement culturel et patrimoine .....	59
• Radiodiffusion .....	59
• Industries culturelles .....	60
• Arts .....	61
• Patrimoine .....	62
• Langues officielles .....	66
• Participation .....	68
• Identité canadienne .....	68
• Multiculturalisme .....	69
• Sport .....	70
• Programme Parcs Canada .....	72
• Programme des Services de gestion ministériels .....	76

## D. Renseignements supplémentaires

1. Ressources financières	
• Besoins financiers par article .....	78
• Ressources du Ministère par Programme .....	79
2. Besoins en personnel	
• Équivalent temps plein par catégorie professionnelle (ÉTP) .....	80
3. Renseignements financiers supplémentaires	
• Détails des recettes par Programme .....	81
4. Paiements de transfert	
• Subventions et contributions par Programme .....	83
• Détails des subventions et contributions .....	84
5. Dépenses en capital .....	90
6. État des opérations des fonds renouvelables .....	96

7. Lieux administrés par le Programme Parcs Canada .....	98
8. Lois du Patrimoine canadien .....	104
9. Liste des publications .....	105
10. Sites Internet .....	108
11. Adresses des bureaux régionaux .....	109
12. Index par sujet .....	110



## Message de la vice-première ministre et ministre du Patrimoine canadien

Il me fait plaisir de vous présenter le plan d'action du ministère du Patrimoine canadien pour la période de planification 1997-1998 à 1999-2000. Nous vous y donnons un aperçu des priorités, des activités et des programmes du Ministère ainsi que nos prévisions budgétaires et nos réalisations durant l'exercice 1995-1996.

Le ministère du Patrimoine canadien oeuvre à renforcer la connaissance qu'ont les Canadiens et les Canadiennes de leur pays. Il joue également un rôle de catalyseur dans la promotion de nos valeurs culturelles et de notre sentiment d'appartenance ainsi que dans la protection et la célébration de notre patrimoine naturel et culturel.

Les priorités énoncées dans le plan d'action représentent les éléments fondamentaux de notre engagement envers la population canadienne. Le document donne un tour d'horizon des activités que mène le Ministère en vue de préparer le Canada, et les Canadiens et Canadiennes, à entrer de plain-pied dans le 2<sup>e</sup> siècle.

Au cours des trois prochaines années, le ministère du Patrimoine canadien travaillera à accroître les occasions qui s'offrent à la découverte du Canada, de sa population diversifiée et de son riche territoire. Nous consacrerons tous les efforts pour faciliter une meilleure compréhension de notre pays et des multiples facettes de notre patrimoine. Nous profiterons des moyens multimédias et de l'inforoute pour faire valoir l'expression de nos valeurs culturelles, pour renforcer notre présence et pour accroître notre visibilité. Le Ministère s'engage en outre à protéger le patrimoine naturel, historique et culturel du Canada tout en améliorant son accès. Chacun pourra ainsi s'enrichir dans la connaissance du pays et dans l'appréciation de ses particularités. Nous continuerons de rappeler à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes les valeurs qui nous unissent et qui contribuent à l'épanouissement de notre société.

Le mandat qui nous est confié est polyvalent. Nos activités sont liées à la citoyenneté et à l'identité canadienne, aux parcs et lieux historiques nationaux et au développement culturel. Mais nous sommes fiers et en mesure de relever un tel défi, en optant pour une gestion saine et concertée. Le présent document souligne la stratégie que nous avons adoptée : offrir aux contribuables du Canada les services dont ils ont besoin tout en veillant avec soin aux finances de l'État.

Bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine Voilà ce à quoi nous nous engageons à l'aube de l'an 2000, en plus de renforcer chez les Canadiens et les Canadiennes le sentiment d'appartenance et de préserver pour les générations futures nos valeurs et richesses collectives.

Sheila Copps

# A. Portefeuille du Patrimoine canadien

## Description du portefeuille

On désigne sous le nom de Patrimoine canadien un portefeuille diversifié d'institutions fédérales comprenant :

- le ministère du Patrimoine canadien, qui est responsable des politiques et des programmes reliés aux arts, aux industries culturelles et au patrimoine, à la radiodiffusion, à l'identité canadienne, au multiculturalisme, aux langues officielles, aux sports, ainsi qu'aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation et aux lieux historiques nationaux;
- six organismes ministériels : le Bureau d'information du Canada, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, les Archives nationales du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film du Canada et la Bibliothèque nationale du Canada;
- neuf sociétés d'État : le Conseil des arts du Canada, la Société Radio-Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada), le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la nature, le Musée des beaux-arts du Canada, le Centre national des arts, la Commission de la capitale nationale et le Musée national des sciences et de la technologie;
- deux institutions : la Fondation canadienne des relations raciales et la Condition féminine Canada;
- la Commission de la fonction publique, un organisme qui fait rapport directement au Parlement; et
- un tribunal administratif indépendant, la Commission d'examen de l'exportation des biens culturels mobiliers.

Les organismes ministériels produisent leur propre Partie III. Pour leur part, les sociétés d'État préparent des sommaires de leur plan directeur qu'elles soumettent au Parlement, ou bien elles sont assujetties, en matière de reddition de compte, aux exigences de leur loi habilitante. La ministre du Patrimoine canadien doit s'assurer que les grandes orientations des organismes du portefeuille cadrent avec les objectifs du gouvernement. De plus, la Ministre est comptable au Parlement des ressources attribuées à tous les organismes du portefeuille.

## Rôles et responsabilités du portefeuille

L'excellence des artistes, les exploits des athlètes, le succès des institutions et des industries culturelles, le bilinguisme et le multiculturalisme du pays, la promotion d'une société plus juste et plus équitable, ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel sont autant d'éléments qui font la force et la prospérité du Canada. Ces éléments :

- favorisent le rapprochement avec les autres pays; créent l'information qui est distribuée par le truchement du système national de radiodiffusion et l'infoute; présentent aux Canadiens et aux Canadiennes et aux populations des autres pays ce que le Canada a de mieux à offrir et attirent des millions de dollars d'investissements canadiens et étrangers, ce qui génère des emplois et contribue à la santé de l'économie;
- transmettent des valeurs sociales; renforcent les droits et libertés; encouragent la compréhension interculturelle et interlinguistique; favorisent le développement communautaire et suscitent un sentiment collectif de fierté à l'égard de l'identité et du patrimoine canadiens, ici et à l'étranger;
- contribuent à la mémoire collective et au sentiment d'identité de tous les Canadiens et les Canadiennes et constituent une source d'inspiration, de croissance, d'enrichissement des connaissances et de divertissement pour le Canada et pour le monde entier.

Le portefeuille du Patrimoine canadien a à sa disposition divers instruments qui lui permettent de contribuer à l'objectif national commun. Il favorise le renforcement du sentiment d'appartenance à la communauté canadienne. Il permet à la culture canadienne de continuer à s'affirmer en cette ère de mondialisation. Il fournit aux Canadiennes et aux Canadiens des possibilités accrues d'apprendre à mieux connaître et comprendre leur pays et leurs concitoyens, de participer à l'édification de la nation, et de souligner avec fierté les réalisations canadiennes. Il assure la protection du patrimoine naturel et culturel dans l'intérêt de la population actuelle et des générations à venir. Enfin, il soutient et renforce la communauté canadienne à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle.

En assumant un rôle de leadership, le portefeuille du Patrimoine canadien contribue à donner aux Canadiens et aux Canadiennes un sentiment d'espoir et de renouveau et les amènent à s'engager ensemble avec plus de conviction à bâtir l'avenir de leur pays. En étroite collaboration avec d'autres ministères et organismes, d'autres ordres de gouvernement, les communautés et les particuliers, le portefeuille du Patrimoine canadien fournit aux Canadiens et aux Canadiennes bon nombre des outils dont ils ont besoin pour construire un pays fort, stable et uni.

On trouvera dans les tableaux qui suivent le profil des dépenses pour la période de planification allant de 1997-1998 à 1999-2000. Pour de plus amples renseignements sur les organismes du portefeuille, prière de se reporter à la liste des publications de la Section D - Renseignements supplémentaires.

## Ressources financières du portefeuille

Dépenses prévues votées du portefeuille pour la période de planification allant de 1997-1998 à 1999-2000

(en milliers de dollars)	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998*	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Ministère du Patrimoine canadien	918 040	995 055	819 964	749 558
Conseil des arts du Canada	90 801	88 668	89 836	89 857
Bureau d'information du Canada **	-	19 916	s/o	s/o
Société Radio-Canada	963 158	857 894	812 214	806 884
Musée canadien des civilisations	44 100	45 568	44 219	44 295
Musée canadien de la nature	24 145	20 558	19 893	19 902
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	3 271	3 769	3 702	3 713
Archives nationales du Canada	49 827	46 163	43 103	43 163
Centre national des arts	17 421	19 573	19 087	19 362
Commission des champs de bataille nationaux	2 333	6 393	6 065	6 065
Commission de la capitale nationale	76 194	71 109	68 625	68 625
Office national du film	65 184	57 690	55 599	55 923
Musée des beaux-arts du Canada	31 823	32 483	31 496	31 509
Bibliothèque nationale du Canada	31 548	29 661	28 289	28 740
Musée national des sciences et de la technologie	19 636	19 187	18 582	18 629
Commission de la fonction publique	113 309	112 206	94 789	95 733
Condition féminine	16 563	17 111	16 535	16 542
Téléfilm Canada	91 315	81 063	78 226	78 226
<b>Total</b>	<b>2 558 668</b>	<b>2 524 067</b>	<b>2 250 224</b>	<b>2 176 726</b>

\* L'augmentation des ressources allouées à un certain nombre d'institutions est principalement attribuable au transfert du ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux du financement des subventions en remplacement de l'impôt sur leurs avoirs immobiliers.

\*\* Les ressources du Bureau d'information du Canada ont été approuvées pour deux ans (soit 1996-1997 et 1997-1998). En 1996-1997, elles ont été obtenues par l'entremise du Budget des dépenses supplémentaire.

## Ressources totales du portefeuille du Patrimoine canadien pour 1997-1998

(en milliers de dollars)	1997-1998		
	Crédits	Recettes	Total
Ministère du Patrimoine canadien *	995 055	71 953	1 067 008
Conseil des arts du Canada	88 668	7 900	96 568
Bureau d'information du Canada	19 916	-	19 916
Société Radio-Canada	857 894	273 035	1 130 929
Musée canadien des civilisations	45 568	11 285	56 853
Musée canadien de la nature	20 558	2 231	22 789
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	3 769	29 067	32 836
Archives nationales du Canada	46 163	-	46 163
Centre national des arts	19 573	14 851	34 424
Commission des champs de bataille nationaux	6 393	-	6 393
Commission de la capitale nationale	71 109	27 603	98 712
Office national du film	57 690	8 900	66 590
Musée des beaux-arts du Canada	32 483	6 200	38 683
Bibliothèque nationale du Canada	29 661	-	29 661
Musée national des sciences et de la technologie	19 187	3 834	23 021
Commission de la fonction publique	112 206	8 998	121 204
Condition féminine	17 111	-	17 111
Téléfilm Canada	81 063	33 285	114 348
<b>Total</b>	<b>2 524 067</b>	<b>499 142</b>	<b>3 023 209</b>

\* Comprend les ressources non budgétaires.

## B. Plan ministériel

### 1. Aperçu du ministère du Patrimoine canadien

#### Rôles et responsabilités

Le projet de loi C-53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien a été promulgué le 12 juillet 1996. Cette loi énonce le rôle important que joue le Ministère au sein de la société canadienne, en ce qui a trait à l'identité, aux valeurs, au développement culturel et au patrimoine canadiens ainsi qu'aux lieux naturels ou historiques d'importance nationale.

La ministre du Patrimoine canadien, secondée par la secrétaire d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme), est chargée des politiques et des programmes liés aux arts, à la culture et au patrimoine, à la radiodiffusion, à l'identité canadienne, au multiculturalisme, aux langues officielles et au sport, ainsi que des politiques, des programmes et des opérations des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux. Ses domaines de compétence comprennent en particulier les suivants :

- formuler la politique canadienne en matière d'affaires culturelles et de radiodiffusion, appuyer les industries culturelles ainsi que les organisations vouées aux arts et au patrimoine et encourager la création, la production, la distribution et la consommation de produits et de services culturels et patrimoniaux;
- promouvoir le sens d'identité collective des Canadiens et des Canadiennes et la participation de tous les citoyens à la vie de la société canadienne;
- promouvoir une meilleure compréhension des droits de la personne;
- gérer des programmes et des initiatives liés au caractère multiculturel de la société canadienne;
- encourager et favoriser l'essor du sport amateur;
- faire progresser les langues officielles vers l'égalité de statut et d'usage, et appuyer le développement des minorités de langue officielle;
- gérer des programmes liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux, aux canaux historiques et aux gares ferroviaires, aux rivières du patrimoine et aux édifices fédéraux à valeur patrimoniale.

Le Ministère travaille avec les Canadiens et les Canadiennes à renforcer leur sentiment d'identité commune, tout en respectant la diversité géographique et démographique. Il fait la promotion de la participation de l'ensemble des citoyens, individuellement et collectivement, à la vie sociale, politique, culturelle, environnementale et sportive du pays et s'emploie à supprimer tout obstacle à cette participation. Il entreprend des activités qui mettent en équilibre les droits et devoirs individuels et collectifs, de façon à promouvoir l'autonomie

communautaire et l'épanouissement individuel, et créent des possibilités pour l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes. Le Ministère tient à faire montre d'une plus grande souplesse et d'un esprit d'initiative dans sa façon de communiquer avec les Canadiens et les Canadiennes, de les consulter au sujet de leurs besoins et priorités et de fournir ses services.

## Cadre de politiques

Les stratégies du ministère du Patrimoine canadien contribuent à la réalisation du programme d'ensemble du gouvernement, soit maintenir et renforcer la capacité du Canada de réussir à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de faire mieux comprendre ce que signifie le fait d'appartenir à la collectivité canadienne et d'améliorer la connaissance et l'appréciation du Canada et des Canadiens et des Canadiennes, et de souligner les réalisations individuelles et collectives.

Voici la mission du Ministère :

### BÂTIR UN CANADA FIER ET FORT DE SON PATRIMOINE

Le Ministère s'engage à renforcer et à mettre en valeur le Canada -- sa population et son territoire.

Cet engagement envers les Canadiens et les Canadiennes comporte les éléments suivants :

- stimuler notre fierté à l'égard du Canada
- contribuer à la croissance et à la prospérité économique du Canada
- protéger le patrimoine du Canada
- appuyer les moyens d'expression canadiens et l'accès à nos espaces communs
- encourager la participation et la contribution à la société canadienne

Le Ministère est également déterminé à se mettre davantage à l'écoute de la population et à chercher des solutions novatrices qui répondent aux besoins d'une société en pleine mutation. Les stratégies du Ministère s'inscrivent dans le droit fil du programme gouvernemental en matière d'emplois et de croissance, de réduction du déficit et de la dette et de renouvellement de la fédération de même que de son objectif de «< repenser le rôle de l'État >>».

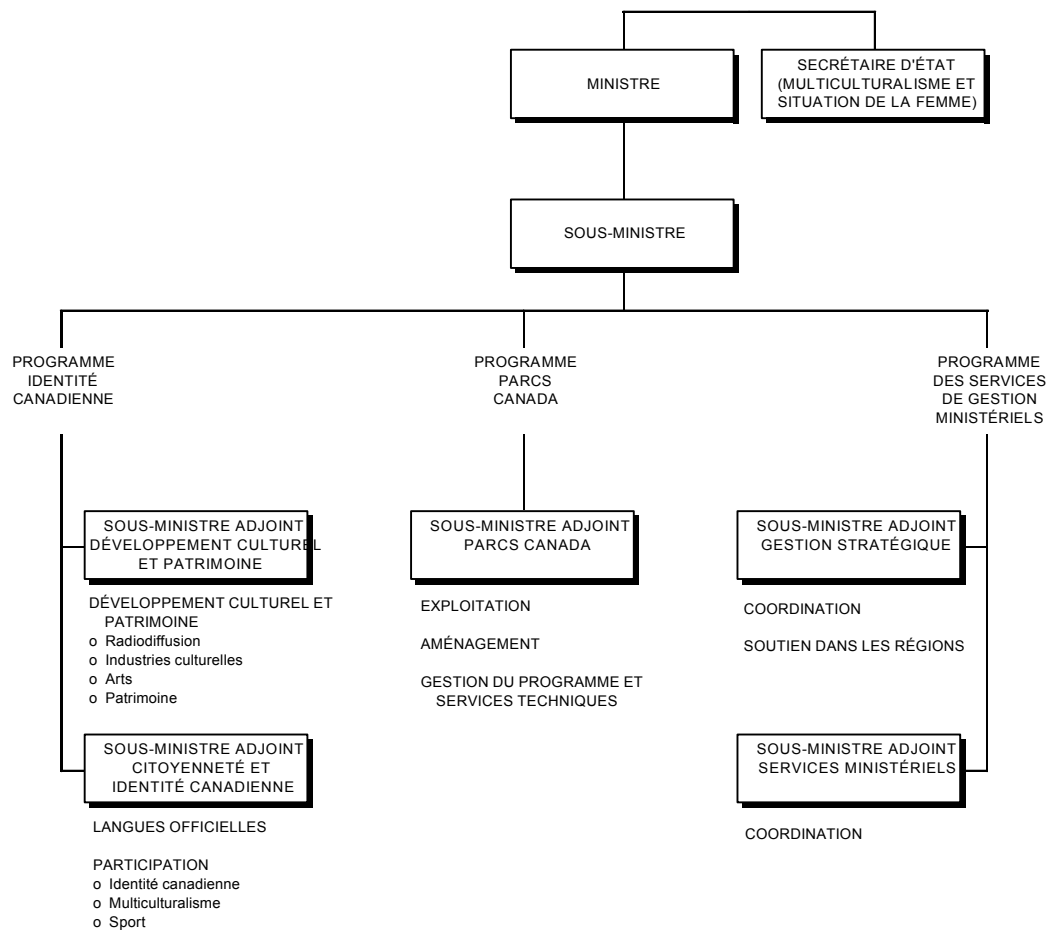
## Organisation et composition des Programmes

Le diagramme qui suit décrit les liens qui existent entre le cadre du plan opérationnel et la structure organisationnelle du Ministère. Le cadre du plan opérationnel regroupe les activités mises en oeuvre et les services offerts en trois Programmes : Identité canadienne, Parcs Canada et Services de gestion ministériels. Les sous-ministres adjoints assument les responsabilités liées à la gestion des activités qui composent ces programmes.

Ainsi, deux sous-ministres adjoints dirigent chacun dans leur champ spécifique, les activités du Programme de l'Identité canadienne, un sous-ministre adjoint est responsable du Programme Parcs Canada et deux sous-ministres adjoints assurent, l'un la gestion stratégique et l'autre la gestion des services ministériels.

En cette année de transition, le Ministère, après avoir examiné en profondeur les programmes et activités et déterminé ceux qui sont essentiels à son mandat et à sa mission, se prépare à mettre en place une nouvelle structure de planification, de rapport et de responsabilisation.

Depuis 1996-1997, les orientations stratégiques sont définies par secteurs d'activité. La nouvelle structure qui sera adoptée en 1997-1998 permettra de raffiner, expliciter et concrétiser les résultats des examens de programmes antérieurs et d'ajuster la structure de reddition de comptes à la façon dont la gestion s'effectue dans le quotidien.





## Ressources financières par Programme

### Ressources prévues votées et coût net du Ministère

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Identité canadienne	526 821	620 038	509 381	444 287
Parcs Canada	367 913	361 842	324 892	319 501
Services de gestion ministériels	81 820	85 118	67 023	65 335
	976 554	1 066 998	901 296	829 123
Recettes à valoir sur le crédit	(58 524)	(71 953)	(81 342)	(79 575)
Budget principal	918 030	995 045	819 954	749 548
Dépenses non budgétaires - Prêts	10	10	10	10
Ressources prévues votées	918 040	995 055	819 964	749 558
Recettes à valoir sur le Trésor	(50 500)	(51 000)	(51 500)	(52 000)
Coût estimatif des services rendus par les autres ministères	45 601	42 868	41 068	41 098
Coût net du Ministère	913 141	986 923	809 532	738 656

### Ressources par Programme pour 1997-1998

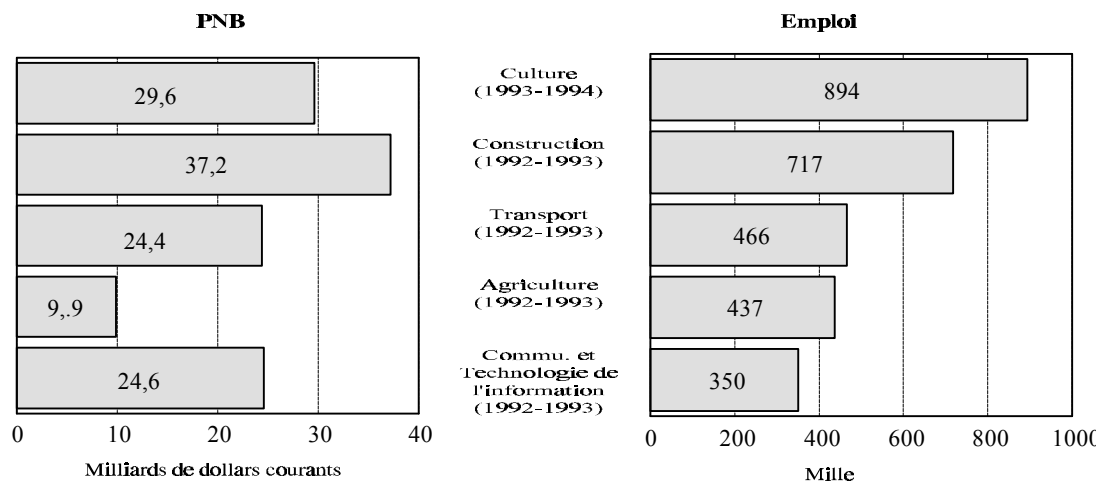
(en milliers de dollars)	Fonction- nement	Immobili- sations	Subven- tions et contri- butions	Recettes à valoir sur le crédit	Total du Budget des dépenses principal
Identité canadienne	122 419	-	497 619	(1 788)	618 250
Parcs Canada	233 097	124 395	4 350	(70 165)	291 677
Services de gestion ministériels	85 118	-	-	-	85 118
Total	440 634	124 395	501 969	(71 953)	995 045
Non budgétaire - Prêts					10
					995 055

## 2. Aperçu du milieu

Les Canadiens et les Canadiennes ont à coeur leur identité et sont fiers du rôle que joue leur pays dans le monde. La culture, les institutions uniques et le milieu naturel du Canada représentent de très importants motifs de fierté, donnent le sentiment d'avoir accompli de grandes choses et constituent un point d'ancrage dans un monde en pleine mutation.

L'économie nationale continue de subir des transformations structurelles majeures. Le secteur culturel a maintenant surpassé les secteurs dits « traditionnels », tels les transports et l'agriculture, par sa contribution à l'emploi et à la prospérité.

### Impact du secteur culturel sur l'économie canadienne



Le secteur culturel, le sport ainsi que les touristes qu'ils attirent, suscitent des dépenses considérables de même que la demande de produits et de services offerts par d'autres industries. De plus, ils contribuent à la création d'emplois aux niveaux national et international. Par exemple, en 1993-1994, le secteur culturel a apporté une contribution directe de 29,6 milliards de dollars au produit national brut du Canada et a employé 894 000 travailleurs (soit 6,9 % de l'emploi total). D'autre part, on prévoit qu'entre 1991 et 2005, ce secteur d'emploi se classera au deuxième rang pour la croissance (soit un taux de croissance prévu de 45 %).

De la mobilité grandissante des gens et des idées, jointe à une diversité croissante, naît une société dynamique. Cependant, cette réalité fait également ressortir l'importance de favoriser la poursuite d'un idéal commun et un sens de responsabilité les uns envers les autres dans l'ensemble de la société canadienne, de façon que de minces différences ne deviennent pas des fossés infranchissables. Les Canadiens et les Canadiennes souhaitent s'engager véritablement dans la société et ils aspirent à mettre encore davantage l'accent sur leurs objectifs communs.

## Facteurs externes ayant une incidence sur le Ministère

Les nouvelles approches à l'égard de l'identité et la promotion de la participation des Canadiens et des Canadiennes - Renforcer le sentiment d'identité nécessite des investissements pour favoriser la cohésion sociale et la fierté nationale. La cohésion sociale est fondée sur une communauté de vues, sur la réduction des disparités économiques dans une société hétérogène, et sur la promotion de l'engagement des citoyens dans une entreprise commune en tant que membres de la même communauté. La cohésion sociale assure un climat de stabilité propice à une croissance économique soutenue.

Le développement d'une économie basée sur l'information - La nouvelle économie basée sur l'information entraînera de profonds changements sociaux. Le besoin d'une population possédant des connaissances en informatique, d'un esprit d'entrepreneur et d'innovation et de nouveaux modes de participation publique se fera plus fortement sentir. Les inégalités d'accès aux outils technologiques et aux ressources documentaires pourraient avoir un effet de fragmentation sur la société.

Le défi posé par une société « ouverte », l'expression culturelle et l'identité - L'argent, les personnes, les cultures et les idées traversent librement les frontières nationales, et ce phénomène crée des sociétés plus « ouvertes ». Les télécommunications à l'échelle planétaire et la concentration des médias ont une incidence sur le caractère distinct du pays et sur la diffusion des moyens d'expression canadiens. Aux anciens massmédias succèdent la programmation ciblée et les créneaux de marché. Le gouvernement doit adapter ses propres communications afin d'atteindre des groupes-cibles distincts. De nouveaux outils médiatiques tels que l'Internet sont apparus. Ces outils offrent un immense potentiel de distribution de l'information sans comporter d'attache géographique fixe.

Les possibilités offertes par la mondialisation et les nouveaux marchés - La mondialisation influe grandement sur la politique culturelle nationale et donne accès à un marché beaucoup plus vaste et à une impressionnante diversité de produits. Bien que les nouvelles technologies accroissent notre accès à des produits étrangers, elles créent également des occasions d'affaires pour les créateurs et les producteurs canadiens. De la même façon, la technologie permet aux institutions vouées à la sauvegarde du patrimoine de rendre leurs collections directement accessibles à un nombre de plus en plus grand de Canadiens et de Canadiennes, ce qui créera de nouvelles sources de revenus.

Compte tenu de la réputation internationale du Canada, les changements techniques et économiques aideront nos industries à se tailler une place sur les marchés étrangers. L'accès à de nouveaux marchés sera avantageux pour les artistes, les créateurs, les interprètes et les industries culturelles canadiennes. Le Ministère contribue au financement de divers instruments (accords de coproduction, accords bilatéraux et TV-5), qui font connaître les produits culturels canadiens à l'étranger.

Le maintien de l'austérité financière et l'évolution des attentes des citoyens à l'égard du gouvernement - Dans ce contexte, il faut désormais en faire plus avec moins, voire en faire moins avec moins. Pour cela, il faut faire preuve d'esprit d'innovation et d'une grande faculté d'adaptation. Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que : l'action gouvernementale soit efficace, efficiente et centrée sur l'intérêt public et sur la planification en vue des prochaines générations; le gouvernement fédéral s'occupe d'aspects importants et bien définis de la vie sociale et économique; le citoyen participe davantage aux décisions et activités; les différentes instances publiques travaillent en collaboration; les pouvoirs publics obtiennent des résultats et rendent des comptes.

Par conséquent, le Ministère doit restructurer et redéfinir son rôle afin de tenir compte des nouvelles réalités financières et de tirer le meilleur parti des défis et des occasions qu'offrent la technologie, les marchés naissants et les attentes des citoyens.

### 3. Détails par Programme

#### Résumé des plans et priorités ministériels

Afin d'abattre les éventuelles barrières linguistiques, régionales et culturelles, il faut que les Canadiens et les Canadiennes travaillent à des projets de nature à rapprocher des gens de différentes origines et traditions culturelles. En donnant à tous et à toutes des moyens de mieux se connaître entre eux et de découvrir de nouveaux aspects de leur vaste pays, le Ministère leur permettra de mieux comprendre le Canada, ses symboles nationaux, son patrimoine riche et diversifié, et de mieux connaître les événements qui ont façonné leur pays. De plus, le Ministère compte promouvoir l'excellence et souligner les réalisations dans le domaine des sports; offrir plus d'occasions d'apprécier la dualité linguistique canadienne; et donner aux industries culturelles une plus grande capacité de créer, de produire, de distribuer et de commercialiser leurs produits.

Si les Canadiens et les Canadiennes ont à coeur de bien se comprendre, ils doivent avoir accès aux produits culturels canadiens : émissions de radio et de télévision, films, enregistrements sonores, livres, périodiques, etc. En outre, en particulier dans le milieu culturel, on attend du gouvernement qu'il protège la souveraineté culturelle du pays. L'apparition d'une industrie multimédia et de l'inforoute permet au Ministère de renforcer l'expression culturelle et d'assurer une présence canadienne efficace et visible dans ces nouveaux médias dans les deux langues officielles.

En administrant le patrimoine naturel et culturel, et en participant à un réseau national de collections artistiques et patrimoniales, le Ministère aidera à préserver la mémoire collective de la nation et améliorera l'accessibilité, la compréhension, la connaissance et l'appréciation de ce qui fait du Canada un pays unique. Le Ministère assurera la préservation, la promotion et la gestion des collections nationales, et poursuivra le double objectif gouvernemental consistant, d'une part, à créer de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres endroits protégés; et, d'autre part, à protéger et à présenter un patrimoine naturel et culturel d'importance nationale.

Pour que le Canada demeure une société bienveillante au 21<sup>e</sup> siècle, le Ministère continuera de rappeler aux Canadiens et aux Canadiennes les valeurs et les objectifs qu'ils partagent. Le Ministère raffermira le sentiment d'une communauté canadienne en renforçant le rôle du système de radiodiffusion et en intégrant l'action communautaire, la compréhension du public et la réponse des institutions en ce qui concerne l'identité canadienne, la participation civique et la justice sociale. En outre, il favorisera la participation aux sports amateurs en tant qu'élément clé du développement social et de l'édification du pays; et aidera les communautés de langue officielle à contribuer pleinement à la société canadienne.

Le Ministère concentrera davantage son attention sur des activités de base et rationalisera les autres afin de jouer un rôle essentiel pour la prospérité et le bien-être de la société canadienne du siècle à venir. Il réduira ses dépenses et accroîtra ses recettes en adoptant des modes de fonctionnement innovateurs, en favorisant une concurrence durable entre les industries de la radiodiffusion et des télécommunications, en facilitant la jouissance des lieux du patrimoine et en renforçant la capacité de gérer, d'établir et de protéger les ressources patrimoniales existantes et nouvelles.

# Programme de l'Identité canadienne

## Autorisations pour 1997-1998 - Partie II du Budget des dépenses

### Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1997-1998	Budget principal 1996-1997	
Programme de l'Identité canadienne			
5	Dépenses de fonctionnement	55 819	56 266
10	Subventions et contributions	497 059	404 461
15	Versements à la Société canadienne des postes	57 900	58 000
(L)	Traitements des lieutenants-gouverneurs	930	930
(L)	Paiements en vertu de la Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs	408	390
(L)	Prestations de retraite supplémentaires - Lieutenants-gouverneurs précédents	152	137
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 982	5 078
	Total du budgétaire	618 250	525 262
L20	Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels	10	10
	Total du Programme	618 260	525 272

#### Objectif

Favoriser l'épanouissement d'un sens profond de l'identité canadienne reposant sur des valeurs et des buts communs, en vue de renforcer les fondations sur lesquelles le Canada peut grandir et prospérer.

#### Organisation du Programme pour sa mise en oeuvre

Le Programme de l'Identité canadienne regroupe trois activités :

- Développement culturel et patrimoine
- Langues officielles
- Participation

## Ressources financières du Programme de l'Identité canadienne

### Budget des dépenses principal de 1997-1998

(en milliers de dollars)	Fonction- nement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total Budget principal
Développement culturel et patrimoine	85 301	152 995	(1 788)	236 508
Langues officielles	5 877	220 832	-	232 709
Participation	31 241	123 792	-	149 033
Total - Budgétaire	122 419	497 619	(1 788)	618 250
Non budgétaire - Prêts				10
Total du Programme				618 260

### Dépenses prévues votées

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Développement culturel et patrimoine*	142 538	236 518	170 272	120 279
Langues officielles	242 130	232 709	208 218	194 661
Participation	140 604	149 033	128 718	127 122
Total du Programme	525 272	618 260	507 208	442 062

\* Comprend les ressources non budgétaires

## Développement culturel et patrimoine

Aider à créer un environnement favorable à la préservation des arts et du patrimoine canadiens et à leur appréciation par le public au pays et à l'étranger, en appuyant les créateurs ainsi que les organisations, les industries et les établissements culturels et en facilitant la distribution et la mise en marché de leurs produits et services;

Contribuer à la croissance économique, sociale et culturelle du Canada en augmentant la disponibilité ou l'accessibilité des produits et services de radiodiffusion canadiens, ainsi qu'en élaborant et en appuyant les industries culturelles canadiennes.

### Dépenses prévues votées

Développement culturel et patrimoine (en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Total des ressources	144 087	238 296	172 445	122 504
Recettes à valoir sur le crédit	(1 559)	(1 788)	(2 183)	(2 235)
Ressources prévues votées	142 528	236 508	170 262	120 269
Non budgétaire - Prêts	10	10	10	10
Total	142 538	236 518	170 272	120 279

### Environnement

À l'environnement économique actuel, s'ajoutent les déficits continus des organismes à vocation artistique, les demandes persistantes visant les contenus canadiens face à l'élargissement des choix d'émissions étrangères et la vigoureuse concurrence des multinationales étrangères. En outre, l'évolution rapide de la démographie canadienne, entre autre la démographie rurale/urbaine, crée de nouveaux défis pour les établissements à vocation artistique, culturelle et patrimoniale. La nouvelle technologie exige de nouvelles dépenses, mais sa rentabilité reste à prouver. Pour gérer certains de ces enjeux, des partenariats publics et privés ont été formés afin d'associer des tiers à l'exécution, à l'orientation et au financement des programmes. D'autres modèles servent également à l'exécution des activités conformément aux objectifs stratégiques.

- L'activité Développement culturel et Patrimoine comprend quatre secteurs d'intervention :
  - Radiodiffusion;
  - Industries culturelles;
  - Arts;
  - Patrimoine.



## Radiodiffusion

Sauvegarder, enrichir et renforcer la structure culturelle, politique, sociale et économique du Canada en assurant le développement et l'exploitation durables d'un système de radiodiffusion qui reflète la diversité du pays et soit accessible à toute la population canadienne.

Les politiques et programmes associés au système de radiodiffusion (radio, télévision, câble et inforoute) assurent aux consommateurs canadiens un large éventail de choix d'émissions et l'accès à des contenus canadiens.

Les programmes et activités de radiodiffusion englobent :

La politique de la radiodiffusion  
Le Programme d'aide à la distribution dans le Nord  
TV5  
Le Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes

### Plan ministériel 1997-1998 à 1999-2000

Convergence de la radiodiffusion et des télécommunications - Afin de promouvoir un climat propice à l'essor de l'industrie canadienne au pays et à l'étranger, le Ministère, conjointement avec Industrie Canada, a annoncé une nouvelle politique sur la convergence, définissant le calendrier et les conditions nécessaires à une concurrence juste et durable entre les compagnies de téléphone et de câble.

Comme le Ministère tient à assurer à la population canadienne l'accessibilité de contenus et de services canadiens sur l'inforoute, il élaborera une stratégie du contenu canadien pour donner suite au rapport du Conseil consultatif de l'autoroute électronique. Cette stratégie comprendra des mécanismes d'appui à la diffusion de contenus français ainsi qu'une politique intérieure visant à favoriser la création et la disponibilité de contenus canadiens dans un univers multicanal.

Le Ministère poursuivra avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ses travaux relatifs à la politique gouvernementale. Il fournira également ressources et soutien au Groupe de travail sur la mise en oeuvre de la radio numérique et au Groupe de travail sur la mise en oeuvre de la télévision numérique qui doivent faire des recommandations relatives aux mesures à prendre pour assurer la transition efficace à ces instruments de radiodiffusion. La stratégie relative à la mise en oeuvre du service de radiodiffusion audionumérique sera complétée lorsque les récepteurs seront disponibles vers la fin de l'année 1997. Les recommandations relatives à l'établissement d'un cadre stratégique gouvernant la mise en oeuvre de la télévision numérique sont attendues du Groupe de travail au début de l'année 1997. Le gouvernement pourra par la suite entreprendre des initiatives particulières.

Afin d'aider l'industrie à vendre des émissions, des compétences et des techniques de distribution canadiennes à l'étranger, le Ministère continuera de créer de nouveaux partenariats, débouchés et marchés pour le contenu canadien, et de renforcer le système de radiodiffusion. En outre, il veillera à ce que les services d'information et les contenus demeurent à la mesure de l'infrastructure de la société mondiale de l'information du point de vue de leur importance culturelle et de leurs avantages économiques.

Mise à l'honneur du contenu, des choix et des voix de chez-nous - Le gouvernement encourage la vitalité et la présence culturelle des systèmes canadiens de radiodiffusion privés et publics. Le ministère du Patrimoine canadien, conjointement avec le ministère des Finances, révisera la réglementation et les politiques fiscales afin d'améliorer l'accès au capital et à des mécanismes d'aide.

De plus, par l'intermédiaire du Fonds de télévision et câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes, le Ministère facilitera la production et la diffusion d'émissions canadiennes de grande qualité dans les catégories dramatiques, émissions pour enfants, variétés, documentaires et émissions à caractère artistique. Ce Fonds totalisera 200 millions de dollars par année. En 1997-1998, le gouvernement fédéral versera une contribution de 150 millions de dollars : 100 millions de dollars gérés par le Ministère et 50 millions de dollars de l'actuel Fonds de développement de la production pour la télévision de Téléfilm Canada. Le Fonds de production de la câblodistribution apportera quelque 50 millions de dollars. Le Fonds entraînera des investissements du secteur privé de près de 650 millions de dollars et contribuera à la création de milliers d'emplois.

Le Ministère a entamé des discussions avec des représentants de 13 sociétés de communication autochtones et avec Television Northern Canada afin de transférer, en 1998-1999, la gestion et l'administration du Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion et du Programme d'aide à la distribution dans le Nord à un organisme sous contrôle autochtone. En outre, le Ministère élabore des politiques et des mécanismes afin d'encourager la participation active des radiodiffuseurs autochtones à la société de l'information. La récente conversion au numérique aidera Television Northern Canada à offrir des services d'informations supplémentaires dans les régions isolées, par exemple dans les domaines de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

La radiodiffusion et l'inforoute dans la société canadienne - Le système de radiodiffusion et l'évolution de l'inforoute vont dans le sens des objectifs sociaux et des besoins de la population canadienne. En collaboration avec d'autres ministères fédéraux et des organismes internationaux, le Ministère établira un cadre stratégique et des mesures afin de réduire la distribution de propagande haineuse et de toutes formes de contenus offensants sur l'inforoute.

Le Ministère maintiendra son appui à la stratégie fédérale relative à la violence dans les médias en sensibilisant le public aux effets des médias sur les enfants et la société, et en dirigeant le dossier de la médiatique et de la violence dans les médias. En ce qui concerne la violence à la télévision, la classification des émissions permettra de mieux informer le public, et le développement d'une technologie de filtrage donnera plus de contrôle aux téléspectateurs. Par exemple, le Ministère collabore avec les États-Unis au développement d'un vaste système de classification utilisant la technologie canadienne (la puce V). Parents et fournisseurs de soins pourront ainsi contrôler les choix d'émissions pour les enfants et bloquer les émissions violentes. Le Ministère favorisera la production d'émissions pour enfants de qualité en encourageant la formation de partenariats à cette

fin. Il facilitera la production et la diffusion, à l'échelle provinciale, d'émissions de sensibilisation aux médias à l'intention des écoles canadiennes. De plus, il appuiera le Réseau de sensibilisation aux médias, centre nerveux et source d'information électronique pour les organismes communautaires et éducatifs du pays.

### Ressources prévues votées

Radiodiffusion (en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Total des ressources	7 856	107 622	56 975	6 988
Recettes à valoir sur le crédit	-	-	-	-
Ressources prévues votées	7 856	107 622	56 975	6 988

### Industries culturelles

Assurer une position concurrentielle durable sur le marché canadien en ce qui a trait à la production et la distribution de produits canadiens sur différents supports, et ce dans un cadre juridique qui applique les prescriptions canadiennes et internationales du droit d'auteur.

Les politiques et les programmes touchent l'édition, le film, la vidéo, l'enregistrement sonore et le droit d'auteur. Les activités dans ces domaines répondent aux besoins des éditeurs de périodiques et de livres; des producteurs et distributeurs de films, de vidéos, d'enregistrements sonores, de multimédia et des groupes de créateurs en général dans les secteurs des arts, de la musique, de l'audiovisuel et de l'édition.

Les programmes et activités touchant les Industries culturelles englobent :

- Le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition
- Le Programme d'aide aux publications (auparavant Subside postal)
- Le Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore
- Le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens

## Plan ministériel 1997-1998 à 1999-2000

Vitalité des industries culturelles canadiennes - Le gouvernement aidera les industries culturelles à créer, à produire, à distribuer et à commercialiser leurs produits. Il renforcera leur position sur le marché et stimulera le développement de contenus canadiens.

Afin d'assurer aux Canadiens et aux Canadiennes un choix de contenus culturels canadiens, le Ministère, en consultation avec l'industrie, élaborera une politique multimédia concernant la production de contenu canadien sur de nouveaux supports.

Le Ministère adaptera ses politiques et programmes aux nouveaux marchés et à l'évolution des besoins de l'industrie. Par exemple, en réponse au rapport du Groupe de travail sur l'avenir de l'industrie canadienne de la musique, le Ministère, au cours des trois prochaines années, allouera une somme supplémentaire de 5 millions de dollars par année au Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore et il mettra en place une politique sur l'investissement étranger dans le secteur de l'enregistrement sonore. En 1997-1998, le Programme d'aide à la distribution de publications aura pris fin. Toutefois, le volet destiné à fournir de l'aide à des projets conjoints de mise en marché et de distribution sera intégré au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition. L'industrie du film et de la production en télévision tirera profit de la mise en oeuvre du Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes.

En 1996-1997, le Programme du subside postal a été remplacé par le Programme d'aide aux publications. Le Ministère gère directement ce programme révisé, qui offre une aide aux éditeurs canadiens de revues, de petits hebdomadaires et de livres. Le nouveau programme permettra d'obtenir de meilleurs rapports, resserrera les contrôles financiers et permettra de mieux cibler l'aide aux publications à tirage faible et moyen, qui contribuent à l'expression de multiples voix canadiennes.

Le Ministère collaborera avec Industrie Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) afin d'ouvrir aux produits culturels canadiens de nouveaux marchés et publics à l'étranger. En collaboration avec le MAECI, il poursuivra sa stratégie visant à mieux faire comprendre la position du Canada en matière de politique culturelle et de souveraineté culturelle.

Modernisation du droit d'auteur - Pour tenir compte de l'évolution des technologies et des marchés, le gouvernement a entrepris de moderniser la législation sur le droit d'auteur. En 1996-1997, le gouvernement a présenté le projet de loi C-32, constituant ce qu'on appelle les << modifications de la Phase II >>. Ces modifications établissent un juste équilibre entre les droits des créateurs et les besoins des utilisateurs. Elles portent sur les droits voisins et la copie privée d'enregistrements sonores; les exceptions visant certains groupes; et les moyens de protéger les droits des distributeurs exclusifs de livres sur le marché. Par conséquent, les créateurs canadiens bénéficieront d'une protection et d'encouragements accrus, par exemple : compensation des créateurs pour la copie, la radiodiffusion et l'exécution publique de leurs oeuvres; renforcement des droits des distributeurs de livres sur le marché; simplification et amélioration des recours au civil; exceptions applicables aux personnes ayant des handicaps perceptuels ainsi qu'à des établissements tels que bibliothèques, musées, établissements d'enseignement et archives.

Au cours de la période de planification, le gouvernement élaborera des propositions législatives touchant les enjeux du droit d'auteur dans le nouvel environnement des communications.  
(Modifications de la Phase III)

### Ressources prévues votées

Industries culturelles (en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Total des ressources	85 561	84 364	73 669	73 683
Recettes à valoir sur le crédit	(434)	(538)	(448)	(495)
Ressources prévues votées	85 127	83 826	73 221	73 188

### Arts

Encourager l'excellence de la création et de l'innovation artistiques canadiennes en mettant en oeuvre des politiques et des programmes qui favorisent la réalisation d'une masse critique de produits culturels et d'oeuvres artistiques.

Les politiques et les programmes touchent les arts d'interprétation ainsi que les arts visuels, littéraires, médiatiques et électroniques. Les organismes professionnels des domaines artistique et culturel, les artistes et les publics canadiens en bénéficieront.

Les programmes et activités dans le domaine des Arts englobent :

Le Programme d'initiatives culturelles  
Le Centre des pères de la confédération  
La Fondation canadienne des arts autochtones  
Conférence canadienne des arts

### Plan ministériel 1997-1998 à 1999-2000

Assurer une masse critique de produits culturels et d'oeuvres d'art canadiens - Le gouvernement favorisera la stabilité financière et l'autonomie durables des organismes à vocation artistique. En collaboration avec d'autres gouvernements et le secteur privé, on compte aider à créer jusqu'à six fonds régionaux de stabilisation au profit de programmes régionaux de stabilisation de grands organismes et de programmes particuliers conçus pour les besoins d'organismes de petite et de moyenne taille. En outre, le Ministère fournira des outils de gestion aux organismes de service dans le domaine des arts afin de les aider dans leurs fonctions et dans l'exécution de leur mandat.

Le Ministère étudiera d'autres mesures fiscales ou mécanismes de financement de nature à encourager le secteur privé, les particuliers et les institutions à financer davantage le milieu des arts.

Conjointement avec les gouvernements provinciaux, le Conseil des ressources humaines du secteur culturel, Développement des ressources humaines Canada et le Conseil des Arts du Canada, le Ministère élaborera une politique pour répondre aux besoins de formation uniques du secteur culturel. Le mécanisme de financement favorisera l'excellence.

Mieux faire apprécier l'excellence artistique canadienne - Afin de créer de nouveaux publics et de nouveaux débouchés pour les organismes à vocation artistique et culturelle, le Ministère renforcera la coordination des politiques d'aide aux arts et des mécanismes qui assurent la distribution des produits culturels et l'accessibilité de l'expression artistique et culturelle canadienne aux consommateurs. Il encouragera également la participation du secteur privé.

En collaboration avec divers organismes, le Ministère élaborera une politique de distribution des arts d'interprétation visant à améliorer la distribution d'oeuvres d'art canadiennes et facilitera la présentation des meilleurs produits artistiques canadiens au pays et à l'étranger. L'organisation d'ateliers de formation permettra à des organismes à vocation artistique de se regrouper pour élaborer des initiatives concertées en matière de tourisme, entre autres en formant éventuellement des alliances stratégiques entre les industries artistique et touristique, et en élaborant un programme touristique et éducatif qui intègre tous les éléments (culture, nature, patrimoine, sport) du portefeuille du Patrimoine canadien à l'intention des familles ayant des pré-adolescents.

Pour que les organismes à vocation artistique attirent un plus large public aux manifestations culturelles de façon à promouvoir leurs produits, le Ministère réorientera le Programme d'initiatives culturelles (PIC) pour mettre l'accent sur les festivals et les manifestations spéciales. En outre, le Ministère favorisera l'établissement de nouvelles alliances stratégiques; l'amélioration des pratiques de gestion; l'élargissement des publics; l'accroissement des recettes; et l'utilisation accrue des nouvelles technologies dans les activités des organismes à vocation artistique. Il examinera l'ensemble des besoins d'infrastructures culturelles ainsi que les critères nationaux à envisager pour l'établissement d'un plan d'investissement dans les infrastructures culturelles afin d'assurer l'emploi et l'activité économique à court terme et à long terme dans de nombreux domaines à l'échelle du pays.

Création de contenu canadien - Le gouvernement favorisera la collaboration entre les créateurs, l'industrie de l'information et les centres de recherche afin de créer de nouveaux outils et produits et d'améliorer les compétences. Dans le cadre de la stratégie canadienne en matière de contenu culturel, il encouragera l'innovation dans l'utilisation des médias et offrira aux créateurs des possibilités d'apprentissage souples et adaptées. Par exemple, le Ministère soutiendra des produits et services culturels innovateurs et mettra l'accent sur le recyclage des créateurs en collaborant à des projets de recherche en technologie de pointe.

Visibilité et présence accrues des compétences et du talent canadiens sur la scène nationale et internationale - En collaboration avec le secteur public, le secteur privé et des groupes de clients au Canada et à l'étranger, le Ministère améliorera le partage et la commercialisation des produits culturels canadiens en utilisant les nouvelles technologies, par exemple le réseau électronique culturel canadien, le marché culturel virtuel et le répertoire canadien des nouveaux médias.

Le Ministère poursuivra le développement de certaines initiatives qui aideront les secteurs des arts et de la culture à relever le défi posé par les changements technologiques continus dans les domaines de la création, de la distribution, de la diffusion et de la gestion.

### Ressources prévues votées

Arts (en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Total des ressources	25 321	21 283	17 309	17 322
Recettes à valoir sur le crédit	-	-	-	-
Ressources prévues votées	25 321	21 283	17 309	17 322

### Patrimoine

Favoriser l'accès au passé collectif des Canadiens et des Canadiennes en élaborant et en mettant en oeuvre des politiques, des lois et des programmes de nature à encourager le développement d'un réseau canadien de collections patrimoniales dont la préservation, la documentation et le partage respectent des normes nationales d'excellence.

Le Ministère élabore et met en oeuvre des politiques, des programmes et des règlements touchant la préservation et la promotion du patrimoine, ainsi que des accords internationaux relatifs aux biens culturels. Trois organisations assurent des activités et services associés au patrimoine : la Direction générale du patrimoine, l'Institut canadien de conservation (ICC) et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine.

La Direction générale du patrimoine élabore des politiques et des orientations stratégiques, et administre des programmes visant à sauvegarder le patrimoine culturel mobilier, naturel et scientifique du Canada, et à en faciliter l'accès à un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes. Les collections patrimoniales sont ainsi conservées par des organismes fédéraux et autres au profit de la population canadienne.

L'ICC est chargé de promouvoir l'entretien et la préservation du patrimoine culturel selon les règles de l'art et de promouvoir la pratique, la science et la technologie de la conservation. Il collabore avec des musées, galeries d'art, établissements d'archives, bibliothèques et autres organismes à vocation patrimoniale du Canada, avec des restaurateurs, archéologues, artistes et autres professionnels, ainsi qu'avec des établissements de formation en conservation et en muséologie. Il travaille également avec des organismes de conservation internationaux.

Le RCIP assure un accès efficace à l'information nationale et internationale sur le patrimoine dans une optique tant éducative que récréative et au profit de l'ensemble des musées canadiens. Ses services, comprenant l'élaboration de normes de gestion de l'information, sont utilisés par des particuliers et des organismes à l'échelle internationale. Les musées canadiens participent à l'effort collectif de création de contenus destinés aux professionnels et au public. Le RCIP ouvre une fenêtre sur les musées canadiens, pour la communauté muséale internationale, les établissements d'enseignement et le public.

Les programmes et activités associés au Patrimoine englobent :

La Politique muséale canadienne  
Le Programme des biens culturels mobiliers  
Le Programme d'aide aux musées  
Le Service de transport d'expositions

### Plan ministériel 1997-1998 à 1999-2000

Préservation, promotion et gestion des collections nationales - Le Ministère encouragera l'innovation et la collaboration afin de mieux faire connaître, comprendre et apprécier le patrimoine canadien dans toute sa richesse et sa diversité. Par conséquent, il élaborera une réglementation et des mécanismes complets et à jour pour préserver les importants exemples du patrimoine culturel canadien et contribuer à l'enrichissement des collections nationales.

En aidant financièrement les musées non fédéraux à mettre en oeuvre la politique muséale canadienne à l'extérieur de la région de la Capitale nationale, le Ministère s'associe à un important réseau de musées canadiens qui jouent un rôle actif dans la préservation, la promotion et la gestion des collections nationales. Avec ses partenaires, il encouragera également la préservation et une meilleure utilisation du patrimoine audiovisuel du pays.

L'ICC collaborera alors avec les institutions nationales, provinciales et régionales vouées à la conservation du patrimoine, ainsi qu'avec les organismes connexes, afin de renforcer la capacité de préserver les collections patrimoniales à l'échelle du pays. De plus, le RCIP adoptera des normes pour la gestion de documentation complexe dans l'environnement numérique. Ces normes assureront l'accessibilité de l'information muséale au public et la transférabilité de l'investissement dans la création de contenu d'une génération de technologie à la suivante.

Le Ministère veillera à ce que le Canada conserve d'importants exemples de son patrimoine culturel, historique et scientifique en offrant des stimulants fiscaux et des subventions pour l'acquisition de biens culturels d'intérêt exceptionnel et d'importance nationale. Des ententes entre le Ministère et des pays étrangers empêchent les biens culturels importants de quitter illégalement le pays.



Distribution et circulation des collections patrimoniales - Afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de mieux se connaître et de découvrir de nouveaux aspects de leur pays, le Ministère contribuera avec d'autres intervenants à définir de nouveaux publics, de nouveaux marchés et de nouvelles approches. Le Ministère fera connaître les produits et les services patrimoniaux au Canada et à l'étranger afin d'accroître les connaissances, les compétences et la compétitivité de la communauté patrimoniale en ce qui concerne la prospection de la clientèle, le développement de produits, la planification de programme, l'évaluation et le marketing.

Avec d'autres intervenants, le Ministère fournira aux musées canadiens une expertise et des services dans le domaine des expositions itinérantes. Il fournira une base de données sur les expositions itinérantes en cours et futures ainsi que de l'information connexe, à l'échelle nationale et internationale, afin d'aider les musées à dresser leur calendrier d'expositions et à gérer leurs salles d'exposition. En outre, le Ministère explorera de nouveaux marchés et approches afin d'améliorer la coordination, la qualité et l'efficacité des expositions itinérantes et de protéger les collections du patrimoine canadien lorsqu'elles sont en circulation.

Le Ministère encouragera l'utilisation de la nouvelle technologie dans les musées, ce qui permettra l'accès à un certain nombre d'expositions numériques présentées sur réseaux ou en autonomie. Il établira un groupe de travail pour examiner les enjeux liés aux collections culturelles et scientifiques fédérales. Afin de faciliter l'accès au contenu canadien dans un environnement réseau et d'accroître les recettes, le RCIP collaborera avec des établissements patrimoniaux à l'élargissement de l'information sur le patrimoine offerte sous forme électronique. De plus, le RCIP élaborera des services intelligents de recherche et de « collecte » afin d'accroître la visibilité des musées canadiens dans l'environnement réseau mondial, ce qui augmentera le nombre de « visites électroniques ».

L'ICC adoptera une approche plus commerciale pour la prestation de ses services, en créant des marchés et en recherchant de nouveaux débouchés. En outre, il encouragera les musées à engager des ressources supplémentaires dans des activités de conservation telles que la conservation préventive, la formation et les traitements. Le Ministère concentrera ses efforts sur le recouvrement des coûts, mais il continuera de respecter ses engagements auprès des organismes canadiens à vocation patrimoniale et des établissements qui s'y rattachent.

#### Dépenses prévues votées

Patrimoine (en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Total des ressources	25 359	25 037	24 502	24 521
Recettes à valoir sur le crédit	(1 125)	(1 250)	(1 735)	(1 740)
Ressources prévues votées	24 234	23 787	22 767	22 781

## Langues officielles

Verser une aide financière afin d'offrir aux communautés minoritaires de langue officielle la possibilité de recevoir une instruction dans leur propre langue et aux Canadiens et aux Canadiennes la chance d'apprendre leur seconde langue officielle, et de favoriser la pleine reconnaissance et l'utilisation de l'anglais et du français dans la société canadienne.

### Dépenses prévues votées

Langues officielles (en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Collaboration intergouvernementale	195 577	183 646	163 754	150 197
Appui aux communautés linguistiques	24 865	24 370	22 819	22 819
Promotion et dialogue	21 688	24 693	21 645	21 645
<b>Total</b>	<b>242 130</b>	<b>232 709</b>	<b>208 218</b>	<b>194 661</b>

Collaboration intergouvernementale - Par diverses ententes avec chacune des provinces et les deux territoires, le Ministère favorise l'enseignement de la langue seconde aux élèves des niveaux primaire et secondaire et permet aux élèves des communautés minoritaires de langue officielle de recevoir leur instruction dans leur langue. Des ententes spéciales ont été conclues avec sept provinces afin d'appuyer la gestion scolaire et l'enseignement postsecondaire. De plus, d'autres ententes avec certaines provinces et les territoires étendent la collaboration à la prestation d'autres services provinciaux et territoriaux importants dans la langue de la minorité.

Les Langues officielles englobent les programmes et activités qui suivent:

Langues officielles dans l'enseignement  
Perfectionnement linguistique  
Promotion des langues officielles

Développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire - Le Ministère appuie le développement et l'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle par une contribution financière directe à leurs organismes et institutions (plus de 350 organismes représentant près d'un million de francophones de l'extérieur du Québec et 670 000 anglophones du Québec), ainsi qu'en encourageant la participation des autres institutions fédérales à ce développement.

Promotion de la dualité linguistique - Ce volet vise à faire connaître et apprécier les avantages (notamment économiques) de la dualité linguistique canadienne, encourager l'apprentissage de nos langues officielles et oeuvrer au rapprochement entre francophones et anglophones. En collaboration avec les milieux de l'enseignement, deux programmes d'échange touchent annuellement plus de 7 000 jeunes des niveaux secondaire et postsecondaire. Ce volet appuie également les activités de recherche ou de rapprochement de plus de 300 organismes majoritaires (associations bénévoles, éducateurs, parents, etc.) et fait la promotion de la compréhension mutuelle et de l'expérience linguistique canadienne à l'étranger.

La dualité linguistique est un trait de caractère essentiel de notre pays. Elle est reflétée dans nos garanties constitutionnelles et engagements législatifs. L'action fédérale dans le domaine de l'enseignement et la promotion des services provinciaux et territoriaux dans la langue de la minorité s'inscrit dans le cadre des relations fédérales-provinciales, où la complémentarité des partenaires est essentielle à l'atteinte d'objectifs nationaux. Les programmes fédéraux ont permis aux communautés minoritaires de se doter d'institutions qui leur permettent de contribuer véritablement à la vie économique et sociale du Canada. L'action fédérale dans le domaine des langues officielles, en favorisant le développement soutenu de l'enseignement de la langue seconde, a joué un rôle important dans l'évolution des attitudes. L'appui des Canadiens et des Canadiennes à l'égard de la dualité linguistique et du respect des droits des minorités linguistiques demeure toujours très fort. Bref, toutes les activités que le Ministère entreprend ou compte entreprendre sur le plan des langues officielles sont axées sur l'identité canadienne.

### Plan ministériel 1997-1998 à 1999-2000

Encourager la coopération fédérale-provinciale à l'appui des langues officielles - Le Ministère appuiera l'enseignement de la langue seconde et dans la langue de la minorité et poursuivra ses efforts pour amener les gouvernements provinciaux et territoriaux à voir les communautés minoritaires comme des atouts pour l'unité et la prospérité du pays. Dans le cadre des initiatives spéciales de 1993, le Ministère poursuit les négociations avec Terre-Neuve et la Colombie-Britannique en vue de conclure des ententes pour appuyer la mise en oeuvre de la gestion scolaire pour leur minorité francophone, conformément à l'article 23 de la Charte des droits et libertés. Le Ministère proposera le renouvellement du Programme des langues officielles dans l'enseignement, au moment de son échéance, en avril 1998, et négociera de nouvelles ententes avec les provinces et territoires. Ce sera l'occasion de donner un nouvel élan au partenariat fédéral-provincial, en basant l'appui fédéral sur la réalisation de plans d'action reflétant les priorités de chaque province et territoire en matière d'enseignement. Une série d'ententes intergouvernementales visant la prestation de services provinciaux et territoriaux dans la langue de la minorité et la promotion de la dualité linguistique seront renouvelées au cours des années 1997-1998 et 1998-1999.

Contribuer à la vitalité des communautés de langue officielle - La conclusion d'ententes Canada-communauté dans chacune des provinces et les deux territoires a déjà permis d'accroître la concertation entre les organismes de chaque communauté, de s'entendre sur les priorités et de faire un meilleur usage des fonds disponibles.

Une évaluation du mécanisme des ententes Canada-communauté jettera les bases d'une prochaine série d'ententes qui seront ratifiées en 1999-2000. Ces nouvelles ententes

renforceront les mécanismes de collaboration entre le Ministère et les communautés. En planifiant à plus long terme et en gérant leurs ressources, ces communautés pourront accroître leur autonomie financière.

De plus, le Ministère poursuivra la mise en oeuvre des articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles en collaboration avec d'autres ministères fédéraux. Cette initiative comprend la sensibilisation des ministères aux besoins des communautés, la consultation des communautés, la préparation d'un plan d'action des institutions fédérales et un rapport au Parlement. Ces mesures favoriseront l'accessibilité des programmes gouvernementaux aux communautés.

Comme suite aux recommandations du Comité mixte permanent sur les langues officielles et du Commissaire aux langues officielles, le gouvernement a enjoint le ministre du Patrimoine canadien et le Secrétaire du Conseil du Trésor d'unir leurs efforts pour renforcer la responsabilité des institutions fédérales dans la mise en oeuvre des articles 41-42 de la Loi sur les langues officielles. Au début de 1997, le Ministère et le Secrétaire du Conseil du Trésor officialiseront leur entente établissant cette nouvelle approche.

La dualité linguistique en tant qu'élément caractéristique de l'identité canadienne - Le Ministère accroîtra les possibilités pour les Canadiens et les Canadiennes d'apprécier la dualité linguistique du pays.

Les ententes Canada-communauté conclues avec les communautés minoritaires de langue officielle dans toutes les provinces et les territoires permettront à ces communautés de participer plus activement à la gestion de leur développement et de contribuer à la vie sociale et économique de leur région. En 1996, un Forum économique a réuni des entrepreneurs francophones hors Québec et québécois en vue de favoriser le développement de partenariats économiques entre ces communautés. Ces activités, et d'autres semblables, feront ressortir la contribution des communautés de langue officielle à la société canadienne et à l'édification du pays.

Le Ministère accroîtra le nombre de ses activités de promotion en concertation avec d'autres programmes et ministères (programmes d'échange et d'apprentissage, tourisme patrimonial, activités internationales, Semaine de la citoyenneté) afin de promouvoir l'importance de la dualité linguistique en tant qu'élément indissociable de l'expérience canadienne, non seulement comme source d'épanouissement, mais aussi comme avantage pour l'avancement économique et social du Canada sur la scène internationale. Ainsi, grâce à l'action concertée du Ministère et du ministre des Affaires étrangères et du Commerce international, le Canada a été le pays « en vedette » à l'Expo-langues, à Paris, en février 1997. De plus, le gouvernement appuiera les projets d'organismes qui favorisent la promotion de la dualité intégrée à la citoyenneté canadienne.

## Participation

Favoriser l'élargissement de la connaissance et de l'appréciation du Canada et de ses valeurs, symboles et institutions, afin que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes aient des chances égales et équitables de s'épanouir individuellement et collectivement dans la société canadienne et puissent participer pleinement à la définition du contexte social, culturel, politique et économique ayant un effet sur leur avenir.

### Dépenses prévues votées

Participation (en milliers de dollars)	Budget des dépense s 1996- 1997	Budget des dépense s 1997- 1998	Prévu 1998- 1999	Prévu 1999- 2000
Ressources totales	140 604	149 033	128 718	127 122
Recettes à valoir sur le crédit	-	-	-	-
Ressources prévues votées	140 604	149 033	128 718	127 122

- L'activité Participation comprend trois grands secteurs d'intervention :
  - Identité canadienne,
  - Multiculturalisme, et
  - Sport.

## Identité canadienne

Favoriser un plus grand dialogue chez les Canadiens et les Canadiennes en faisant mieux connaître et comprendre le Canada; susciter un plus grand sentiment de fierté et d'appartenance grâce à une meilleure connaissance des traditions, symboles et réalisations du Canada et encourager une participation civique plus active par la promotion du bénévolat dans tous les secteurs de la société.

Les activités de l'Identité canadienne comprennent des politiques et des programmes qui renforcent le sentiment collectif d'identité canadienne et de fierté nationale, encouragent la pleine participation et le plein apport de tous les membres de la société et protègent les droits de la personne. Ces activités s'adressent à tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, et plus particulièrement les jeunes, les organismes bénévoles nationaux, les entreprises privées, les ministères ou organismes provinciaux et territoriaux, les établissements d'enseignement, les associations professionnelles et les institutions nationales.

Les activités de l'Identité canadienne appuient également une infrastructure autochtone nationale, régionale et communautaire à l'intention des Indiens, des Métis et des Inuits qui ne vivent pas dans les réserves afin de les aider à participer à la recherche de solutions aux problèmes qui nuisent à leur qualité de vie.

Les grandes tendances, par exemple la croissance rapide de l'inforoute, fournissent aux Canadiens et aux Canadiennes de plus grandes possibilités d'apprendre à mieux connaître et comprendre leur pays et leurs concitoyens. Le gouvernement est déterminé à renforcer le sentiment d'identité canadienne et de fierté nationale et à forger avec les peuples autochtones un nouveau partenariat fondé sur la confiance, le respect mutuel et leur participation au processus décisionnel.

### Plan ministériel 1997-1998 à 1999-2000

Améliorer la compréhension du Canada et des Canadiens et des Canadiennes - Le Ministère mènera un certain nombre d'initiatives qui permettront aux Canadiens et aux Canadiennes de renforcer la compréhension qu'ils ont de leur pays et de leurs concitoyens.

Le Programme du cérémonial et de la promotion des symboles canadiens servira à raviver l'intérêt à l'égard des traditions et des réalisations du Canada ainsi qu'à mieux faire connaître et apprécier la dualité linguistique et la diversité culturelle du pays.

Le Ministère continuera à démontrer son engagement envers les droits à l'égalité et les droits linguistiques en renégociant, en 1997-1998, l'entente de contribution conclue en vertu du Programme de contestation judiciaire.

L'Identité canadienne englobe les programmes et activités qui suivent :

- Le Programme des études canadiennes et de la jeunesse
- Le Programme des partenariats communautaires
- Le Programme du cérémonial et de la promotion des symboles canadiens
- Le Programme des droits de la personne
- Le Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion
- Le Programme des centres d'amitié autochtone
- Le Programme des organisations autochtones représentatives
- Le Programme des femmes autochtones
- Les ententes sur les langues autochtones avec les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon

En 1997-1998 et 1998-1999, le Ministère apportera son appui à la commémoration du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En même temps, il continuera à promouvoir les principes de la Décennie des Nations Unies pour l'enseignement des droits de l'homme (1995-2005).

Les Canadiens et les Canadiennes qui connaissent non seulement l'histoire de ce pays, mais aussi les nombreuses cultures qui ont contribué à sa formation, partagent un sentiment de fierté et un idéal commun. Pour être associé à ces sentiments, le Ministère encouragera une plus grande participation aux activités et manifestations mettant en valeur notre citoyenneté, nos symboles et notre patrimoine, en organisant des forums qui favoriseront le dialogue, ainsi que trois grandes activités d'envergure nationale.

- **Le Canada ...une affaire de coeur**  
Ces festivités comprendront la Semaine de la citoyenneté, la Journée du drapeau national du Canada et la Fête du patrimoine, qui se tiendront toutes du deuxième au troisième lundi de février.
- **Le Canada en fête!**  
Pendant les dix jours qui précèdent le 1er juillet, les Canadiens et les Canadiennes auront la possibilité de célébrer leur appréciation du Canada et leur fierté d'être Canadiens. << Célébrer le Canada >> débute par la Journée nationale des Autochtones, le 21 juin, comprend la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin et trouve son apogée à la Fête du Canada le 1<sup>er</sup> juillet.
- **La Semaine nationale de l'action bénévole**  
Pendant cette semaine, du 13 au 19 avril 1997, les Canadiens et les Canadiennes souligneront la contribution de tous ces gens qui donnent de leur temps pour aider les personnes, les causes et les communautés.

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des occasions de communiquer - Le Ministère accroîtra les possibilités de communication à l'échelle nationale en fournissant chaque année une aide directe pour la création, la production et la promotion de matériel didactique de qualité dans le cadre de l'initiative Terra Nova (production de contenu canadien original, en français et en anglais, sur CD-ROM et sur l'Internet) et en encourageant leur utilisation dans les établissements d'enseignement canadiens. De même, de concert avec d'autres ministères fédéraux et le secteur privé, le Ministère s'emploiera à accroître la participation à des échanges. Ainsi, dans le cadre du projet Échange-jeunesse, il aidera les écoles à offrir aux écoliers des possibilités d'échanges novateurs faisant appel à la technologie, qui prendront la forme de communications << en temps réel >> dans les deux langues officielles. De plus, il participera activement à diverses activités de coopération interministérielle afin d'accroître la connaissance et la compréhension du Canada et de s'assurer que les objectifs liés à l'identité canadienne font partie intégrante des programmes et des services.

Faire participer les Canadiens et les Canadiennes à l'édification de la nation - Afin de renforcer la cohésion sociale et d'encourager la participation pleine et entière et la contribution à la vie de la société canadienne, le Ministère fera la promotion des divers éléments qui définissent l'identité canadienne, comme les deux langues officielles, la place du Québec au sein du Canada, le multiculturalisme, les citoyens autochtones et le sport. De même, en 1997-1998, le Ministère envisagera la possibilité de transférer le financement destiné à la mise en oeuvre des ententes sur les langues autochtones conclues avec les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, une fois que le gouvernement autonome du Nord sera établi.

Pour assurer la mise en oeuvre des activités d'édification de la nation et régler les problèmes d'ordre communautaire, le Ministère intensifiera les possibilités de partenariat et de commandite avec les autres ministères et ordres de gouvernement, le secteur privé et les organisations non gouvernementales, et il conclura des alliances avec le secteur bénévole. Plus particulièrement, le gouvernement encouragera le bénévolat afin de renforcer le secteur bénévole et d'accroître son autonomie.

### Dépenses prévues votées

Identité canadienne (en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996- 1997	Budget des dépenses 1997- 1998	Prévu 1998- 1999	Prévu 1999- 2000
Ressources totales	58 684	66 461	54 941	52 076
Recettes à valoir sur le crédit	-	-	-	-
Ressources prévues votées	58 684	66 461	54 941	52 076

### Multiculturalisme

Favoriser l'instauration d'une société ouverte à tous dans laquelle les gens de toutes provenances, dont l'identité est respectée et reconnue comme un élément vital d'une identité en évolution, éprouvent un sentiment d'appartenance et de l'attachement envers ce pays, et participent pleinement à la vie de la société.



La politique du multiculturalisme affirme que le Canada reconnaît et valorise sa riche diversité ethnoculturelle et raciale. La politique renforce les valeurs fondamentales que sont l'égalité et le respect. Ces valeurs logent au coeur de l'identité canadienne.

Le Multiculturalisme englobe les programmes et activités qui suivent :

Relations interraciales et compréhension interculturelle  
Cultures et langues ancestrales  
Participation et appui communautaires

En 1997-1998, le Ministère mettra en place un programme renouvelé dont les points saillants comprennent une approche basée sur les problèmes à solutionner et axée sur les résultats.

### Plan ministériel 1997-1998 à 1999-2000

Bâtir une société cohésive, ouverte à tous - Le Ministère, avec l'aide d'un large éventail d'organismes et d'institutions communautaires, de groupes ethnoculturels, des entreprises, d'universitaires et d'autres ministères, combinera l'action communautaire, la compréhension de la part du public et l'adaptation des institutions afin de promouvoir les objectifs de la politique multiculturelle, soit la justice sociale, l'identité et la participation des citoyens.

Comme suite à un examen stratégique global, le Ministère renouvellera le programme du multiculturalisme et le mettra graduellement en place sur une période de deux ans afin d'aider les groupes clients traditionnels à faire la transition. Les points saillants du programme comprendront une approche basée sur les problèmes à solutionner et orientée vers les résultats. De plus, le Ministère mettra en oeuvre un plan d'affaires afin de s'assurer que le financement est axé sur les dossiers prioritaires et comporte des objectifs clairs et des résultats mesurables. Il établira également des partenariats qui permettront de focaliser la recherche et la sensibilisation du public.

Le Ministère révisera en outre le Programme des chaires d'études ethniques dans le but d'en peaufiner les objectifs. De nouvelles initiatives seront lancées, dont la planification d'une importante activité internationale pour la jeunesse destinée à souligner le 21 mars, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale en l'an 2000.

La Fondation canadienne des relations raciales a vu le jour en 1996-1997. Indépendante du gouvernement, elle servira de centre d'excellence pour ce qui est du développement, de la mise en commun et de l'application des connaissances et de l'expertise dans le domaine des relations raciales. Elle s'emploiera à enrayer le racisme et la discrimination raciale de la société canadienne et agira en tant que bureau central d'information, de recherche et d'information publique.

Tenir compte de la diversité dans toutes les activités gouvernementales - Le Ministère adoptera une méthode plus systématique et plus rigoureuse pour la mise en oeuvre de la Loi sur le multiculturalisme canadien dans les ministères fédéraux. À compter de 1997-1998, il s'emploiera avec d'autres ministères à cerner les secteurs prioritaires et les pratiques exemplaires en matière

d'intégration de la diversité aux programmes et activités en cours. Des rapports annuels continueront d'être déposés au Parlement en février de chaque année.

### Dépenses prévues votées

Multiculturalisme (en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996- 1997	Budget des dépenses 1997- 1998	Prévu 1998- 1999	Prévu 1999- 2000
Ressources totales	29 282	30 376	26 712	26 221
Recettes à valoir sur le crédit	-	-	-	-
Ressources prévues votées	29 282	30 376	26 712	26 221

### Sport

Appuyer l'atteinte de l'excellence par les athlètes de haut niveau afin de stimuler la fierté au Canada et de promouvoir l'identité canadienne au pays et à l'étranger; travailler avec des partenaires clés pour soutenir l'édification du système sportif canadien.

Les principales activités sont les suivantes : fournir une orientation, faire l'analyse stratégique et mener des évaluations se rattachant aux questions intéressant le sport interprovincial, national et international; gérer les contributions fédérales versées aux athlètes de haut niveau, aux organismes nationaux de sport, aux organismes de services multisports et aux centres multisports; organiser des manifestations sportives internationales au Canada ainsi que les Jeux du Canada; promouvoir l'élaboration de la politique en matière de sport et la création d'alliances avec les ministères fédéraux, les provinces et d'autres gouvernements étrangers.

Les programmes et les activités en matière de sport comportent les responsabilités suivantes :

Organismes nationaux de sport  
Centre canadien d'administration du sport et de la condition physique  
Programme d'aide aux athlètes  
Accueil et Grands Jeux

Les activités visent les athlètes, les entraîneurs, les officiels et les organismes nationaux de sport, dont les organismes s'occupant des athlètes ayant un handicap, les organismes de services multisports et les centres multisports. Le Ministère collabore également avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour soutenir l'édification du système sportif canadien.

À Atlanta, en 1996, les athlètes canadiens et canadiennes ont remporté 22 médailles aux Jeux olympiques d'été et 69 aux Jeux paralympiques d'été. C'était la première fois que l'équipe olympique canadienne comptait plus d'athlètes féminins que d'athlètes masculins. En outre, les athlètes ont pu mieux se faire connaître grâce à la vaste couverture médiatique des Jeux olympiques (rejoignant 23,3 millions de Canadiens et de Canadiennes).

### Plan ministériel 1997-1998 à 1999-2000

Promouvoir l'excellence et reconnaître les réalisations - Le Ministère s'alliera à des partenaires pour implanter un réseau de centres multisports partout au Canada et améliorer les services et les programmes offerts aux athlètes et aux entraîneurs de haut niveau. Ces centres veilleront à harmoniser les liens entre les programmes nationaux et provinciaux d'entraînement des athlètes. En conséquence de l'examen des services en matière de sport, des changements seront apportés au cours de 1997-1998 pour voir à ce que des services intégrés soient dispensés efficacement aux athlètes et aux entraîneurs de haut niveau du Canada.

Pour gérer les réductions touchant les contributions et s'assurer que les priorités et les objectifs du gouvernement dans le domaine du sport sont atteints, le Ministère a préparé un cadre de financement et de responsabilité en matière de sport et un cadre de financement et de responsabilité pour les athlètes ayant un handicap. En outre, il met graduellement fin au soutien qu'il consent au Centre canadien d'administration du sport et de la condition physique, et à un organisme national de sport en plus des 20 auxquels il a mis fin en 1996-1997. En plus, les fonds fédéraux que les organismes nationaux de sport reçoivent pour l'administration seront plutôt destinés aux programmes et aux services à l'intention des athlètes et des entraîneurs.

Le Programme d'aide aux athlètes continuera d'offrir des allocations mensuelles d'entraînement et de subsistance et d'autres avantages aux athlètes brevetés, un soin particulier étant prêté pour assurer une répartition équitable des fonds versés directement aux athlètes. En 1997-1998, le Ministère entreprendra également un examen des critères d'admissibilité au Programme d'aide aux athlètes.

Sous les auspices de Sport Canada, le Ministère contribuera aux missions des jeux afin de rehausser le profil national et international des athlètes, de sensibiliser davantage le public aux réalisations sportives canadiennes et de lui en inspirer de la fierté. Le Ministère appuiera la participation du Canada aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord (1997), aux Jeux d'été universitaires mondiaux (1997), aux Jeux de la Francophonie (1997), aux Jeux du Commonwealth (1998), aux Jeux d'hiver de l'Arctique (1998), aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver (1998), aux Jeux panaméricains (1999) et aux Jeux olympiques et paralympiques d'été (2000).

Des efforts de consultation et de collaboration seront menés auprès des provinces et des territoires pour coordonner la mise en oeuvre des politiques du sport entre les deux ordres de gouvernement. Un nouveau cadre fédéral-provincial-territorial concernant la gestion et le financement des Jeux du Canada sera présenté lors de la rencontre des ministres du Sport prévue en 1997.

Les Jeux du Canada, dont le thème est « Le sport, ferment d'unité », constituent un pivot du développement des athlètes de chaque province et territoire; pour la majorité des athlètes, ces jeux constituent leur première expérience à des événements multisports. Les jeunes Canadiens et Canadiennes découvrent d'autres régions du pays, s'initient à la diversité et se font des amis pour la vie. De plus, les collectivités organisatrices bénéficient d'une revitalisation régionale, d'une publicité nationale et d'une augmentation du tourisme pendant la tenue des Jeux. La Maison du Canada aux Jeux du Canada offre un lieu de rencontre aux participants, aux familles et aux spectateurs; on y trouve de l'information qui fait connaître le Canada, son peuple, sa culture et son territoire. Le Ministère accordera un soutien pour des activités se rattachant aux Jeux d'été du Canada de 1997 qui se tiendront à Brandon et aux Jeux d'hiver du Canada qui auront lieu à Corner Brook.

Rôle du sport dans le développement social et l'évolution du pays - Le sport fait plus que favoriser un sentiment de fierté et d'identité au niveau de la communauté et au niveau national; il véhicule des valeurs telles que l'aspiration à l'excellence et à la justice, éléments contribuant à la qualité de vie au Canada. Le sport amateur est reconnu comme un investissement dans la formation des dirigeants de demain, et les athlètes sont des modèles pour beaucoup de Canadiens et Canadiennes.

Le Ministère appuie l'avancement de groupes sous-représentés dans le sport : les femmes, les athlètes ayant un handicap et les Autochtones. Il supervise les contrats de responsabilité avec les organismes nationaux de sport et négociera en 1997-1998 des contrats du genre avec les organismes de services multisports. Par ailleurs, il parachèvera de nouveaux programmes et politiques visant à réduire les obstacles systémiques à la participation au sport et les mettra en oeuvre.

Le Ministère appuiera le Centre canadien pour l'éthique dans le sport, qui se charge de promouvoir l'esprit sportif et l'éthique et de lutter contre le dopage (administration de tests, sensibilisation et promotion). Les Canadiens et les Canadiennes seront ainsi plus sensibilisés aux principes de l'esprit sportif. Le Ministère soutiendra aussi le développement des qualités de chef grâce à la formation de dirigeants dans le sport (entraîneurs, officiels, bénévoles et athlètes).

Le gouvernement fera connaître les valeurs canadiennes reliées à l'esprit sportif, à l'accès au sport pour les personnes ayant un handicap et aux possibilités offertes aux femmes dans le sport, en concluant des accords stratégiques bilatéraux et multilatéraux en matière de sport, tels que les protocoles d'entente avec Cuba et l'Afrique du Sud (1997-1998), et en participant à certains forums du milieu sportif international, tels que le Conseil de l'Europe, (le Comité de la Convention d'antidopage, 1997), le Groupe de travail international sur les femmes et le sport et la Conférence mondiale sur les femmes et le sport, en Namibie (1998-1999). De surcroît, le gouvernement veillera à être solidement présent sur la scène sportive internationale en ayant des représentants au sein d'organes de décision et en fournissant, par le biais du Programme de développement du sport du Commonwealth et de l'Agence canadienne de développement international, une aide en matière de sport aux Caraïbes, à l'Afrique et à l'Asie. Enfin, le Ministère accordera une aide pour des projets de sport entrepris dans des pays de la Francophonie et contribuera au projet de coordination de l'aide internationale (Comité international olympique (CIO), UNESCO).

Stimuler les investissements dans le système sportif - Le Plan d'affaires pour le sport au Canada, 1997-1998, comporte des recommandations visant à accroître l'autosuffisance du système sportif, compte tenu de la réduction des fonds provenant du secteur public. Le Ministère encouragera le secteur privé à appuyer davantage le sport, aidera à obtenir des fonds d'autres sources, et guidera la collectivité sportive dans ses efforts pour s'autofinancer davantage et pour être plus efficace. Il intensifiera la collaboration avec les autres ministères fédéraux pour voir à ce que le système sportif bénéficie d'une approche concertée et d'une optimisation des ressources.

Le Ministère collaborera avec les provinces et les régions pour assurer l'organisation réussie des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord de 1997 qui se tiendront à Victoria, des Jeux du Canada de 1997 à Brandon, et des Jeux panaméricains de 1999 à Winnipeg. L'accueil de jeux revitalise l'économie des régions touchées grâce aux échanges commerciaux, à la promotion, au tourisme, à la création d'emplois et à la formation qui en découlent, et il contribue à l'unité du pays.

Le Ministère a recours aux progrès technologiques pour répondre avec plus de diligence au public et à ses clients. Fort du lancement d'une page Web sur Internet qui a remporté un prix, il tente de voir comment cette technologie permettrait de réduire les coûts et d'accélérer les consultations.

#### Ressources prévues votées

Sport (en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996- 1997	Budget des dépenses 1997- 1998	Prévu 1998- 1999	Prévu 1999- 2000
Ressources totales	52 638	52 196	47 065	48 825
Recettes à valoir sur le crédit	-	-	-	-
Ressources prévues votées	52 638	52 196	47 065	48 825

# Programme Parcs Canada

## Autorisations pour 1997-1998 - Partie II du Budget des dépenses

### Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1997-1998	Budget principal 1996-1997
Programme Parcs Canada		
25 Dépenses de fonctionnement	150 111	168 187
30 Dépenses en capital	116 401	121 898
(L) Fonds renouvelable des unités d'entreprises de Parcs Canada	556	956
(L) Fonds renouvelable des périmètres urbains	2 497	-
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 112	19 907
<b>Total du Programme</b>	<b>291 677</b>	<b>310 948</b>

#### Objectif

Commémorer, protéger et présenter les hauts lieux du patrimoine naturel et culturel du Canada afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de les comprendre, d'en jouir et d'en profiter, de façon à assurer l'intégrité écologique et à préserver la valeur commémorative de ce patrimoine pour les générations actuelles et à venir.

#### Organisation du Programme pour sa mise en oeuvre

Le Programme Parcs Canada comprend trois activités :

- Exploitation
- Aménagement
- Gestion du Programme et services techniques

## Ressources financières du Programme Parcs Canada

### Budget des dépenses principal de 1997-1998

(en milliers de dollars)	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total Budget principal
Exploitation	209 749	100 331	(70 165)	239 915
Aménagement	21 463	16 140	-	37 603
Gestion du Programme et services techniques	6 235	7 924	-	14 159
Total	237 447	124 395	(70 165)	291 677

### Description du Programme

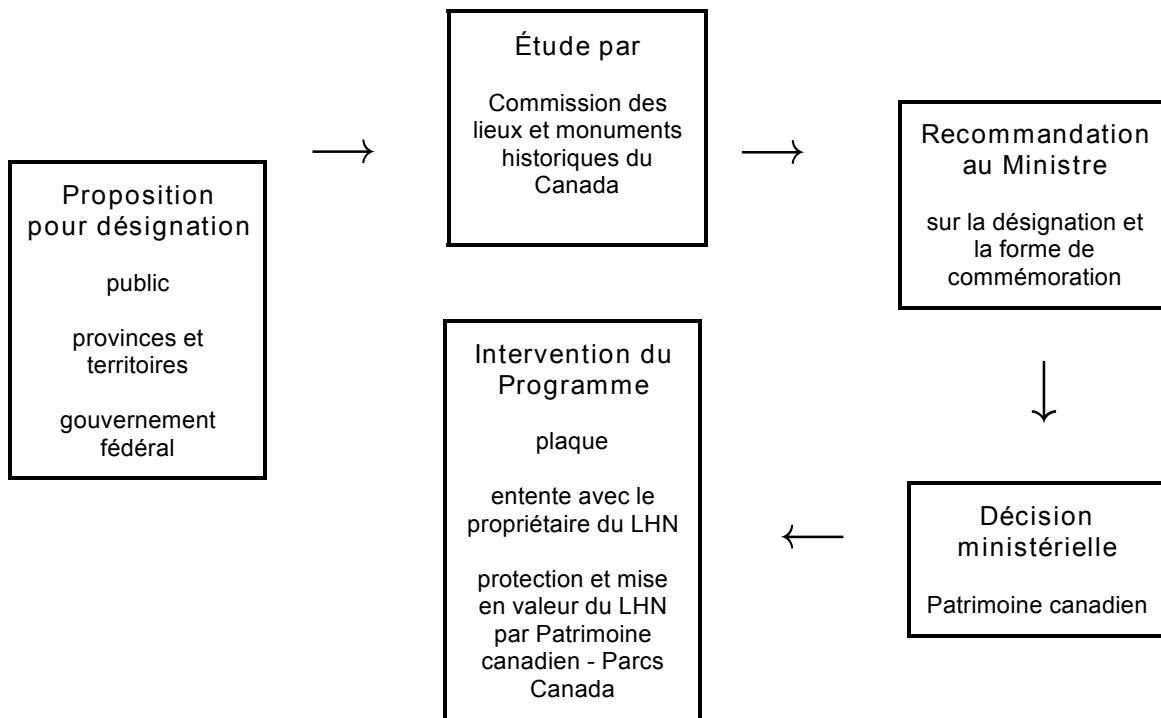
Les origines du Programme Parcs Canada remontent à 1885, année où le gouvernement fédéral a mis en réserve une zone de 26 km<sup>2</sup> dans les Rocheuses. Deux ans plus tard, le Parlement adoptait la Loi sur les parcs des Rocheuses qui faisait de cette zone «un parc public et une aire de loisir pour le plaisir du peuple canadien et l'enrichissement de ses connaissances». La mise en réserve du fort Anne, à Annapolis Royal (Nouvelle-Écosse) en 1917, en tant que premier lieu historique national, suivie de la création de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en 1919, ont jeté les bases du réseau canadien de lieux historiques nationaux. Depuis sa création, le Programme Parcs Canada a vu à l'établissement de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux qui permettent de reconnaître, de présenter, de protéger et d'exprimer les principaux éléments du patrimoine naturel et culturel du Canada.

Il existe actuellement 38 parcs nationaux, trois aires marines nationales de conservation et 786 lieux historiques nationaux, dont 131 (y compris les canaux historiques) sont administrés directement par le Ministère. Des ententes ont été conclues avec les propriétaires de 60 autres lieux historiques nationaux dans le but d'en favoriser la conservation et la mise en valeur. Le Ministère assure également la protection des gares ferroviaires patrimoniales qui appartiennent à des compagnies de chemin de fer réglementées par le fédéral ou qui sont sous le contrôle de celles-ci, et il administre la politique sur les édifices fédéraux du patrimoine. Le Ministère gère le bureau fédéral d'archéologie et coordonne le programme fédéral-provincial des rivières du patrimoine canadien (la Colombie-Britannique a mis en place son propre système de rivières du patrimoine en plus du système fédéral). Enfin, il participe à diverses tribunes internationales où il apporte son expertise. Parcs Canada collabore également avec les organismes patrimoniaux, l'industrie touristique et les communautés voisines des parcs et des lieux.

Voici les principaux processus servant à la mise en oeuvre du Programme Parcs Canada :

Les recommandations des conseillers du Ministre - Les décisions du Ministre concernant la commémoration des personnes, des lieux et des événements d'importance historique nationale sont fondées sur les recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

## Commémoration des lieux historiques nationaux (LHN)



Les plans de réseaux - Le Plan du réseau des parcs nationaux divise le Canada en 39 régions naturelles et précise dans quelle mesure chacune est représentée par les parcs nationaux du pays. Le Plan de réseau des aires marines nationales de conservation divise le pays en 29 régions marines et décrit l'avancement de la planification du réseau dans chacune de ces régions. Le Plan du réseau des lieux historiques nationaux présente l'histoire du Canada selon différents thèmes. Ces trois plans servent de guide pour l'identification des zones naturelles et les endroits du patrimoine susceptibles d'être incorporés dans les réseaux du Programme Parcs Canada.

Les plans directeurs - On établit un plan directeur pour chacun des parcs, aires marines de conservation, lieux et canaux historiques. Ces plans servent à élaborer les stratégies qui permettront d'assurer l'intégrité écologique et commémorative de chaque entité du Programme. Les plans directeurs tiennent compte du contexte régional et sont compatibles avec les objectifs globaux de la politique nationale. Ils sont approuvés par le Ministre après une consultation publique, puis déposés au Parlement.

Le Plan d'affaires - Le document stratégique de Parcs Canada décrit les priorités et les questions qui devront être traitées au cours des prochaines années, en vue de s'acquitter des responsabilités fondamentales suivantes :

- assurer l'intégrité écologique et commémoratives des parcs et lieux;
- offrir des services aux clients; et
- dépenser les deniers publics de façon raisonnable et efficace.



Le rapport sur l'État des Parcs -Ce rapport décrit l'état de santé des parcs nationaux existants et fait le compte rendu des progrès réalisés en vue du parachèvement du réseau. Il décrit les tendances et fait état des résultats de la mise en oeuvre du Plan d'affaires de Parcs Canada.

## Environnement

Les Canadiens et les Canadiennes reconnaissent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux en tant que symboles de la nation, de ses gens, de ses valeurs, de son histoire et de ses espoirs. Les employés de Parcs Canada sont reconnus dans le monde entier comme des chefs de file en matière de gestion des ressources naturelles et culturelles. Parcs Canada est aujourd'hui confronté à un défi de taille : malgré des crédits parlementaires réduits, parachever le réseau des parcs nationaux, étendre celui des aires marines nationales de conservation et améliorer le réseau des lieux historiques nationaux. Il se doit de relever ce défi, car les Canadiens et les Canadiennes, cherchant à confirmer leur identité par le biais de leur patrimoine, s'attendent à ce que les places patrimoniales nationales jouent un rôle important dans la promotion de l'identité et de l'unité nationales. Dans le but d'orienter la gestion et d'offrir la latitude et la discipline nécessaires pour faire face aux changements tout en atteignant les objectifs visés, le Ministère se préparera à la mise en place de l'Agence Parcs Canada, conformément au discours du budget de 1996.

### Ressources prévues allouées

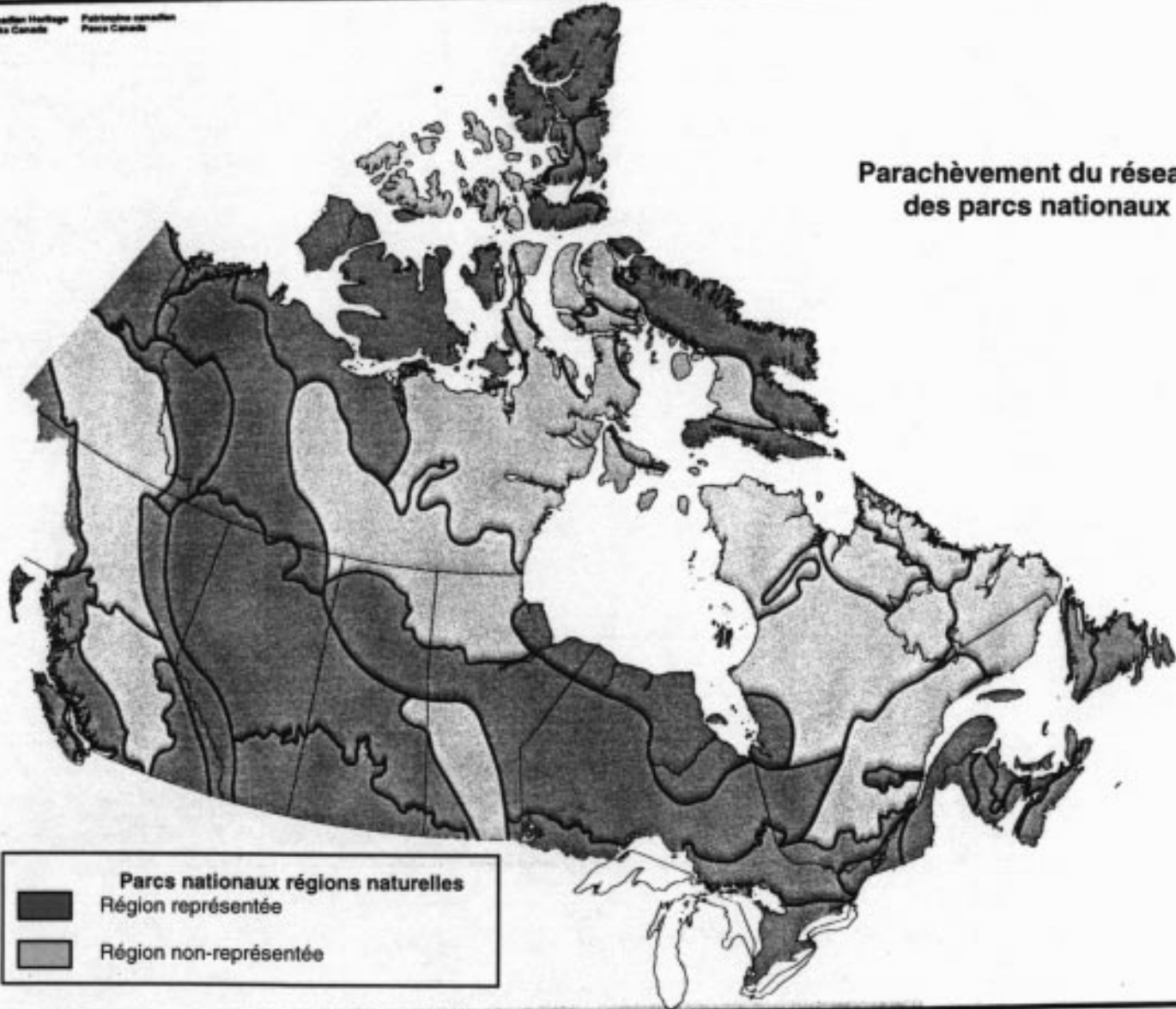
Programme Parcs Canada (en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Ressources totales	367 913	361 842	324 892	319 501
Recettes à valoir sur le crédit	(56 965)	(70 165)	(79 159)	(77 340)
Ressources prévues votées	310 948	291 677	245 733	242 161

### Plan ministériel 1997-1998 à 1999-2000

Nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires protégées connexes Afin de parachever le réseau des parcs nationaux et d'étendre le réseau des lieux historiques nationaux, le ministère du Patrimoine canadien mettra en réserve, établira et commémorera d'autres exemples exceptionnels du patrimoine du Canada pour le bénéfice des générations à venir.

- Avec l'appui des partenaires des provinces, des territoires et des Premières nations, des ententes devraient être conclues en 1997-1998 en ce qui a trait aux projets de parc national du Nord-de-l'île-de-Baffin (Territoires du Nord-Ouest), de la Baie-Wager et des Monts-Torngat (Labrador).
- En 1997-1998, des terres devraient également être mises en réserve aux fins de la création d'un parc national dans la région des lacs du Manitoba, et d'autres projets de parcs seront présentés dans les Territoires du Nord-Ouest, au Labrador et en Colombie-Britannique.

### Parachèvement du réseau des parcs nationaux



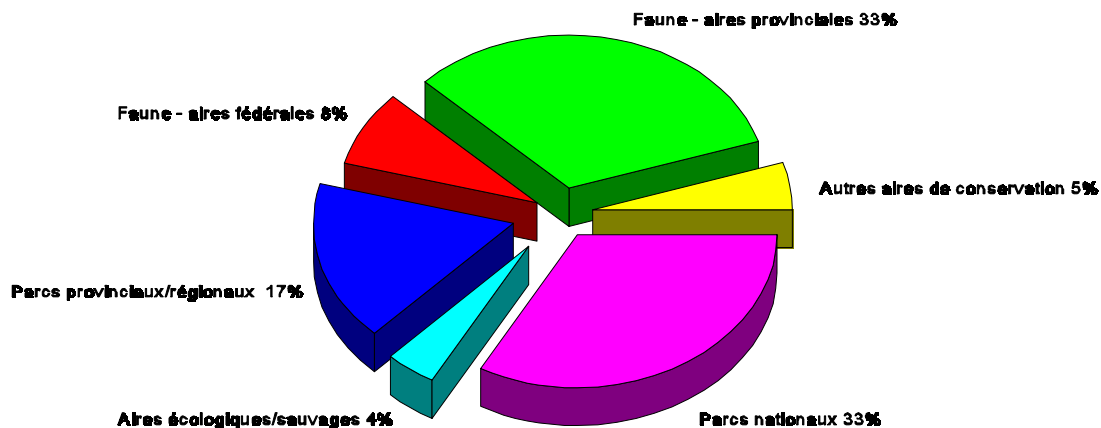
- On élabore également des ententes de coopération en vue de la désignation de lieux historiques nationaux à Arviq et Baker Lake ainsi que dans les collines Grizzly Bear et Scented Grass.
- On étudie la possibilité de commémorer les lieux évoqués dans les principaux thèmes historiques afin d'assurer une plus grande représentation de l'histoire des Autochtones, des femmes et des communautés culturelles.
- On essaiera de conclure des ententes de partage des coûts à l'égard des lieux historiques traitant des thèmes suivants : les types de peuplement; l'agriculture, les industries et la fabrication; l'architecture et l'ingénierie et, enfin, les paysages culturels.

Protection et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel d'importance nationale Le Ministère maintiendra l'intégrité écologique des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux grâce à une planification et à des mesures efficaces. Il veillera également à ce que la gestion du patrimoine national repose sur une base législative et politique solide.

Le ministère du Patrimoine canadien mène des consultations auprès du ministère des Finances pour voir si le régime fiscal fédéral pourrait être modifié de façon à protéger les biens patrimoniaux privés. Parallèlement, le Ministère examine les politiques en vigueur sur les biens afin d'assurer la protection des éléments d'actif patrimoniaux appartenant à l'État.

Des plans quinquennaux approuvés faciliteront la reddition de comptes concernant l'état de conservation des ressources naturelles et culturelles des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada. En 1997-1998, Parcs Canada présentera un rapport au Parlement, conformément aux dispositions de la Loi sur les parcs nationaux sur la reddition de comptes (État des parcs).

#### Pourcentage des différents types d'aires naturelles protégées au Canada



Les aires patrimoniales en tant qu'éléments contribuant à la santé et à l'expansion de l'économie touristique- Le gouvernement fédéral est déterminé à permettre aux visiteurs d'utiliser les aires patrimoniales existantes du Canada et d'en profiter, ainsi qu'à leur offrir des services de qualité dans les parcs et les lieux existants. Les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation, les lieux historiques nationaux et les canaux accueillent chaque année 26 millions de visiteurs.

En collaboration avec la Commission canadienne du tourisme et avec les autorités locales, le Ministère mettra sur le marché des programmes destinés à attirer les visiteurs canadiens et étrangers dans les lieux sous-utilisés afin qu'ils puissent en apprendre davantage au sujet des aires patrimoniales du Canada, qui sont des symboles du pays, de son patrimoine et de son peuple, en plus d'en faire l'expérience.

Le Ministère mettra également au point un message clair et cohérent au sujet des aires patrimoniales du Canada. Ce message sera destiné aux Canadiens et aux Canadiennes et à la communauté internationale. Pour le diffuser, les médias nationaux et la communauté internationale disposeront d'une série de produits de communication améliorés. De plus, en 1997-1998, le Ministère instaurera une nouvelle gamme de moyens d'identification (panneaux, uniformes, publications.)

Le ministère du Patrimoine canadien cherchera à établir de nouveaux partenariats tout en profitant des possibilités d'investir, de gérer et de promouvoir conjointement les aires patrimoniales protégées. Il explorera également de nouvelles formes de gestion des affaires publiques de concert avec les résidents des six périmètres urbains situés dans un parc.

Approche fondée sur le plan d'affaires- Pour faire face aux contraintes budgétaires tout en parachevant le réseau des parcs nationaux et en améliorant le réseau des lieux historiques nationaux et en étendant celui des aires marines nationales de conservation, Parcs Canada diminuera ses besoins en crédits parlementaires en augmentant ses recettes; de plus il améliorera sa capacité de gérer, d'établir et de protéger les ressources patrimoniales actuelles et futures. Grâce au plan d'affaires national, il réduira ses coûts tout en maintenant les services et les éléments d'actif nécessaires, en plus d'atteindre les objectifs de protection et de mise en valeur fixés par la loi. Le plan d'affaires national prévoit divers examens axés sur la réduction des éléments d'actif, les autres modes de prestation des services, les nouvelles priorités, la réduction des frais généraux et des investissements plus conformes à une démarche commerciale.

Parcs Canada a commencé à appliquer un programme de recouvrement des coûts réels de prestation des services et d'octroi à des individus du droit d'utiliser les biens publics en éliminant les subventions pour les services aux entreprises et en fixant des droits qui permettent la pleine récupération des coûts. Les permis et les baux seront renégociés pour tenir compte de la valeur marchande courante.

### Dépenses prévues allouées

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Exploitation	251 012	239 915	194 241	191 532
Aménagement	42 650	37 603	37 272	36 372
Gestion du Programme et services techniques	17 286	14 159	14 220	14 257
Total	310 948	291 677	245 733	242 161

# Exploitation

Exploiter les parcs, les lieux et les canaux de façon à les protéger à jamais et à encourager le public à comprendre et à apprécier ces ressources du patrimoine national et à en profiter.

## Dépenses prévues allouées

Exploitation (en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999- 2000
Ressources totales	307 977	310 080	273 400	268 872
Recettes à valoir sur le crédit	(56 965)	(70 165)	(79 159)	(77 340)
Ressources prévues votées	251 012	239 915	194 241	191 532

Les ressources de l'activité Exploitation serviront à protéger et à gérer les ressources patrimoniales, à entretenir et à exploiter les installations et à donner des services au public. Il s'agit de gérer quelque 230 000 km<sup>2</sup> de terres et d'eau, d'assurer l'entretien de tous les éléments d'actif et d'offrir des services d'interprétation ainsi que d'autres services et installations.

## Protection et gestion des ressources

La protection et la gestion des ressources naturelles et culturelles est fondée sur les principes et les pratiques de gestion axée sur l'écosystème et les ressources culturelles. Diverses initiatives sont en place pour assurer la protection des ressources et des visiteurs, notamment des programmes d'application de la loi dans 38 parcs nationaux et des programmes de sécurité publique dans tous les endroits en exploitation. De plus, 1 500 évaluations environnementales sont réalisées chaque année et 8 000 objets historiques et spécimens archéologiques ont été conservés à ce jour.

## Mise en valeur du patrimoine et éducation du public

La mise en valeur des ressources naturelles et culturelles est assurée comme suit :

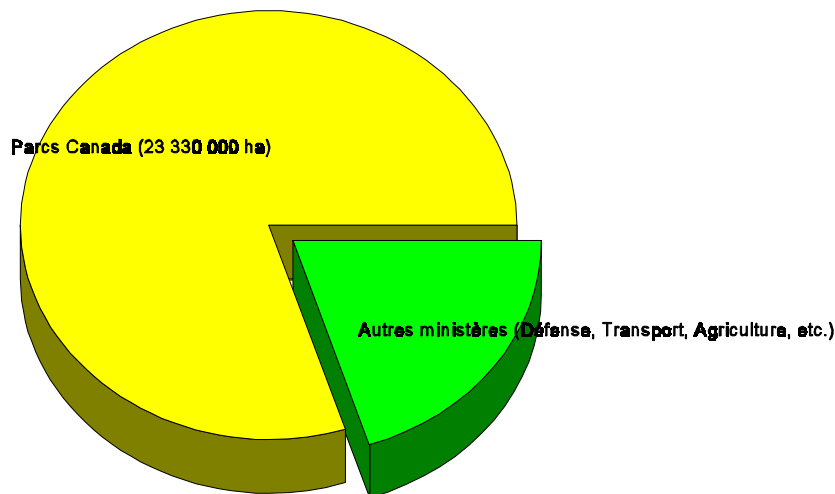
- services d'accueil et d'orientation offerts aux visiteurs dans tous les endroits en exploitation;
- programmes d'interprétation et de diffusion externe;
- occasions de loisirs;
- concessions et permis d'occupation;
- information du public au moyen de panneaux, brochures, cartes, émissions de radio et de télévision.

## Entretien des installations

Beaucoup de temps et de ressources sont nécessaires pour appuyer le mandat de Parcs Canada, notamment :

- la réfection de biens évalués à 5,93 milliards \$ (en dollars de 1995), y compris de routes. Il s'agit de la réparation importante, de la stabilisation ou du remplacement de biens détériorés par l'âge ou par l'utilisation;
- l'entretien préventif et la réparation de quelque 5 100 bâtiments contemporains, 900 bâtiments historiques, 3 570 km de routes<sup>1</sup> 600 services publics, 300 ponts, 785 structures marines, 2 600 biens terrestres et 200 éléments de fortifications;
- le remplacement d'une partie des 5 500 éléments de matériel, y compris du matériel lourd, des embarcations et des véhicules évalués à 80 millions \$;
- l'exécution de 200 tâches d'entretien courantes telles que l'enlèvement des ordures dans 12 500 emplacements de camping;
- l'évaluation de l'état et de l'efficacité des biens utilisés à des fins d'interprétation et d'information dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les canaux historiques et les aires marines nationales de conservation.

### Total des terres de propreté fédérale



---

1 Incluant la Transcanadienne dans les parcs, mais excluant les routes de la municipalité de Banff autrefois incluses dans l'inventaire du parc.

## Aménagement

Identifier, acquérir ou protéger autrement des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada; aménager les aires patrimoniales; et offrir au public des occasions appropriées de faire l'expérience de ce patrimoine national.

### Ressources prévues allouées

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999- 2000
Ressources totales	42 650	37 603	37 272	36 372
Recettes à valoir sur le crédit	-	-	-	-
Ressources prévues votées	42 650	37 603	37 272	36 372

L'activité Aménagement appliquera la Politique sur le développement du réseau des parcs, sur les édifices fédéraux du patrimoine et la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales et s'occupera des priorités du Plan d'investissement à long terme. Ces priorités incluent le respect des ententes fédérales-provinciales existantes et la réalisation de divers projets approuvés antérieurement et d'autres conventions liant les parties.

### Politique, recherche et planification

Voici les principaux programmes mis en oeuvre :

- élaboration de plans de réseaux et études connexes dans les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux pour recenser et évaluer les ressources du patrimoine;
- études de faisabilité;
- négociation d'ententes fédérales-provinciales, d'ententes de partage des frais et mise sur pied d'autres outils pour établir des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des lieux historiques nationaux et des aires patrimoniales à gestion conjointe; modification de la loi;
- participation aux négociations sur les revendications territoriales des Autochtones en ce qui a trait aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation et aux lieux historiques nationaux;
- appui au Réseau des rivières du patrimoine canadien et à la participation de Parcs Canada au programme en tant qu'organisme fédéral responsable;



- élaboration de plans directeurs et études de planification connexes;
- consultation auprès du public et d'autres ministères au sujet des programmes, règlements, politiques et propositions en vue d'établir des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux.

#### Acquisition, conservation et mise en valeur des endroits du patrimoine

Voici quelques-unes des principales initiatives à ce chapitre :

- acquisition de ressources du patrimoine;
- conservation des ressources culturelles;
- administration des subventions et contributions aux programmes de conservation à gestion conjointe;
- mise en place d'installations, de programmes et de services dans les parcs, les lieux historiques et les canaux nouvellement ou partiellement aménagés.

## Gestion du Programme et services techniques

Fournir des services d'orientation ainsi que des services techniques et administratifs au Programme Parcs Canada.

### Ressources prévues allouées

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996- 1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998- 1999	Prévu 1999- 2000
Ressources totales	17 286	14 159	14 220	14 257
Recettes à valoir sur le crédit	-	-	-	-
Ressources prévues votées	17 286	14 159	14 220	14 257

### Gestion du Programme

La sous-activité Gestion du Programme fournit divers services spécialisés et techniques, notamment en matière d'architecture et de génie, d'immobilier et de mise en marché. Conformément au Plan d'affaires, elle assume plus particulièrement les fonctions suivantes :

- planification stratégique d'affaires;
- analyse des investissements et des risques;
- partenariats d'affaires;
- gestion des portefeuilles d'investissement;
- tourisme patrimonial.

### Services techniques

Parcs Canada achète des services de conception et des services connexes auprès d'une unité des Services d'architecture et de génie de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Cette unité, qui est dédiée au Programme, partage des locaux avec celui-ci à l'administration centrale et dans les bureaux régionaux.

# Programme des Services de gestion ministériels

## Autorisations pour 1997-1998 - Partie II du Budget des dépenses

### Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1997-1998	Budget principal 1996-1997
Programme des Services de gestion ministériels		
1 Dépenses du Programme	76 361	74 097
(L) Ministre du Patrimoine canadien - Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 708	7 674
<b>Total du Programme</b>	<b>85 118</b>	<b>81 820</b>

#### Objectif

Guider et appuyer les activités ministérielles dans la mise en oeuvre des programmes afin de permettre au Ministère de réaliser son mandat et de respecter ses obligations de rendre compte.

## Organisation du Programme pour sa mise en oeuvre

Le Programme des services de gestion ministériels comprend deux activités :

- Coordination
- Soutien dans les régions

## Ressources financières du Programme des Services de gestion ministériels

### Budget des dépenses principal de 1997-1998

(en milliers de dollars)	Fonctionnement	Total Budget des dépenses
Coordination	54 623	54 623
Soutien dans les régions	30 495	30 495
Total	85 118	85 118

### Ressources votées prévues

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Coordination	50 612	54 623	44 460	42 710
Soutien dans les régions	31 208	30 495	22 563	22 625
Total	81 820	85 118	67 023	65 335

## Coordination

Fournir une orientation stratégique et assurer la gestion et la coordination des services du Ministère.

Le Ministère vise à devenir plus souple en fournissant avec efficacité et efficience des services et des produits de qualité, en assurant une base solide pour la gestion stratégique de l'information, des fonctions et des services, et en offrant à ses employés la formation et le perfectionnement dont ils ont besoin pour acquérir la compétence voulue pour appuyer la mise en oeuvre des programmes.

L'activité Coordination comporte la prestation de conseils stratégiques, ainsi que l'offre de produits et de services relatifs à la gestion financière, à la gestion des ressources humaines, aux communications et aux affaires publiques, à la planification stratégique et à la coordination des politiques, aux vérifications, examens et évaluations, ainsi qu'à la gestion de l'information. En outre, elle assure la promotion des activités de Patrimoine canadien grâce à des échanges dynamiques avec d'autres ministères, les provinces, les territoires et la communauté internationale. De plus, elle coordonne la participation du Canada aux expositions internationales.

Cette activité sert à appuyer la Ministre et la Secrétaire d'État, la Sous-ministre, la haute direction ainsi que le personnel des différents secteurs et régions du Ministère. Elle facilite également les liens du Ministère avec les organismes et les sociétés d'État qui composent le portefeuille du Patrimoine canadien, d'autres ministères fédéraux, les organismes centraux, le Parlement, le secteur privé et le public canadien.

Pour cette activité, le principal défi sera de trouver des façons nouvelles et meilleures de dispenser des services en assurant la gestion stratégique des ressources décroissantes. Pour aider le Ministère à se concentrer sur les résultats, il faudra être mieux informé des besoins de la clientèle. Pendant la période de planification, on s'emploiera notamment à resserrer les liens avec les organismes du portefeuille et les autres ministères fédéraux afin de s'assurer que les Canadiens et les Canadiennes bénéficient de la meilleure gamme possible de services.

### Plan ministériel de 1997-1998 à 1999-2000

**Meilleure exécution et autres méthodes de financement ou instruments d'exécution** Compte tenu des décisions découlant de l'Examen des programmes et des nouveaux liens établis entre les parcs et lieux historiques et le sous-ministre adjoint - Parcs Canada, on mettra en place une nouvelle structure ministérielle efficace et efficiente dans laquelle toutes les composantes du Ministère pourront continuer à travailler de concert à la réalisation de la mission et à la prestation de services au public.

Le ministère du Patrimoine canadien fera également la promotion des expositions internationales pour mettre en évidence ses activités de base et ses objectifs relativement à la culture, aux valeurs, au prochain millénaire et à l'identité canadienne. Dans ce contexte, il mettra en place un cadre de partenariat répondant mieux aux besoins de ses partenaires provinciaux et du secteur privé.

**Gestion stratégique de l'information et des ressources** L'activité Coordination permet de fournir de l'information, des analyses et des conseils à valeur ajoutée à l'appui de la prise de décisions intégrée et de la reddition de comptes. À cette fin, les efforts seront centrés sur les travaux de recherche et d'élaboration de politiques qui soutiennent les initiatives horizontales, et l'on constituera des réseaux entre le Ministère, le portefeuille et le gouvernement dans son ensemble, afin de s'assurer que tous les intervenants s'emploient à répondre aux besoins des Canadiennes et des Canadiens. L'amélioration des communications internes et le renforcement de la coordination faciliteront la prestation de conseils stratégiques opportuns et fiables à l'appui des priorités ministérielles. De plus, l'importance accrue accordée à la formation des employés permettra de maximiser l'utilisation des nouvelles technologies et de relever les défis posés par un environnement en mutation.

## Soutien dans les régions

Fournir une gamme complète de services de gestion pour la prestation des programmes au niveau régional.

L'activité Soutien dans les régions assure la prestation de services dans les domaines des ressources humaines, de l'administration, des finances, des communications, de la gestion de l'information, des services juridiques, de l'évaluation des programmes et de la vérification interne, au niveau régional, en vue d'appuyer la mise en oeuvre des programmes.

### Tableau des dépenses financées par crédits

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Soutien dans les régions	31 208	30 495	22 563	22 625

Le Ministère maintiendra une présence régionale forte et active par l'entremise de cinq régions administratives : Atlantique, Québec, Ontario, Prairies (comprenant le Manitoba, la Saskatchewan et les Territoires du Nord-Ouest) et Pacifique (Alberta, Colombie-Britannique et Yukon). À compter du 2 janvier 1997, les directeurs exécutifs régionaux chargés du Programme d'identité canadienne relèveront du Sous-ministre adjoint, Gestion stratégique. Les gestionnaires des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux relèvent directement du Sous-ministre adjoint, Parcs Canada. Deux directeurs généraux, un pour l'Est (Atlantique, Québec et Ontario) et l'autre pour l'Ouest (Prairies et Pacifique), se partagent la responsabilité du soutien de toutes les unités des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux.

## C. Rapport de rendement 1995-1996

### 1. Aperçu du Ministère

Le ministère du Patrimoine canadien s'emploie, avec les Canadiens et les Canadiennes, à façonner une société qui respecte sa population, son territoire et son patrimoine.

#### Priorités ministérielles de 1995-1996

- Voir à ce qu'on puisse trouver du contenu canadien sur l'inforoute;
- s'occuper de dossiers structurels qui ont trait à la stabilité financière durable des établissements culturels et patrimoniaux;
- sensibiliser davantage les Canadiens et les Canadiennes à leur identité et à leurs valeurs communes et favoriser une plus grande participation de tous les citoyens à la vie sociale, politique, économique et culturelle de la société canadienne;
- recentrer les activités liées à l'identité canadienne, à la participation des citoyens et au multiculturalisme d'après les priorités établies par le public : promotion de l'intégration, accès aux institutions, compréhension et respect mutuels des groupes et civisme éclairé;
- positionner les programmes du Ministère de manière à favoriser la collaboration avec les Autochtones du pays, afin de mettre en oeuvre le programme d'action du gouvernement;
- mettre en oeuvre un cadre redditionnel pour l'application des articles 41 et 42 de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles;
- examiner deux mécanismes liés au sport amateur : un cadre de financement et de responsabilisation pour les contributions aux organismes nationaux de sport, et une politique sur l'appui fédéral aux grandes manifestations sportives internationales organisées au Canada;
- appliquer une nouvelle démarche aux programmes de protection et de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, et parachever le réseau des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux;
- fournir en temps opportun des données et conseils stratégiques, des services de communication utiles et efficaces et des services ministériels efficaces, afin de favoriser l'application au Ministère des résultats de l'Examen des programmes.

## Élaboration de mesures du rendement

L'Examen des programmes a été pour le Ministère l'occasion de réexaminer ses programmes et ses activités de fond en comble. On a réussi à établir et à valider les secteurs d'activité essentiels, à cerner les dossiers « horizontaux » qui existent au Ministère et dans d'autres parties du portefeuille, et à modifier les modalités de prestation des programmes. Le Ministère a également pu trouver des facteurs d'économie et élaborer les plans nécessaires pour les actualiser.

Cet examen complet du Ministère, des initiatives pangouvernementales comme les changements apportés au Système de gestion des dépenses et l'importance accrue accordée aux résultats et à la qualité des services ont mené à deux innovations à l'appui des rapports de rendement.

Le Plan d'action stratégique sert à relier des résultats précis au cadre stratégique global par l'intermédiaire de cinq orientations stratégiques : rehausser la fierté à l'égard du Canada, contribuer à la croissance économique et à la prospérité, protéger le patrimoine, garantir l'accès aux moyens d'expression canadiens et à nos espaces communs, et favoriser la participation et la contribution à notre société.

Pour chaque secteur d'activité de base (la radiodiffusion, les industries culturelles, les arts, le patrimoine, l'identité canadienne, le multiculturalisme, les langues officielles, le sport, les parcs et les lieux historiques), on établit un objectif en rapport avec la mission et les orientations stratégiques pertinentes. Pour chaque objectif, on fixe des axes stratégiques représentant les priorités de la politique ou du programme, et les actions internes ou les extrants et les points de repère, de même que les résultats tangibles, qui découleront des activités ministérielles et des critères utilisés pour les mesurer.

Création du Secteur de la gestion stratégique - Le Ministère a créé ce secteur en vue de favoriser une meilleure coordination latérale, une plus grande intégration et une cohérence accrue de ses activités. Le nouveau secteur rassemble la politique et la planification stratégiques ainsi que les fonctions de communication et d'examen, intégrant ainsi les fonctions liées aux rapports de rendement, ce qui aidera les gestionnaires à considérer davantage le rendement comme les résultats obtenus à long terme.

Au niveau stratégique, il est primordial de raffiner les critères de succès et les mesures des résultats. Au niveau opérationnel, les secteurs et les programmes établissent des cadres de responsabilité et d'évaluation qui aident à surveiller et à mesurer le rendement à long terme. On fait aussi des examens, des évaluations et des vérifications pour obtenir des données à court terme sur le rendement. Certains de ces examens correspondent exactement aux priorités stratégiques du Ministère indiquées dans le Rapport du président du Conseil du Trésor sur l'Examen. De plus en plus souvent, des travaux d'examen et d'évaluation se font en même temps que la réorientation de politiques, et les nouvelles descriptions de programme s'accompagnent de cadres d'évaluation.



## Rendement financier

### Dépenses prévues et dépenses réelles par programme

(en milliers de dollars)	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Identité canadienne	561 781	591 698
Parcs Canada	365 448	395 873
Services de gestion ministériels	79 588	91 944
	1 006 817	1 079 515
Recettes à valoir sur le crédit	(39 953)	(54 107)
Dépenses nettes	966 864	1 025 408
Non budgétaires - Prêts	10	2 480
Total	966 874	1 027 888

Explication de la différence : La différence de 61 025 000 \$ entre les dépenses réelles et les dépenses prévues dans le Budget des dépenses principal est surtout due à des crédits additionnels obtenus, au moyen du Budget supplémentaire, pour :

	(en millions de dollars)
• des contributions à l'appui des langues officielles	16,6
• le report de fonds du budget de fonctionnement de l'année précédente	10,5
• l'aménagement de l'héritage patrimonial marin du Pacifique	9,5
• la conservation de la vallée de la Rouge	5,0
• l'aide financière à des initiatives dont le but est de favoriser la participation à la société canadienne et à célébrer la fête du Canada	4,6
• des prêts aux industries culturelles et pour les dépenses de fonctionnement liées à la gestion du Fonds de développement des industries culturelles	4,1
• les contributions aux associations autochtones, aux groupes de femmes autochtones, aux sociétés de communications autochtones, aux centres d'accueil et participation aux dépenses d'immobilisation des centres d'accueil	3,4
• les dépenses statutaires liées aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,6
• les contributions aux organismes commanditaires de jeux omnisports régionaux, nationaux et internationaux	1,5
• l'aménagement du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent	1,5

(en millions  
de dollars)

- les dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne 1,1
- les initiatives de formation dans le domaine du film et de la vidéo 1,0
- l'aménagement du site historique national de Grosse Île 0,7

## 2. Détails par programme

### Sommaire du rendement du Ministère

En 1994-1995, dans le cadre de l'Examen des programmes, le Ministère a évalué les activités qu'il menait, les méthodes qu'il utilisait et les motifs qui justifiaient ses activités. Toutefois, c'est en 1995-1996, lors de l'Examen des Programmes II que le Ministère a raffiné son cadre de politiques, défini les secteurs d'activités qui lui permettent de répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes désireux de renforcer la fédération et les systèmes appropriés à la mise en oeuvre de ces activités. Ces examens de programmes ont permis d'orienter les politiques, les priorités et les programmes ministériels pour les années futures. Au cours de la période allant de 1997-1998 et 1999-2000, le Ministère mettra l'emphase sur ses engagements vis-à-vis le rendement et la démonstration des résultats.

Voici certains résultats de 1995-1996 :

- efforts concertés afin d'accroître la teneur canadienne en radiodiffusion et de faire en sorte que nos médias expriment la réalité canadienne;
- activités liées à l'application des articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles afin d'accroître le dynamisme des minorités de langue française ou anglaise et, ainsi, de favoriser la pleine reconnaissance et l'emploi du français et de l'anglais dans notre société;
- négociation du transfert aux Autochtones de la maîtrise des dossiers qui touchent leurs collectivités;
- efforts visant à parachever le réseau des parcs nationaux et à étendre le réseaux des lieux historiques nationaux;
- établissement d'un processus coopératif de planification stratégique auquel participent tous les secteurs et toutes les régions, et qui permet au Ministère de s'acquitter de ses responsabilités.

# Programme de l'Identité canadienne

## Objectif

Favoriser l'épanouissement d'un sentiment profond d'identité canadienne qui repose sur des valeurs et des buts communs, afin de renforcer les fondations sur lesquelles le Canada peut grandir et prospérer.

## Rendement financier par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Développement culturel	165 752	171 757
Langues officielles	253 324	273 899
Participation	142 705	146 041
	<u>561 781</u>	<u>591 697</u>
Recettes à valoir sur le crédit	(1 185)	(1 262)
Total	<u>560 596</u>	<u>590 435</u>
Non budgétaire - Prêts	10	2 480
	<u>560 606</u>	<u>592 915</u>

Explication de la différence : La différence de 32 309 000 \$ entre les dépenses réelles et les dépenses prévues dans le Budget des dépenses principal est surtout due à des crédits additionnels obtenus, au moyen du Budget supplémentaire, pour :

(en millions de dollars)

- des contributions à l'appui des langues officielles 16,6
- l'aide financière à des initiatives dont le but est de favoriser la participation à la société canadienne et à célébrer la fête du Canada 4,6
- des prêts aux industries culturelles et pour les dépenses de fonctionnement liées à la gestion du Fonds de développement des industries culturelles 4,1
- des contributions aux associations autochtones, aux groupes de femmes autochtones, aux sociétés de communications autochtones, aux centres d'accueil et participation aux dépenses d'immobilisation des centres d'accueil 3,4
- le report de fonds du budget de fonctionnement de l'année précédente 2,0
- des contributions aux organismes commanditaires de jeux omnisports régionaux, nationaux et internationaux 1,5
- des initiatives de formation dans le domaine du film et de la vidéo 1,0

# Développement culturel et patrimoine

## Radiodiffusion

Protéger, enrichir et renforcer le tissu culturel, social, économique et politique du Canada en assurant le développement d'un système de radiodiffusion durable qui témoigne de la diversité du pays et auquel tous les citoyens ont accès.

### Favoriser le contenu, les choix et les moyens d'expression canadiens

À la suite du discours du Trône de 1995, un Comité d'examen a été chargé d'étudier les mandats de la Société Radio-Canada (SRC), de l'Office national du film (ONF) et de Téléfilm Canada. Il a produit un rapport largement diffusé qui contient des recommandations précises à l'intention du gouvernement, et ce dernier est en train de les examiner.

Un nouveau secrétariat formé de personnalités du monde de la radiodiffusion coordonnera la transition à la télévision numérique et conseillera le gouvernement à ce sujet. Les mandats de quatre groupes de travail ont aussi été établis. Le rapport Évaluation du marché de la diffusion de données par radio a aussi été publié; on cherche à préciser les incidences de la radio numérique sur le plan de la commercialisation et de l'économie.

### Mesures favorisant la radiodiffusion et l'autoroute canadienne de l'information

Après avoir examiné le premier volet du rapport final du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information (La société canadienne à l'ère de l'information : Pour entrer de plain-pied dans le 21<sup>e</sup> siècle), le Ministère s'est engagé à élaborer des stratégies visant à garantir qu'il y aura un contenu culturel canadien sur l'autoroute; à améliorer l'accès des producteurs de produits multimédias aux capitaux; à assurer la production de produits culturels pour l'étranger; à établir avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et Industrie Canada une équipe chargée d'améliorer l'accès et la qualité; à créer avec Industrie Canada un groupe d'étude de la numérisation; à mettre au point des mesures incitatives comme un projet pilote pour la formation des créateurs; à élaborer une stratégie nationale d'accès grâce à un partenariat avec Industrie Canada. Enfin, le Ministère et Industrie Canada ont continué de travailler au rapport « Concurrence et culture sur l'autoroute canadienne de l'information »; on veut en effet établir des principes régissant l'autoroute, de plus en plus achalandée.

Le rapport Josephson (Étude sur les effets de la violence télévisuelle sur les enfants, selon leur âge) ayant précisé la position du CRTC sur la violence dans les médias, le Ministère a monté la campagne « La violence – à vous de réagir », avec l'aide de radiodiffuseurs, d'autres ministères et d'organismes externes.

Le ministère du Patrimoine canadien a incité le Groupe des Sept (pays les plus industrialisés) et certains pays en développement à reconnaître l'importance de la diversité culturelle et linguistique.

### Dépenses prévues et dépenses réelles

Radiodiffusion (en milliers de dollars)	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Ressources totales	7 835	9 282
Recettes à valoir sur le crédit	-	-
Dépenses prévues et dépenses réelles	7 835	9 282

Explication de la différence : La différence de 1 447 000 \$ entre les dépenses réelles et les dépenses prévues dans le Budget des dépenses principal provient principalement de la réallocation de ressources à des priorités de l'activité Développement culturel et patrimoine.

### Industries culturelles

Assurer une position concurrentielle durable sur le marché canadien en ce qui a trait à la production et la distribution de produits canadiens sur différents supports, et ce dans un cadre juridique qui applique les prescriptions canadiennes et internationales du droit d'auteur.

Industrie du film, du vidéo et de l'enregistrement sonore - Une analyse du rapport final du Groupe de travail sur l'avenir de l'industrie canadienne de la musique présenté en 1996 est en cours.

Afin de compléter le remplacement du programme de déduction pour amortissement applicable aux produits audiovisuels par le programme de crédit d'impôt, le Ministère a établi des règles et des procédures pour opérationnaliser le programme de crédit d'impôt, et a poursuivi des négociations détaillées concernant les amendements à la Loi de l'impôt sur le revenu et la réglementation afférente.

Industrie de l'édition - En 1995-1996, les discussions se sont poursuivies avec l'industrie à propos des instruments de politique visant à protéger et à développer l'industrie du livre. Il s'agit notamment :

- pour la politique sur les investissements étrangers : le maintien de l'intégrité de la politique qui contribue à renforcer le secteur du commerce du livre sous contrôle canadien,

- pour la Loi sur le droit d'auteur : le projet de loi C-32 comprend des mesures de protection accrue des distributeurs exclusifs de livres au Canada,
- des appuis financiers : discussions avec l'industrie au sujet de mécanismes de financement à long terme et étude portant sur les mesures en vigueur et les options pour l'avenir du financement privé de l'édition canadienne.

#### Dépenses prévues et dépenses réelles

Industries culturelles (en milliers de dollars)	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Ressources totales	101 365	101 837
Recettes à valoir sur le crédit	-	-
Dépenses prévues et dépenses réelles	101 365	101 837
Prêts non-budgétaires	-	2 480
Total	101 365	104 317

Explication de la différence : La différence de 2 952 000 \$ entre les dépenses réelles et les dépenses prévues dans le Budget des dépenses principal est principalement attribuable à des crédits additionnels obtenus, par l'entremise du Budget supplémentaire pour le Fonds de développement des industries culturelles (4,1 millions de dollars utilisés) et pour des initiatives reliées à la formation dans le domaine du film et de la vidéo (un million de dollars). Par ailleurs, des ressources ont été réallouées à des priorités de l'activité Développement culturel et patrimoine.

## Arts

Encourager l'excellence de la création et de l'innovation artistiques canadiennes mettant en oeuvre des politiques et des programmes qui favorisent la formation d'une << masse critique >> de produits culturels et d'oeuvres artistiques.

Garantir l'accès à nos produits artistiques et à nos oeuvres d'art - Le Ministère a aidé des organisations du milieu artistique à trouver d'autres sources de financement afin d'atteindre la stabilité à long terme; plus particulièrement, il a participé à six études de stabilisation financière, produit un recueil de notions de gestion pour les organisations du milieu artistique et favorisé l'accès par voie électronique à un registre d'aide technique. Afin de stimuler les dons et les parrainages de la part de particuliers et d'entreprises, le Ministère a publié le << Répertoire canadien des nouveaux médias dans le secteur culturel >>.

Avec la collaboration de Développement des ressources humaines Canada, du Conseil des arts du Canada et du Conseil des ressources humaines du secteur culturel, le Ministère a délégué des représentants à deux consultations nationales du secteur culturel. L'objectif était de rassembler des données sur les besoins de formation, sur des critères de formation pancanadiens et sur des modèles de financement à long terme.

En mars 1995, les responsables du Programme d'initiatives culturelles ont annoncé l'instauration d'un seul échéancier pour les demandes, le 30 avril 1996. Ils ont aussi explicité et resserré les critères d'admissibilité et d'évaluation et annoncé que les festivals et les manifestations artistiques spéciales seraient prioritaires. À l'occasion du Symposium international sur les arts électroniques, à Montréal, en septembre 1995, le Ministère a organisé la conférence Défi du contenu.

### Dépenses prévues et dépenses réelles

Arts (en milliers de dollars)	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Ressources totales	26 709	33 098
Recettes à valoir sur le crédit	-	-
Dépenses prévues et dépenses réelles	26 709	33 098

Explication de la différence : La différence de 6 389 000 \$ entre les dépenses réelles et les dépenses prévues dans le Budget des dépenses principal est surtout attribuable à la réallocation de ressources à des priorités de l'activité Développement culturel et patrimoine.

### Patrimoine

Favoriser l'accès au passé collectif des Canadiens et des Canadiennes en élaborant et en mettant en oeuvre des politiques, des lois et des programmes de nature à encourager le développement d'un réseau canadien de collections patrimoniales dont la préservation, la documentation et le partage respectent des normes nationales d'excellence.

Direction générale du patrimoine - Voulant établir des données de base à des fins d'analyse et d'élaboration de politiques, le Ministère a étudié les retombées économiques du patrimoine culturel et les mécanismes de soutien et produit des rapports à ce sujet. Il a aussi exploré d'autres sources possibles de recettes pour le secteur des musées.

Le Ministère a favorisé l'utilisation de nouvelles technologies dans les musées en contribuant à des projets pilotes et en examinant leurs sites. Il a aussi participé à l'activité d'un groupe de travail chargé d'étudier la préservation et l'utilisation accrue du patrimoine audiovisuel.

Le Ministère a continué à soutenir les dispositions fiscales qui encouragent les gens à donner aux archives, bibliothèques et musées canadiens. Il a aussi assuré la conservation et le rapatriement de biens culturels d'importance, notamment : rapatriement de biens d'une valeur estimative de 403 678 \$; conservation de quatre objets évalués à 249 220 \$; délivrance d'attestations de biens culturels d'une valeur globale de 99 millions de dollars; désignation de 28 établissements admissibles aux termes du Programme des biens culturels mobiliers; enfin, délivrance de 475 licences d'exportation de biens culturels.

Le Ministère a veillé à ce que la politique canadienne des musées soit mise en oeuvre par l'intermédiaire de musées non fédéraux situés à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Il a aussi accordé 230 subventions. De plus, au moyen d'accords réciproques avec d'autres pays, le Ministère a assuré la préservation d'importants biens culturels situés au Canada. De plus, dans le domaine de l'importation illégale de biens culturels, il a aussi rempli les obligations de notre pays envers d'autres États en transmettant à la Gendarmerie royale du Canada aux fins d'enquête les cas possibles d'importations illégales et, au ministère de la Justice les cas où il y avait lieu d'intenter des poursuites judiciaires.

### Institut canadien de conservation (ICC )

En 1995-1996, l'ICC a atteint les objectifs suivants :

#### Diffusion, transport de collections

- transport de plus de 8 750 caisses d'objets d'exposition;
- plus de 50 visites à des musées et des établissements analogues;
- organisation de colloques et de stages en conservation;
- distribution de publications sur la conservation;
- conservation ou restauration de nombreuses oeuvres d'art (par exemple, oeuvres de Robert Tait McKenzie);
- début du traitement de collections de musées de l'Ontario, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

#### Recherches

- avec l'Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers, sur la permanence du papier et sur les incidences de la lignine et de la pollution sur différentes sortes de papier;
- sur la dégradation et la conservation de la soie;
- sur la mesure dans laquelle la technologie laser convient au nettoyage d'une large gamme de pièces de musée.

#### Publications

- révision de certaines Notes et publication d'autres Notes sur le patrimoine culturel;
- affiches sur la conservation.



## Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP)

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1995, grâce à une transformation technologique importante, l'information gérée par le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP), qui était auparavant accessible uniquement par le biais d'un réseau privé, est disponible sur Internet. La croissance du niveau d'accès se maintient; on enregistre plus de 2 500 réponses par jour, au 31 mars 1996.

D'octobre à mars, trois expositions électroniques ont été présentées en collaboration avec les musées canadiens et internationaux : Traditions de Noël en France et au Canada; Tamis de bois et jambière de laine : traditions toujours présentes des Premières nations du Canada; Espèces menacées et espaces menacés : le patrimoine naturel du Canada.

En mai 1995, on annonçait l'élimination du centre de traitement de la gestion des collections, qui doit être échelonnée sur une période de trois ans. En février 1996, la première évaluation du logiciel commercial de gestion des collections a été rendue publique.

### Dépenses prévues et dépenses réelles

Patrimoine (en milliers de dollars)	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Ressources totales	29 853	27 541
Recettes à valoir sur le crédit	(1 185)	(1 262)
Dépenses prévues et dépenses réelles	28 668	26 279

Explication de la différence : La différence de 2 379 000 \$ entre les dépenses réelles et les dépenses prévues dans le Budget des dépenses principal est attribuable à la réallocation de ressources à des priorités de l'activité Développement culturel et patrimoine.

## Indicateurs d'interventions gouvernementales en matière de culture

	1994	1993	1992	1991	1990
<b>Total des dépenses gouvernementales au titre des affaires culturelles (en millions de \$) par année financière (y compris la radiodiffusion)</b>					
- Fédéral	2 875	2 831,2	2 879,0	2 880,1	2 889,4
- Provincial	1 824	1 916	1 970,0	1 933,1	1 787,8
<b>Édition</b>					
Nombre de :					
- périodiques canadiens	1 404	1 331	1 400	1 440	1 503
- journaux canadiens <sup>1</sup>	n/a	440	440	*	1 547
- nouveaux livres d'auteurs can. <sup>2</sup>	n/a	6 874	6 466	6 193	5 854
<b>Film, vidéo et radiodiffusion</b>					
Proportion de productions canadiennes :					
- des heures d'émissions	42 %	33 %	40 %	43 %	40 %
- des heures d'émissions de télévision regardées pour tous les services offerts au Canada (y compris les stations américaines)	40 %	39 %	38 %	40 %	41 %
<b>Dépenses gouvernementales (en millions de \$) par année financière</b>					
<b>Fédéral</b>					
- radiodiffusion	1 575	1 509,3	1 508,9	1 463,9	1 456
- film et vidéo	241	240,4	254,1	262,0	255,4
<b>Provincial</b>					
- radiodiffusion	217,8	217,2	208,7	219,4	211,5
- film et vidéo	76,3	79,2	81,8	78,4	69,8
<b>Enregistrement sonore</b>					
- Valeur des ventes de disques à contenu canadien (000 \$)	n/a	92 700	71 500	57 900	53 613
- Nombre de microsillons à contenu canadien mis en marché	n/a	719	669	1 083	618
<b>Dépenses gouvernementales (en millions de \$) par année financière</b>					
- Fédéral**	5,1	5,5	7,8	6,6	5,2
- Provincial	3,9	3,6	2,2	1,5	1,9
<b>Arts et patrimoine</b>					
<b>Dépenses gouvernementales (en millions de \$) par année financière</b>					
<b>Fédéral</b>					
- Arts de la scène	105,9	114,6	111,0	121,3	109,5
- Littérature	164,4	171,2	193,3	217,2	235,2
- Arts visuels / Artisanat	14,7	13,2	18,5	16,4	15,5
- Bibliothèques <sup>3</sup>	37,5	47,5	41,3	40,7	39,7
- Ressources du patrimoine <sup>4</sup>	622,2	624,6	629,1	641,5	647,8
<b>Provincial</b>					
- Arts de la scène	134,2	141,3	149,1	148,5	122,2
- Littérature	21,6	21,3	21,3	21,3	19,8
- Arts visuels	38,6	41,0	40,0	40,0	33,0
- Bibliothèques (estimations) <sup>3</sup>	676,2	754,6	730,4	723,8	688,4
- Ressources du patrimoine <sup>4</sup>	450,9	431,4	471,5	435,6	397,1

Note : Les données relatives aux provinces ne comprennent pas les territoires. Bien que les données concernant les dépenses du gouvernement soient recueillies au cours d'une année civile, elles couvrent une année financière du gouvernement. Par exemple, les données touchant les dépenses du gouvernement en 1991 couvraient l'année financière 1991-1992.

\* Le marché de services n'ayant pas été renouvelé, les données ne sont donc pas disponibles.

\*\* Ces données comprennent les contributions offertes en vertu du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore, du Programme de contributions pour les organismes de services dans le domaine de l'enregistrement sonore et du Programme d'initiatives culturelles, ainsi que les dépenses fédérales faites dans le cadre d'ententes avec les provinces dans le domaine culturel et les budgets de fonctionnement des ministères oeuvrant dans ce domaine.

<sup>1</sup> À partir de 1992, seuls les petits hebdomadaires locaux font partie de cette catégorie.

<sup>2</sup> Par éditeur de livres actif dans le milieu c'est-à-dire dont le chiffre d'affaires atteint environ 50 000 \$.

<sup>3</sup> Les bibliothèques comprennent les bibliothèques nationales, publiques, scolaires, universitaires et collégiales.

<sup>4</sup> Les ressources du patrimoine comprennent les musées, les archives publiques, les parcs et lieux historiques, ainsi que les parcs naturels.

## Langues officielles

Verser une aide financière afin d'offrir aux communautés minoritaires de langue officielle la possibilité de recevoir une instruction dans leur propre langue et aux Canadiens et aux Canadiennes la chance d'apprendre leur seconde langue officielle, et de favoriser la pleine reconnaissance et l'utilisation de l'anglais et du français dans la société canadienne.

Collaboration intergouvernementale - Les négociations avec les provinces se sont poursuivies en 1995 afin de conclure un protocole multilatéral sur les langues officielles dans l'enseignement avec le Conseil des ministres de l'Éducation (CMEC). Cette entente a été conclue le 30 septembre 1996.

Une entente sur la mise en oeuvre de la gestion scolaire avec la Nouvelle-Écosse a été conclue en octobre 1995. Des élections provinciales et un référendum constitutionnel ont retardé les négociations avec Terre-Neuve. En Colombie-Britannique, le plan provincial de gestion scolaire a fait l'objet de poursuites devant les tribunaux, retardant la conclusion d'une entente.

L'entente de collaboration Canada-Territoires du Nord-Ouest sur les langues officielles et autochtones a été renouvelée pour trois ans (1995-1996 à 1997-1998). Une rencontre fédérale-provinciale des ministres responsables des langues officielles a eu lieu à Winnipeg en février 1996.

Développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire - Des ententes Canada-communautés reflétant le repositionnement de l'appui aux organismes représentant les communautés minoritaires ont été conclues en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Québec, dans les Territoires du Nord-Ouest et en Colombie-Britannique, de même qu'avec les organismes nationaux. L'entente en Saskatchewan a été renouvelée. Les communautés francophones du Manitoba et de l'Alberta avaient déjà conclu des ententes en 1994, et la communauté franco-ontarienne fut la dernière à conclure une entente semblable, en décembre 1996.

Afin d'assurer la mise en oeuvre d'un cadre de responsabilisation pour l'application des articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles, les 26 institutions visées ont participé à des consultations des communautés minoritaires et ont présenté un premier plan d'action visant leur participation au développement de ces communautés. La Ministre a fait rapport de ces plans d'action dans le cadre de son rapport annuel au Parlement pour 1994-1995.

## Dépenses prévues et dépenses réelles

---

Langues officielles (en milliers de dollars)	Budget principal 1995-1996*	Réel 1995-1996
Collaboration intergouvernementale	206 662	209 883
Appui aux communautés linguistiques	23 997	34 746
Promotion et dialogue	22 665	29 270
Total	253 324	273 899

---

\* Le Budget des dépenses principal a été reformulé en fonction de la nouvelle structure des sous-activités.

Explication de la différence : La différence de 20 575 000 \$ entre les dépenses réelles et les dépenses prévues dans le Budget des dépenses principal est surtout attribuable à des crédits additionnels obtenus, par l'entremise du Budget supplémentaire, pour appuyer des initiatives de promotion des langues officielles.

## Participation

Favoriser l'élargissement de la connaissance et de l'appréciation du Canada et de ses valeurs, symboles et institutions, afin que tous les Canadiens et les Canadiennes aient des chances égales et équitables de s'épanouir individuellement et collectivement dans la société canadienne, et puissent ainsi participer pleinement à la définition du contexte social, culturel, politique et économique ayant un effet sur leur avenir.

## Identité canadienne

Cérémonial et promotion des symboles canadiens - Voici certaines initiatives qui visaient à sensibiliser les gens à l'identité et aux valeurs canadiennes : la célébration de la Fête du Canada et le Défi de l'affiche; le 31<sup>e</sup> anniversaire du drapeau national; le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse; Le Canada se souvient, commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale; Le Canada, une affaire de coeur, semaine annuelle de manifestations en février qui regroupe la Semaine nationale de la citoyenneté, la Journée du drapeau national du Canada et la Fête du patrimoine; le Défi du million de drapeaux lancé le 19 février 1996; une visite privée du duc d'York en Ontario et en Saskatchewan; enfin, l'installation des lieutenants-gouverneurs de la Colombie-Britannique et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Études canadiennes et jeunesse - Pour aider les citoyens à mieux connaître et apprécier le Canada, le Ministère a versé pour l'élaboration de produits didactiques sur différents supports des subventions et des contributions administrées par le Programme des études canadiennes. Ce programme a aussi élaboré des documents de référence portant sur les études canadiennes.

Le Ministère a aussi appuyé les échanges et les forums pancanadiens, par l'entremise de programmes tel que Hospitalité Canada, qui offre de l'aide financière à des organismes à but non lucratif. En conséquence, quelque 7 000 jeunes ont participé à des activités. De plus, le projet Échange-Jeunesse a été lancé en février 1996 dans le but de favoriser le dialogue en direct entre les jeunes, grâce à l'Internet.

Citoyens autochtones - Pour ajouter aux moyens dont disposent les Autochtones pour voir aux questions qui touchent leurs collectivités, le Ministère et l'Association nationale des centres d'amitié ont signé une entente transférant à celle-ci l'administration et la gestion des centres d'amitié autochtones.

Le Ministère a aussi accordé de l'aide pour la conférence intitulée << Women and Wellness >> et a entamé la négociation d'une nouvelle entente sur les langues autochtones avec les Territoires du Nord-Ouest. Avec la collaboration de radiodiffuseurs autochtones, on a aussi exploré des stratégies qui leur vaudrait une plus grande autonomie, en plus de leur ouvrir d'autres options de gestion.

Droits de la personne - Le Ministère a tenu des consultations avec les provinces et les territoires au sujet de l'élaboration de différents instruments relatifs aux droits de la personne par les Nations Unies (ONU) et l'Organisation des États américains. Il a également préparé les rapports requis par l'ONU pour respecter les obligations internationales du Canada en 1995-1996. Le Ministère, de concert avec d'autres ministères fédéraux et des organismes non gouvernementaux, a marqué le 50<sup>e</sup> anniversaire des Nations Unies. Enfin, le Ministère a veillé à ce que le Programme de contestation judiciaire soit en mesure de remplir son mandat.

### Dépenses prévues et dépenses réelles

Identité canadienne (en milliers de dollars)	Budget principal 1995-1996*	Réel 1995-1996
Ressources totales	58 029	63 871
Recettes à valoir sur le crédit	-	-
Dépenses prévues et dépenses réelles	58 029	63 871

\* Le Budget des dépenses principal a été reformulé en fonction de la nouvelle structure des sous-activités.

Explication de la différence : La différence de 5 842 000 \$ entre les dépenses réelles et les dépenses prévues dans le Budget des dépenses principal est surtout attribuable à des crédits additionnels obtenus, par l'entremise du Budget supplémentaire, pour verser des subventions et contributions dans le but de favoriser la participation à la société canadienne et célébrer la fête du Canada.

## Multiculturalisme

Favoriser l'instauration d'une société ouverte à tous dans laquelle les gens de toutes provenances, dont l'identité est respectée et reconnue comme un élément vital d'une identité en évolution, éprouvent un sentiment d'appartenance et de l'attachement envers ce pays, et participent pleinement à la vie de la société.

Initiatives, stratégies et partenariats - En 1995-1996, le Ministère a fourni au collège Scarborough de l'Université de Toronto des fonds de dotation pour une série de conférences sur les arts dans une société pluraliste. Cette initiative porte sur des stratégies d'intégration des Canadiens et des Canadiennes de différentes origines ethnoculturelles dans le secteur des arts et de la culture.

Le ministère du Patrimoine canadien, le Conference Board du Canada et le Conseil ethnoculturel du Canada ont organisé conjointement une conférence pour mettre en valeur les avantages que la diversité ethnoculturelle du pays nous donne sur la concurrence et pour

dégager une série de mesures pratiques susceptibles d'aider les entreprises à tirer parti des connaissances et des capacités des minorités.

En 1995, l'Initiative de participation civique a été lancée. Elle vise à faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes de première génération aient facilement accès à des données normalisées, exactes et utiles, ainsi qu'à des outils utiles à l'échelle locale et nationale. La campagne du 21 mars fait le lien entre le premier jour du printemps – le renouveau annuel – et un message d'espoir même pour les situations les plus sombres, un message sur l'importance de mettre fin à la discrimination raciale.

Le Ministère a mis de l'avant des stratégies et des partenariats qui visent à faciliter l'accès aux institutions tout en favorisant la participation et l'égalité, par exemple : la production et la distribution de guides de l'animateur sur le bénévolat; le coparrainage d'une conférence nationale sur les soins de santé multiculturels et d'une conférence internationale sur l'interprétation culturelle; enfin, la production d'un rapport annuel qui doit être déposé devant le Parlement en février 1997.

À la suite d'allégations de racisme systémique chez les avocats, le Ministère a aidé l'Association canadienne du Barreau à tenir, à l'échelle du pays, des consultations sur les différents éléments du système judiciaire (les juges, les étudiants en droit, etc.) et les communautés ethnoculturelles.

#### Dépenses prévues et dépenses réelles

Multiculturalisme (en milliers de dollars)	Budget principal 1995-1996*	Réel 1995-1996
Ressources totales	30 813	31 072
Recettes à valoir sur le crédit	-	-
Dépenses prévues et dépenses réelles	30 813	31 072

\* Le Budget des dépenses supplémentaires a été reformulé en fonction de la nouvelle structure des activités.

## Sport

Appuyer l'atteinte de l'excellence par les athlètes de haut niveau afin de stimuler la fierté à l'égard du Canada et de promouvoir l'identité canadienne au pays et à l'étranger; travailler avec des partenaires clés pour soutenir l'édification du système sportif canadien.

Soutien des athlètes exceptionnels - Le Ministère s'est doté d'un Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport pour garantir que les contributions financières du gouvernement soient accordées au moyen d'un système équitable, logique et rigoureux et pour

s'assurer que les objectifs gouvernementaux en matière de sport sont atteints. Ainsi, on a fait une évaluation exhaustive des organismes nationaux de sport à l'aide d'un nouvel outil qui a été mis à l'essai à cette fin. Cet outil, qui a permis d'établir quels organismes devraient être appuyés et dans quelle mesure, a entraîné l'interruption du financement de 21 groupes; cela dit, 37 organismes demeurent admissibles.

Le Ministère a révisé les politiques régissant le Programme d'aide aux athlètes et majoré, le 1<sup>er</sup> avril 1995, les allocations mensuelles versées aux athlètes exceptionnels. Il a aussi révisé les politiques qui s'appliquent aux frais de scolarité et mis en oeuvre le 1<sup>er</sup> septembre 1995 une politique relative aux crédits différés pour frais de scolarité.

Manifestations sportives - Le Ministère a élaboré et distribué la Politique fédérale concernant l'accueil de manifestations sportives internationales et un guide d'évaluation à ce sujet. Il a aussi financé des activités liées à six grands championnats sportifs.

Il a aussi appuyé des activités liées à des jeux d'importance, entre autres :

- la candidature de la Ville de Québec pour la tenue des Jeux d'hiver de 2002;
- la préparation des Jeux panaméricains de 1999 à Winnipeg (investissement de 2 400 000 \$ pour 1995-1996, contribution totale de 37 000 000 \$);
- la préparation de la délégation aux Jeux d'été et aux Jeux paralympiques de 1996.

#### Dépenses prévues et dépenses réelles

Sport (en milliers de dollars)	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Ressources totales	53 863	51 098
Recettes à valoir sur le crédit	-	-
Dépenses prévues et dépenses réelles	53 863	51 098

Explication de la différence : La différence de 2 765 000 \$ est principalement attribuable à la réallocation de ressources à des priorités ministérielles.



# Programme Parcs Canada

## Objectif

Commémorer, protéger et présenter les hauts lieux du patrimoine naturel et culturel du Canada afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de les comprendre, d'en jouir et d'en profiter, de façon à assurer l'intégrité écologique et à préserver la valeur commémorative de ce patrimoine pour les générations actuelles et à venir.

## Dépenses prévues et dépenses réelles

(en milliers de dollars)	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Exploitation	297 459	317 963
Aménagement	44 541	59 805
Gestion du Programme et services techniques	23 448	18 105
	<hr/> 365 448	<hr/> 395 873
Recettes à valoir sur le crédit	(38 768)	(52 845)
Total	<hr/> 326 680	<hr/> 343 028

Explication de la différence : La différence de 16 348 000 \$ entre les dépenses réelles et les dépenses prévues dans le Budget des dépenses principal est surtout due à des crédits additionnels obtenus, au moyen du Budget supplémentaire, pour :

	(en millions de dollars)
• l'aménagement de l'héritage patrimonial marin du Pacifique	9,5
• le report de fonds du budget de fonctionnement de l'année précédente	5,6
• la conservation de la Vallée Rouge	5,0
• les dépenses statutaires liées aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,6
• l'aménagement du lieu historique national de Grosse Île et mémorial des Irlandais	,7
• la réallocation des ressources à d'autres programmes ministériels	(5,2)

Protection du patrimoine canadien - Le Ministère cherche à compléter le réseau des parcs nationaux et des lieux historiques. Dans cette optique, il a conclu avec la Colombie-Britannique une entente au sujet d'une zone marine du patrimoine pacifique. Il a aussi parachevé des ententes sur deux parcs nationaux (Churchill au Manitoba et Tuktut Nogait dans les Territoires du Nord-Ouest).

En vue de protéger notre patrimoine naturel, le Ministère a entrepris de formuler des énoncés d'intégrité écologique pilote pour quatre parcs nationaux. Il a aussi établi un cadre de surveillance et d'évaluation des écosystèmes des parcs et une banque de données nationale sur la biodiversité.

Le Ministère a organisé, avec les intéressés, des ateliers sur la commémoration de lieux liés à l'histoire des Autochtones, à l'histoire des femmes et aux communautés culturelles.

Accès aux espaces - Parcs Canada est devenu membre actif de la Commission canadienne du tourisme, représentant le Ministère au sein de trois comités : commercialisation du Canada, amélioration de l'industrie et Asie-Pacifique. Le Ministère a diffusé la publication *Sur la route à la découverte du Canada*; il a aussi commencé à offrir une émission hebdomadaire sur les grands parcs du pays. Enfin, il a publié un guide du tourisme patrimonial dans l'Ouest canadien.

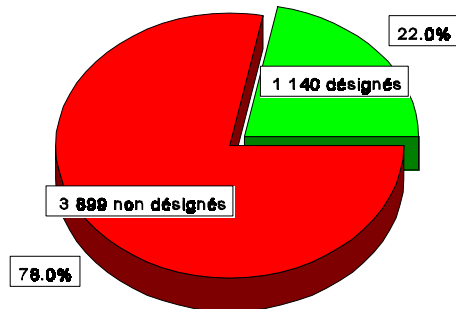
Parcs Canada a conclu des ententes créant des commissions conjointes de gestion pour Tuktut Nogait et Wapusk (Churchill); les négociations de l'impact sur les Inuits et les ententes sur les avantages se poursuivent en ce qui concerne Auyuittuq, Ellesmere et Baffin-Nord en vue de leur établissement en tant que parcs nationaux.

Contributions à la croissance économique et à la prospérité du pays - Les dépenses effectuées par Parcs Canada et celles des visiteurs ont apporté une contribution totale au produit intérieur brut de 1,25 milliard de dollars. Les visiteurs étrangers des parcs et lieux historiques ont apporté quelque 275 millions de dollars à l'économie canadienne. Les recettes ont atteint 49 millions de dollars et des économies de 23,8 millions de dollars ont été réalisées relativement aux canaux, aux installations de loisirs et au soutien du programme.

Afin de protéger le patrimoine culturel du Canada, le Ministère a entrepris l'élaboration d'énoncés d'intégrité commémorative pour 20 lieux historiques nationaux et a signé des ententes à frais partagés pour les lieux historiques des monticules-Manitou (près de Fort Frances, Ontario), l'église anglicane St.Georges (Halifax, Nouvelle-Écosse), la Banque des Fermiers de Rustico (Île-du-Prince-Édouard) et la cathédrale Christ Church (Frédéricton, Nouveau-Brunswick).

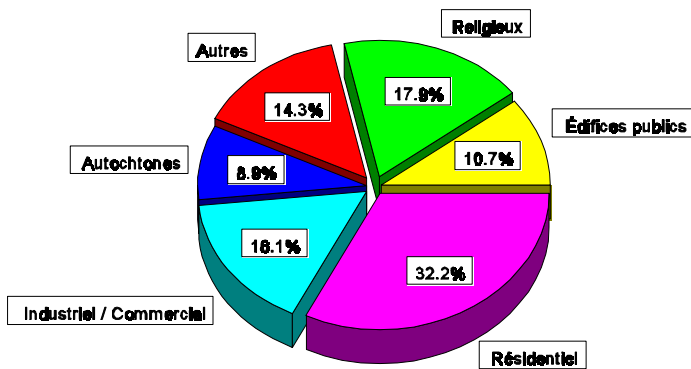
## Exemples de quelques réalisations relatives aux lieux historiques

### Édifices fédéraux évalués pour leur valeur patrimoniale (4 939 évaluations depuis le début en septembre 1993 jusqu'en mars 1996)



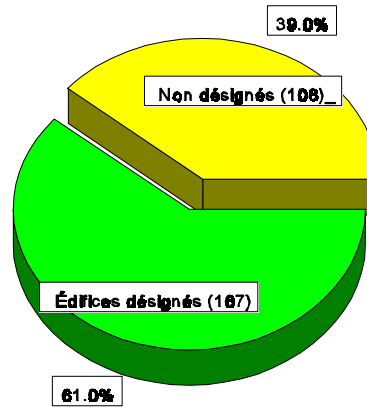
### Programme de frais partagés pour les lieux historiques

(23 M\$ pour 60 lieux non administrés par le gouvernement fédéral)



### Protection des gares ferroviaires patrimoniales

(275 évaluations - août 1990 à mars 1996)



# Le parachèvement du réseau des parcs nationaux

## LES RÉGIONS NATURELLES DES PARCS NATIONAUX MONTAGNES DE L'OUEST

1. Chaîne côtière du Pacifique ( Pacific Rim, Gwaii Haanas) .....

2. Basses-terres de Georgie ( Southern Gulf Islands aire potentielle) .....

3. Plateau intérieur ( Ruisseau Churn - aire potentielle) .....

4. Chaîne du Columbia ( des Glaciers, Mont-Revelstoke) .....

5. Montagnes Rocheuses ( Banff, Jasper, Kootenay, Yoho, Lacs-Waterton ) .....

6. Chaîne côtière du Nord ( Kluane) .....

7. Plateaux et montagnes intérieurs du Nord .....

8. Monts Mackenzie ( Nahanni) .....

9. Région du nord du Yukon ( Ivavik, Vuntut) .....

## PLAINES INTÉRIEURES

10. Delta du Mackenzie ( Ivavik) .....

11. Plaines boréales du Nord ( Wood Buffalo) .....

12. Plaines et plateaux boréaux du Sud ( Prince Albert, Wood Buffalo, Mont-Riding, Elk Island) .....

13. Prairies ( des Prairies) .....

14. Basses-terres du Manitoba .....

## BOULIER CANADIEN

15. Collines de la toundra Hills ( Tuktu Nogait<sup>1</sup>) .....

16. Centre de la région de la toundra ( Baie Wager<sup>w</sup>) .....

17. Hautes-terres boréales du Nord-Ouest ( Bras est - aire potentielle<sup>w</sup>) .....

18. Hautes-terres boréales du Centre ( Pukaskwa) .....

19. Ouest de la région précambrienne du Saint-Laurent et des Grands Lacs (La Mauricie, Îles-de-la-Baie-Georgienne, Îles-du-St-Laurent) .....

20. Hautes-terres boréales laurentiennes .....

21. Régions boréales de la côte est ( Monts-Mealy - aire potentielle) .....

22. Plateau lacustre boréal ( Lac Guillaume-Delisle - aire potentielle) .....

23. Région de la rivière à la Baleine .....

24. Montagnes du nord du Labrador ( Monts-Torngat- aire potentielle) .....

25. Plateaux de la toundra de l'Ungava .....

26. Nord de la région de Davis ( Auyiutuq) .....

## BASSES-TERRES DE LA BAIE D'HUDSON

27. Basses-terres d'Hudson et de James ( Wapusk) .....

28. Plaine de Southampton .....

## BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT

29. Basses-terres du Saint-Laurent ( Îles-de-la-Baie-Georgienne, Pointe-Pelée, Péninsule-Bruce, l'Archipel-de-Mingan) .....

## RÉGION DES APPALACHES

30. Monts Notre-Dame et Mégantic ( Forillon) .....

31. Hautes-terres acadiennes des Maritimes ( Fundy, Hautes-Terres-du-Cap) .....

32. Plaines des Maritimes ( Kouchibouguac, Île-du-Prince-Édouard) .....

33. Bas-plateaux atlantiques ( Kejimikujik) .....

34. Hautes-terres de l'ouest de Terre-Neuve ( Gros-Morne) .....

35. Bas-plateaux atlantique de l'est de Terre-Neuve ( Terra Nova) .....

## BASSES-TERRES DE L'ARCTIQUE

36. Ouest des basses-terres de l'Arctique ( Aulavik) .....

37. Est des basses-terres de l'Arctique ( Île de Baffin<sup>w</sup>) .....

## ÎLES DE L'EXTRÊME-ARCTIQUE

38. Ouest de l'Extrême-Arctique ( Île de Bathurst<sup>w</sup>) .....

39. Est de la région des glaciers de l'Extrême-Arctique ( Île d'Ellesmere) .....

<sup>w</sup> Terres mises de côté pour la protection provisoire

<sup>1</sup> On procède vers la création de la portion du parc située au Nunavut

	Détermination des aires naturelles représentatives	Choix d'une aire potentielle pour un parc	Évaluation de la faisabilité d'un parc	Entente pour un nouveau parc	Parc ou réserve protégés en vertu de la Loi
	1	2	3	4	5
1. Chaîne côtière du Pacifique ( Pacific Rim, Gwaii Haanas) .....					
2. Basses-terres de Georgie ( Southern Gulf Islands aire potentielle) .....					
3. Plateau intérieur ( Ruisseau Churn - aire potentielle) .....					
4. Chaîne du Columbia ( des Glaciers, Mont-Revelstoke) .....					
5. Montagnes Rocheuses ( Banff, Jasper, Kootenay, Yoho, Lacs-Waterton ) .....					
6. Chaîne côtière du Nord ( Kluane) .....					
7. Plateaux et montagnes intérieurs du Nord .....					
8. Monts Mackenzie ( Nahanni) .....					
9. Région du nord du Yukon ( Ivavik, Vuntut) .....					
<b>PLAINES INTÉRIEURES</b>					
10. Delta du Mackenzie ( Ivavik) .....					
11. Plaines boréales du Nord ( Wood Buffalo) .....					
12. Plaines et plateaux boréaux du Sud ( Prince Albert, Wood Buffalo, Mont-Riding, Elk Island) .....					
13. Prairies ( des Prairies) .....					
14. Basses-terres du Manitoba .....					
<b>BOULIER CANADIEN</b>					
15. Collines de la toundra Hills ( Tuktu Nogait <sup>1</sup> ) .....					
16. Centre de la région de la toundra ( Baie Wager <sup>w</sup> ) .....					
17. Hautes-terres boréales du Nord-Ouest ( Bras est - aire potentielle <sup>w</sup> ) .....					
18. Hautes-terres boréales du Centre ( Pukaskwa) .....					
19. Ouest de la région précambrienne du Saint-Laurent et des Grands Lacs (La Mauricie, Îles-de-la-Baie-Georgienne, Îles-du-St-Laurent) .....					
20. Hautes-terres boréales laurentiennes .....					
21. Régions boréales de la côte est ( Monts-Mealy - aire potentielle) .....					
22. Plateau lacustre boréal ( Lac Guillaume-Delisle - aire potentielle) .....					
23. Région de la rivière à la Baleine .....					
24. Montagnes du nord du Labrador ( Monts-Torngat- aire potentielle) .....					
25. Plateaux de la toundra de l'Ungava .....					
26. Nord de la région de Davis ( Auyiutuq) .....					
<b>BASSES-TERRES DE LA BAIE D'HUDSON</b>					
27. Basses-terres d'Hudson et de James ( Wapusk) .....					
28. Plaine de Southampton .....					
<b>BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT</b>					
29. Basses-terres du Saint-Laurent ( Îles-de-la-Baie-Georgienne, Pointe-Pelée, Péninsule-Bruce, l'Archipel-de-Mingan) .....					
<b>RÉGION DES APPALACHES</b>					
30. Monts Notre-Dame et Mégantic ( Forillon) .....					
31. Hautes-terres acadiennes des Maritimes ( Fundy, Hautes-Terres-du-Cap) .....					
32. Plaines des Maritimes ( Kouchibouguac, Île-du-Prince-Édouard) .....					
33. Bas-plateaux atlantiques ( Kejimikujik) .....					
34. Hautes-terres de l'ouest de Terre-Neuve ( Gros-Morne) .....					
35. Bas-plateaux atlantique de l'est de Terre-Neuve ( Terra Nova) .....					
<b>BASSES-TERRES DE L'ARCTIQUE</b>					
36. Ouest des basses-terres de l'Arctique ( Aulavik) .....					
37. Est des basses-terres de l'Arctique ( Île de Baffin <sup>w</sup> ) .....					
<b>ÎLES DE L'EXTRÊME-ARCTIQUE</b>					
38. Ouest de l'Extrême-Arctique ( Île de Bathurst <sup>w</sup> ) .....					
39. Est de la région des glaciers de l'Extrême-Arctique ( Île d'Ellesmere) .....					

# Programme des Services de gestion ministériels

## Objectif

Guider et appuyer les activités ministérielles dans la mise en oeuvre des programmes afin de permettre au Ministère de réaliser son mandat et de respecter ses obligations de rendre compte.

## Dépenses prévues et dépenses réelles votées

(en milliers de dollars)	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Coordination	48 966	58 302
Soutien dans les régions	30 622	33 642
Total	79 588	91 944

Explications de la différence : La différence de 12 356 000 \$ entre les dépenses réelles et le montant prévu dans le Budget des dépenses principal est due surtout au rajustement des ressources entre activités ou programmes par suite de modifications de structure à l'administration centrale et dans les régions.

## Coordination

Fournir une orientation stratégique et assurer la gestion et la coordination des services du Ministère.

Par souci d'économie, des partenariats prévoyant la mise en commun de services de soutien locaux ont été conclus avec cinq ministères. Le Ministère participe ainsi à des initiatives de partage des systèmes, à des groupes de services et à des possibilités de partenariats à de multiples niveaux, aidant à mettre en oeuvre le Plan directeur pour le renouvellement des services gouvernementaux à l'aide des technologies de l'information.

L'activité Coordination a rempli une importante fonction consultative dans le contexte de la restructuration et de la rationalisation des programmes du Ministère, à la suite de l'Examen des programmes. On s'est ainsi assuré que l'examen et la réorientation des priorités liées aux programmes et aux politiques se dérouleraient avec efficacité et efficience à l'intérieur d'un cadre d'action et de planification cohérent.

À la suite des annonces découlant de l'Examen des programmes et du budget, l'activité Coordination a fait en sorte que des communications stratégiques cohérentes et coordonnées soient transmises aux employés et au public en temps opportun.

## D. Renseignements supplémentaires

### 1. Ressources financières

#### Besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
<b>Personnel</b>					
Traitements et salaires	256 709	236 744	231 837	200 237	200 752
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 339	32 876	37 545	32 177	32 267
<b>Total</b>	<b>289 048</b>	<b>269 620</b>	<b>269 382</b>	<b>232 414</b>	<b>233 019</b>
<b>Biens et services</b>					
Transport et communications	29 523	27 908	27 954	24 329	23 183
Information	11 866	11 702	11 298	9 943	9 592
Services professionnels et spéciaux	78 850	71 364	76 420	68 408	65 914
Frais de location	8 012	7 725	7 830	7 061	6 798
Achats de services de réparation et d'entretien	12 850	15 679	12 610	11 428	11 018
Services publics, fournitures et approvisionnements	47 055	38 166	45 549	40 704	39 176
Construction et acquisition de terrains, d'édifices et travaux	39 630	44 845	39 252	35 932	34 754
Acquisition de machinerie et d'équipement	14 053	20 788	13 564	12 066	11 564
Autres subventions et paiements	3 428	3 009	3 270	2 867	2 733
Subside postal	69 279	58 000	57 900	47 300	47 300
<b>Total</b>	<b>314 546</b>	<b>299 186</b>	<b>295 647</b>	<b>260 038</b>	<b>252 032</b>
<b>Paiements de transfert</b>	<b>475 921</b>	<b>407 748</b>	<b>501 969</b>	<b>408 844</b>	<b>344 072</b>
<b>Dépenses brutes</b>	<b>1 079 515</b>	<b>976 554</b>	<b>1 066 998</b>	<b>901 296</b>	<b>829 123</b>
<b>Recettes à valoir sur le crédit</b>	<b>(54 107)</b>	<b>(58 524)</b>	<b>(71 953)</b>	<b>(81 342)</b>	<b>(79 575)</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes</b>	<b>1 025 408</b>	<b>918 030</b>	<b>995 045</b>	<b>819 954</b>	<b>749 548</b>
<b>Dépenses non budgétaires - prêts</b>	<b>2 480</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
	<b>1 027 888</b>	<b>918 040</b>	<b>995 055</b>	<b>819 964</b>	<b>749 558</b>

## Ressources du Ministère par Programme

(en milliers de dollars)	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Programme de l'Identité canadienne					
Développement culturel et patrimoine					
Radiodiffusion	9 282	7 856	107 622	56 975	6 988
Industries culturelles	101 837	85 561	84 364	73 669	73 683
Arts	33 098	25 321	21 283	17 309	17 322
Patrimoine	27 541	25 349	25 027	24 492	24 511
Recettes à valoir sur le crédit	(1 262)	(1 559)	(1 788)	(2 183)	(2 235)
<b>Total</b>	<b>170 496</b>	<b>142 528</b>	<b>236 508</b>	<b>170 262</b>	<b>120 269</b>
Non budgétaires	2 480	10	10	10	10
<b>Total</b>	<b>172 976</b>	<b>142 538</b>	<b>236 518</b>	<b>170 272</b>	<b>120 279</b>
Langues officielles					
Collaboration intergouvernementale					
Appui aux communautés linguistiques	209 883	195 577	183 646	163 754	150 197
Promotion et dialogue	34 746	24 865	24 370	22 819	22 819
	29 270	21 688	24 693	21 645	21 645
<b>Total</b>	<b>273 899</b>	<b>242 130</b>	<b>232 709</b>	<b>208 218</b>	<b>194 661</b>
Participation					
Identité canadienne	63 871	58 684	66 461	54 491	52 076
Sport	51 098	52 638	52 196	47 065	48 825
Multiculturalisme	31 072	29 282	30 376	26 712	26 221
<b>Total</b>	<b>146 041</b>	<b>140 604</b>	<b>149 033</b>	<b>128 268</b>	<b>127 122</b>
<b>Total - Dépenses budgétaires</b>	<b>590 436</b>	<b>525 262</b>	<b>618 250</b>	<b>506 748</b>	<b>442 052</b>
Non budgétaires	2 480	10	10	10	10
<b>Total - Identité canadienne</b>	<b>592 916</b>	<b>525 272</b>	<b>618 260</b>	<b>506 758</b>	<b>442 062</b>
Programme Parcs Canada					
Exploitation	317 963	307 977	310 080	273 400	268 872
Aménagement	59 805	42 650	37 603	37 272	36 372
Gestion du Programme et Services techniques	18 105	17 286	14 159	14 220	14 257
Recettes à valoir sur le crédit	(52 845)	(56 965)	(70 165)	(79 159)	(77 340)
<b>Total - Parcs Canada</b>	<b>343 028</b>	<b>310 948</b>	<b>291 677</b>	<b>245 733</b>	<b>242 161</b>
Programme des Services de gestion ministériels					
Coordination	58 302	50 612	54 623	44 460	42 710
Soutien dans les régions	33 642	31 208	30 495	22 563	22 625
<b>Total - Services de gestion ministériels</b>	<b>91 944</b>	<b>81 820</b>	<b>85 118</b>	<b>67 023</b>	<b>65 335</b>
<b>Total - Dépenses budgétaires</b>	<b>1 025 408</b>	<b>918 030</b>	<b>995 045</b>	<b>819 504</b>	<b>749 548</b>
Dépenses non budgétaires	2 480	10	10	10	10
<b>Total du Ministère</b>	<b>1 027 888</b>	<b>918 040</b>	<b>995 055</b>	<b>819 514</b>	<b>749 558</b>



## 2. Besoins en personnel

### Équivalents temps plein \* par catégorie professionnelle

	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Nomination par décret	1	1	1	1	1
Direction	101	96	106	106	106
Scientifique et professionnelle	331	312	299	257	257
Administration et service extérieur	1 540	1 452	1 388	1 198	1 194
Technique	924	871	833	718	717
Soutien administratif	980	924	884	762	760
Exploitation	2 003	1 889	1 808	1 558	1 554
<b>Total</b>	<b>5 880</b>	<b>5 545</b>	<b>5 319</b>	<b>4 600</b>	<b>4 589</b>

\* L'équivalence temps plein (ÉTP) est une mesure d'utilisation des ressources humaines fondée sur les niveaux moyens d'emploi. L'ÉTP est le rapport des heures de travail assignées sur les heures de travail régulières pour chaque employé(e) faisant partie des effectifs.

En 1997-1998, le rapport sur le groupe de la Direction (EX) a été modifié pour faire état du nombre de postes classifiés au groupe EX plutôt que du nombre de personnes classifiées à ce groupe.

### 3. Renseignements financiers supplémentaires

#### Détails des recettes par Programme

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Recettes à valoir sur les fonds renouvelables					
Identité canadienne					
Services des musées et du patrimoine	1 262	1 125	1 250	1 735	1 740
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	-	434	538	448	495
<b>Total partiel</b>	<b>1 262</b>	<b>1 559</b>	<b>1 788</b>	<b>2 183</b>	<b>2 235</b>
Parcs Canada					
Locations, terrains, bâtiments et concessions	10 180	10 630	11 390	13 800	13 800
Droits d'entrée	19 995	23 320	24 230	26 530	26 530
Permis de camping et de roulottes	11 462	11 935	12 000	12 000	12 000
Autres recettes	8 273	6 602	8 493	9 716	9 716
<b>Total partiel</b>	<b>49 910</b>	<b>52 487</b>	<b>56 113</b>	<b>62 046</b>	<b>62 046</b>
<b>Total - Recettes à valoir sur le crédit</b>	<b>51 172</b>	<b>54 046</b>	<b>57 901</b>	<b>64 229</b>	<b>64 281</b>
Recettes à valoir sur le fonds renouvelable *					
Périmètres urbains					
Frais pour services aux municipalités	-	3 164	3 962	5 506	5 506
Subsides	-	5 686	5 749	6 777	4 561
Recettes des sources thermales	2 935	3 350	3 752	4 127	4 416
Recettes des terrains de golf	-	502	589	703	811
<b>Total des recettes</b>	<b>2 935</b>	<b>12 702</b>	<b>14 052</b>	<b>17 113</b>	<b>15 294</b>
Recettes à valoir sur le Trésor					
Identité canadienne					
Accords fédéraux-provinciaux sur les loteries	50 614	50 500	51 000	51 500	52 000
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	367	-	-	-	-
Autres recettes	3 591	-	-	-	-
<b>Total - Recettes à valoir sur le Trésor</b>	<b>54 572</b>	<b>50 500</b>	<b>51 000</b>	<b>51 500</b>	<b>52 000</b>

\* Le Budget des dépenses de 1996-1997 a été reformulé afin d'inclure les revenus prévus du Fonds renouvelable des périmètres urbains.

Accords fédéraux provinciaux sur les loteries : La sous-activité Sport Canada ne produit pas de recettes. Il n'y a donc aucun lien direct entre les dépenses du gouvernement fédéral au chapitre du programme et les recettes non fiscales recueillies en application de l'accord fédéral-provincial sur les loteries encore en vigueur. L'accès à quelques recettes que ce soit est contrôlé par le système budgétaire normal du gouvernement. Toutefois, la responsabilité de les recevoir et de les déposer, ainsi que d'en rendre compte, a été confiée au ministre du Patrimoine canadien et à ses fonctionnaires.

L'accord de 1979 sur les loteries exige que les provinces remettent ensemble au gouvernement du Canada, chaque année, la somme de 24 millions de dollars payable en versements trimestriels, chacun de ces versements étant rajusté pour tenir compte de l'inflation en utilisant l'indice des prix à la consommation de 1979 comme année de base. Ces versements totalisent annuellement plus de 50 millions de dollars.

## 4. Paiements de transfert

### Subventions et contributions par Programme

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Programme de l'Identité canadienne					
Développement culturel et patrimoine					
Radiodiffusion	5 672	5 600	105 100	54 600	4 600
Industries culturelles	27 424	23 493	21 680	21 871	21 871
Arts	28 629	20 104	17 115	13 322	13 322
Patrimoine	10 444	9 100	9 100	9 100	9 100
	72 169	58 297	152 995	98 893	48 893
Langues officielles	268 024	236 282	226 832	202 623	189 466
Participation					
Identité canadienne	46 932	42 891	50 025	41 432	38 557
Sport	47 752	48 824	48 435	43 795	45 555
Multiculturalisme	20 058	18 695	19 332	17 752	17 252
	114 742	110 410	117 792	102 979	101 364
Total - Identité canadienne	454 935	404 989	497 619	404 495	339 723
Programme Parcs Canada					
Exploitation	2 318	282	282	282	282
Aménagement	18 669	2 478	4 068	4 068	4 068
Gestion du Programme et services techniques	-	-	-	-	-
	20 987	2 760	4 350	4 350	4 350
Total - Subventions et contributions	475 922	407 749	501 969	408 845	344 073

## Détails des subventions et contributions

(en dollars)	Réal 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998
<b>Subventions</b>			
Programme de l'Identité canadienne			
Développement culturel et patrimoine			
Arts			
Subventions à des organismes sans but lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel :			
Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération	1 400 000	1 200 000	1 125 000
Patrimoine			
Subventions aux institutions muséales sans but lucratif, aux associations muséales nationales et internationales et aux institutions du patrimoine dans le but de favoriser l'accès au patrimoine canadien :			
Importation et exportation de biens culturels	652 898	663 680	663 680
Programme d'appui aux musées	5 148 320	5 662 250	5 662 250
	7 201 218	7 525 930	7 450 930
-----			
Langues officielles			
Subventions aux organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage et la promotion des langues officielles			
	38 024 422	29 779 080	32 279 080
	38 024 422	29 779 080	32 279 080
-----			
Participation			
Identité canadienne			
Subventions à des organismes bénévoles, à des institutions non gouvernementales et à des particuliers pour promouvoir des études sur le Canada			
	1 596 420	940 000	890 000
Hospitalité Canada	40 000	2 054 120	3 012 120
Organisations autochtones représentatives	1 968 571	4 487 560	4 287 560
Femmes autochtones	987 684	1 199 000	1 199 000

## Détails des subventions et contributions (suite)

(en dollars)	Réal 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998
<b>Subventions (suite)</b>			
Participation (suite)			
Identité canadienne (suite)			
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province au Canada, à titre d'indemnité de voyage et d'accueil pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions dans leur capitale provinciale			
	204 000	192 280	192 280
Subventions à des organisations sans but lucratif pour célébrer la fête du Canada et aux secteurs public et privé dans le but de célébrer les anniversaires d'importance dans le patrimoine canadien			
	1 390 811	1 049 600	6 777 600
(L) Paiements en vertu de la Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs	406 760	390 000	408 000
(L) Prestations de retraite supplémentaire - lieutenants-gouverneurs précédents	133 723	137 000	152 000
Partenariat communautaire *	92 085	26 800	26 800
Droits de la personne	671 076	612 280	892 280
Multiculturalisme			
Relations interraciales et compréhension interculturelle			
	4 705 356	5 412 400	6 249 400
Cultures et langues ancestrales			
	3 666 753	2 490 000	2 490 000
<u>Participation et appui communautaire</u>			
	9 691 952	10 605 420	10 405 420
	25 555 191	29 596 460	36 982 460
<hr/>			
Total - Identité canadienne	70 780 831	66 901 470	76 712 470
<hr/>			
Parcs Canada			
Subventions à l'appui d'activités ou projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques			
	40 138	37 845	37 845
	40 138	37 845	37 845
<hr/>			
<b>Subventions non requises en 1997-1998</b>			
Centres d'accueil autochtones			
	15 005 871	14 862 280	-
Conservation de la vallée de la Rouge			
	5 000 000	-	-
Héritage patrimonial marin du Pacifique			
	1 800 000	-	-
<hr/>			
Total	21 805 871	14 862 280	-
<hr/>			
Total des subventions	92 626 840	81 801 595	76 750 315
<hr/>			

\* Remplace le Programme de l'action bénévole.

## Détails des subventions et contributions (suite)

(en dollars)	Réal 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998
<b>Contributions</b>			
Programme de l'Identité canadienne			
Développement culturel et patrimoine			
Radiodiffusion			
Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion :			
Fond de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes	-	-	100 000 000
Programme d'aide à la distribution dans le Nord	3 100 000	3 100 000	2 600 000
Contribution à TV5	2 399 100	2 500 000	2 500 000
Industries culturelles			
Contributions à des organismes de publication et d'enregistrement sonore pour améliorer leur développement et leur distribution			
Industrie de l'édition canadienne	15 280 003	13 158 000	16 830 000
Aide au développement de l'enregistrement sonore	4 200 000	4 200 000	4 200 000
Contributions aux termes d'ententes fédérales-provinciales pour appuyer le développement culturel régional			
Entente de développement - Winnipeg	86 884	500 000	350 000
Alliance stratégique Canada-Alberta	-	100 000	300 000
Arts			
Contributions à des organismes sans but lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel			
Programme d'initiatives culturelles	9 028 526	6 742 250	6 648 280
Projets d'infrastructures culturelles au Québec et en Alberta	9 373 194	4 820 000	2 000 000
Conférence canadienne des arts	455 000	390 000	390 000
Fondation canadienne des arts autochtones	475 000	475 000	475 000
Contributions à l'École nationale de ballet, à l'École nationale de théâtre et à l'École nationale de cirque	5 200 000	6 477 000	6 477 000

## Détails des subventions et contributions (suite)

(en dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998
<b>Contributions (suite)</b>			
Développement culturel et patrimoine (suite)			
Patrimoine			
Contributions en vertu des modalités de l'entente			
Canada-France dans le domaine des musées	300 000	200 000	200 000
Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales de même qu'à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine du Canada			
Accès public aux musées	3 427 165	2 259 750	2 259 750
Association des musées canadiens	314 250	314 250	314 250
	53 639 122	45 236 250	145 544 280
-----			
Langues officielles			
Contributions à l'égard de programmes relatifs à l'emploi des langues officielles dans des domaines de compétence provinciale/territoriale, y compris les programmes de bourses pour les cours d'été de langue seconde et les programmes d'aide aux écoles indépendantes et aux associations d'écoles indépendantes			
	215 421 844	199 936 480	187 988 080
Contributions aux organismes représentant les commu- nautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles			
	14 577 814	6 566 000	6 565 000
	229 999 658	206 502 480	194 553 080
-----			
Participation			
Identité canadienne			
Cultures et langues ancestrales	405 000	186 740	186 740
Contestation judiciaire	1 148 200	3 927 500	5 157 100
Contributions à des organismes bénévoles, à des institutions non gouvernementales et à des particuliers pour promouvoir des études sur le Canada			
	398 138	250 000	625 000
Centre d'accueil des autochtones	1 717 125	-	14 594 280
Accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion	9 699 980	8 174 800	7 949 800
Femmes autochtones	864 924	441 566	331 566
Langues autochtones au Yukon	934 000	909 040	830 040
Langues autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest	3 395 000	3 237 000	2 700 000



## Détails des subventions et contributions (suite)

(en dollars)	Réal 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998
<b>Contributions (suite)</b>			
Participation (suite)			
Sport			
Contributions aux organismes nationaux de sport amateur	31 130 905	28 674 114	28 235 114
Contributions au Centre canadien du sport et de la condition physique	2 500 000	1 500 000	750 000
Contributions aux athlètes amateurs d'élite	6 838 185	7 250 000	7 250 000
Contributions aux organismes commanditaires de jeux omnisports régionaux, nationaux et internationaux	7 282 962	11 400 000	12 200 000
	66 314 419	65 950 760	80 809 640
<b>Contributions non requises pour 1997-1998</b>			
Développement culturel et patrimoine			
Programme d'aide à la distribution des publications	4 982 376	4 366 000	-
Contributions à l'appui d'initiatives de formation dans le domaine du film et de la vidéo	582 945	1 000 000	-
Contributions aux termes d'ententes fédérales-provinciales			
pour appuyer le développement culturel régional			
en Saskatchewan	230 544	94 050	-
en Alberta	158 281	75 240	-
en Colombie-Britannique	888 351	-	-
à Terre-Neuve	846 250	-	-
à l'Île-du-Prince-Édouard	49 414	-	-
en Nouvelle-Écosse	524 000	-	-
au Nouveau-Brunswick	274 170	-	-
Contributions aux organismes de services nationaux dans			
les domaines des arts, de la culture, du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore en vue d'appuyer leurs services et des projets spéciaux			
Organismes nationaux des services dans le domaine du film et de la vidéo	360 100	-	-
Organismes de services de l'enregistrement sonore	200 775	-	-
Contributions au développement culturel approuvées en vertu des autorités spéciales	2 231 184	-	-
Identité canadienne	3 097 662	-	-
Hospitalité Canada	3 097 662	-	-
Organisations autochtones représentatives	3 180 262	-	-

### Détails des subventions et contributions (suite)

(en dollars)	Réal 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998
<b>Contributions non requises pour 1997-1998 (suite)</b>			
Multiculturalisme	628 620	-	-
Relations interraciales et compréhension interculturelle	959 806	-	-
Participation et appui communautaire	348 236 074	317 689 490	420 907 000
<b>Contributions - Identité canadienne</b>	<b>348 236 074</b>	<b>317 689 490</b>	<b>420 907 000</b>
<b>Paiements de transferts - Identité canadienne</b>	<b>369 147 939</b>	<b>323 224 780</b>	<b>420 907 000</b>
<b>Parcs Canada</b>			
Contributions à l'appui d'activités ou projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques			
Héritage patrimonial marin du Pacifique	3 449 984	2 721 885	2 312 155
	8 946 552	-	2 000 000
	12 396 536	2 721 885	4 312 155
<b>Contributions non requises pour 1997-1998</b>			
<b>Parcs Canada</b>			
Droits de coupe à Gwaii Haanas	1 750 000	-	-
<b>Total - Parcs Canada</b>	<b>14 146 536</b>	<b>2 721 885</b>	<b>4 312 155</b>
<b>Total des contributions</b>	<b>383 294 475</b>	<b>325 946 665</b>	<b>425 219 155</b>
<b>Total des paiements de transferts</b>	<b>475 921 315</b>	<b>407 748 260</b>	<b>501 969 470</b>

## 5. Dépenses en capital

### Répartition des dépenses en capital de Parcs Canada

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Exploitation*	92 373	99 589	100 331	90 089	84 986
Aménagement	20 450	15 985	16 140	15 824	15 228
Gestion du Programme et services techniques	10 093	8 924	7 924	7 924	7 924
Total	122 916	124 498	124 395	113 837	108 138

\* Y compris les dépenses des Fonds renouvelables.

### Définitions applicables aux grands projets d'immobilisations

Projets de l'État : Une initiative ministérielle qui n'est pas une activité de programme courante, qui requiert la conception et la mise au point de nouveaux programmes, d'équipement, de structures ou de systèmes et qui comporte des risques plus élevés que la moyenne constitue un projet de l'État si :

- son coût estimatif dépasse les pouvoirs d'approbation accordés au Ministère par le Conseil du Trésor; ou
- les risques sont particulièrement élevés, quel que soit le coût estimatif.

Lorsqu'un projet de l'État comporte des risques élevés et un coût estimatif supérieur à 100 millions de dollars, il constitue un « grand projet de l'État ».

### Types d'estimation

Estimation fondée (F) : Estimation suffisamment précise et fiable pour permettre au Conseil du Trésor d'approuver un objectif en ce qui a trait au coût de la phase du projet à l'étude. Elle repose sur des études détaillées des systèmes et des éléments et tient compte de tous les objectifs et les résultats prévus du projet.

Estimation indicative (I) : Il s'agit d'une estimation grossière de l'ordre de grandeur du projet, qui n'est pas suffisamment précise pour justifier l'approbation, par le Conseil du Trésor, d'un objectif relatif aux coûts.

Approbation préliminaire de projet (AP) : Autorisation du Conseil du Trésor d'entreprendre un projet en fonction des exigences opérationnelles prévues. Cette approbation s'étend aux objectifs de l'étape de définition du projet et aux dépenses connexes. Les ministères responsables peuvent solliciter l'approbation provisoire après avoir examiné la portée totale du projet et en avoir établi le coût, d'une estimation de niveau indicative, et après avoir établi une estimation fondée du coût de l'étape de définition du projet.

Approbation effective de projet (AE) : Autorisation du Conseil du Trésor couvrant les objectifs à l'étape de mise en oeuvre du projet et les dépenses connexes. Les ministères responsables peuvent solliciter l'approbation effective après avoir établi la portée de l'ensemble du projet et en avoir établi le coût selon une estimation fondée.

Autorisations déléguées (AD) : Projets aux fins desquels des autorisations ont été déléguées au Ministère par le Conseil du Trésor.

## Détails des grands projets d'immobilisation

	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars	Budget des dépenses 1997-1998	Besoins des années futures
<b>Activité Exploitation</b>				
<b>Région du Pacifique et Yukon</b>				
Remplacement de conduit souterrain à Pacific Rim (I-AD)	2 400	215	2 185	
<b>Revelstoke et des Glaciers</b>				
Réparation de la transcanadienne (F-AD)	15 885	13 065	2 820	-
<b>Région de l'Alberta</b>				
<b>Jasper</b>				
<b>Réaménagement du champ de glace</b>				
Columbia (F-AE)	8 000	5 834	1 996	170
<b>Réaménagement de la barrière de l'Est (I-AD)</b>				
	2 000	-	2 000	-
<b>Banff et Yoho</b>				
Réparation de la transcanadienne (F-AD)	68 500	56 560	11 940	-
<b>Banff</b>				
<b>Étude relative à la vallée de Bow</b>				
Services d'égout du Lac Louise (F-AD) <sup>(1)</sup>	s/o	2 721	-	-
<b>Banff et Jasper</b>				
Réparation de la promenade des Glaciers	12 500	-	2 250	10 250
<b>Région des Prairies et Territoires du Nord-Ouest</b>				
<b>Prince Albert</b>				
Centre d'accueil de Waskesiu (F-AE) <sup>(1)</sup>	s/o			
<b>Mont-Riding</b>				
Centre d'accueil de Wasagaming (F-EA) <sup>(1)</sup>	s/o			
<b>Région de l'Ontario</b>				
<b>Voie navigable de Trent-Severn</b>				
Reconstruction du barrage Nassau (I-AD)	2 600	-	2 595	5
<b>Réparation des écluses du canal du Sault Ste-Marie (I-AP)</b>				
	6 847	2 639	4 208	8 116
<b>Réparation des écluses Upper Beveridges du canal Rideau (I-AD)</b>				
	2 330	-	2 095	235
<b>Région du Québec</b>				
<b>Canal Lachine</b>				
Stabilisation des sédiments (I-AD)	10 000	4 718	750	4 532
<b>Parc national La Mauricie</b>				
Positionnement du parc (F-AD)	3 500	2 341	741	418
<b>Canal Chambly</b>				
Réparation du pont 7 (I-AD)	2 561	156	125	2 280
Restauration de l'écluse 4 (F-AD)	2 145	898	1 097	150

(1) Le projet est inclus dans le Fonds renouvelable des périmètres urbains.

## Détails des grands projets d'immobilisation (suite)

	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1997	Budget des dépenses 1997-1998	Besoins des années futures
<b>Activité Exploitation (suite)</b>				
Région de l'Atlantique (suite)				
Hautes-Terres-du-Cap-Breton				
Préservation de la piste Cabot (F-AD)	3 653	2 248	1 200	205
Stabilisation du complexe de défense d'Halifax sur l'Île George (F-AD)	2 762	1 662	600	500
Réparation du pavé de la route 114 à Fundy (F-AD)	5 800	1 300	2 100	2 400
Forteresse de Louisbourg				
Remplacement du système d'extinction des incendies (I-AD)	3 091	194	1 413	1 484
Réparation de la promenade de Kouchibouguac	2 130	50	1 040	1 040
<b>Activité Aménagement</b>				
Région du Pacifique et Yukon				
Gwaii Haanas/Moresby-Sud				
Centre d'accueil - Îles de la Reine- Charlotte (F-AD)	4 985	4 985	-	-
Aménagement	20 000	14 600	1 455	3 945
Aménagement de Vuntut (I-AD)	6 684	1 129	1 472	4 083
Conserverie du Golfe de Georgie				
Restauration et aménagement (I-AD)	6 796	2 296	1 700	2 800
Extermination des coléoptères (F-AD)	3 183	2 183	1 000	-
Région de l'Alberta				
Ranch Bar-U (I-AD)	5 262	3 812	1 147	303
Région des Prairies et Territoires du Nord-Ouest				
Recherche relative aux dangers d'exposition aux bisons du Parc Wood Buffalo (I-AD)	2 775	330	400	2 045
Aménagement du parc Wapusk (F-AP)	5 000	-	300	4 700
Région de l'Ontario				
Péninsule de Bruce, Achat de terres (F-AD)	13 500	5 738	200	7 562

Détails des grands projets d'immobilisation (suite)

	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1997	Budget des dépenses 1997-1998	Besoins des années futures
<b>Activité Aménagement (suite)</b>				
<b>Région du Québec</b>				
Fortifications de Québec - Nouvelles casernes (F-AE)	10 698	3 323	2 347	5 028
Aménagement du site de Grosse-Île et du mémorial des Irlandais (F-AE)	14 563	10 075	3 800	688
Aménagement du parc marin du Saguenay (F-AE)	29 490	15 869	4 510	9 111
Cartier-Bréboeuf, Réaménagement (I-AD)	4 370	470	-	3 900
Fort-Témiscamingue Mise en oeuvre (F-AD)	2 181	628	900	653
<b>Mingan</b>				
Base nautique multifonctionnelle (F-AD)	4 039	4 039	-	-
Aménagement du Manoir Papineau (F-AD)	4 217	1 377	644	2 196
<b>Région de l'Atlantique</b>				
<b>Terre-Neuve</b>				
Aménagement de Red Bay (F-AD)	3 512	1 412	1 100	1 000
Aménagement de l'établissement Ryan (F-AD)	3 820	1 720	1 100	1 000
Centre de découverte de Gros-Morne (I-AD)	5 000	100	2 200	2 700
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>				
Réaménagement des Pignons verts (F-AD)	2 349	981	1 368	-

**Explication des principaux changements - Coûts estimatifs précédents et courants**

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Augmentatio n (diminution)
<b>Activité Exploitation</b>			
Réparation des écluses du canal Sault Ste-Marie (I-AP)	5 346	6 847	1 501
L'augmentation des coûts provient des travaux souterrains supplémentaires			
Centre d'accueil Îles de la Reine-Charlotte (F-AD)	2 700	4 985	2 285
Une nouvelle planification et des modifications à l'emplacement des édifices sur le site ont augmenté le coût total du projet			
Étude relative à la vallée de Bow	2 142	2 721	579
Les évaluations environnementales ont entraîné des coûts supplémentaires			



## 6. État des opérations des fonds renouvelables

État des opérations du fonds renouvelable des unités d'entreprises de Parcs Canada \*

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Prévu 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Recettes	2 935	3 852	4 341	4 830	5 227
Dépenses de fonctionnement :					
Salaires et avantages sociaux	1 811	1 904	1 899	1 883	1 892
Dépréciation	558	839	954	1 004	897
Réparations et entretien	133	403	206	216	213
Services administratifs et de soutien	450	330	330	331	331
Services publics, fournitures et approvisionnements	308	416	419	423	427
Marketing		326	302	224	225
Intérêt	50	317	429	404	322
Total - dépenses de fonctionnement	3 310	4 535	4 539	4 485	4 307
(Excédent) déficit	375	683	198	(345)	(920)

### État des variations de la situation financière

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Prévu 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Fonds de roulement requis (fourni)					
Opération (Revenu net) ou perte nette de l'année	375	683	198	(345)	(920)
Plus : Amortissement et autres éléments ne nécessitant pas l'utilisation des fonds	(589)	(869)	(984)	(1 034)	(927)
	(214)	(186)	(786)	(1 379)	(1 847)
Besoins en capital	2 917	2 982	1 342	655	730
Dépenses nettes imputées au crédit autorisé	2 703	2 796	556	(724)	(1 117)

### Utilisation prévue du fonds renouvelable des unités d'entreprises de Parcs Canada

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Prévu 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Autorisation	6 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Prélèvement :					
Solde	199	2 902	5 698	6 254	5 530
Prélèvement prévu au 1er avril	2 703	2 796	556	(724)	(1 117)
	2 902	5 698	6 254	5 530	4 413
Solde projeté au 31 mars	3 098	2 302	1 746	2 470	3 587

\* Les unités d'entreprises de Parcs Canada comprennent l'unité d'entreprise des sources thermales et l'unité d'entreprise des Hautes-Terres du Cap-Breton.

### État des opérations du fonds renouvelable des périmètres urbains

(en milliers de dollars)	Prévu 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Recettes	8 850	9 711	12 283	10 067
Dépenses de fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	3 148	3 242	3 339	3 439
Dépréciation et amortissement	2 446	2 607	2 798	2 888
Réparation et entretien	569	586	603	622
Services administratifs et de soutien	338	348	359	369
Services publics, fournitures et approvisionnement	1 331	1 371	1 412	1 455
Intérêt	-	9	123	356
Total des dépenses de fonctionnement	7 832	8 163	8 634	9 129
(Excédent ) déficit	(1 018)	(1 548)	(3 649)	(938)

### État des variations de la situation financière

(en milliers de dollars)	Prévu 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999- 2000
Fonds de roulement requis (fourni)				
Opération				
(Revenu net) ou perte nette de l'année	(1 018)	(1 548)	(3 649)	(938)
Plus : Amortissement et autres éléments ne nécessitant pas l'utilisation des fonds	(2 446)	(2 607)	(2 798)	(2 888)
	(3 464)	(4 155)	(6 447)	(3 826)
Besoins en capital	3 667	6 652	9 420	4 242
Dépenses nettes imputées au crédit autorisé	203	2 497	2 973	416

### Utilisation prévue du fonds renouvelable des périmètres urbains

(en milliers de dollars)	Prévu 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Autorisation	10 000	10 000	10 000	10 000
Prélèvement :				
Solde au 1er avril	-	203	2 700	5 673
Prélèvement prévu	203	2 497	2 973	416
	203	2 700	5 673	6 089
Solde projeté au 31 mars	9 797	7 300	4 327	3 911

## 7. Lieux administrés par le Programme Parcs Canada

### Lieux exploités par province et territoire

---

#### Terre-Neuve et Labrador

##### Parcs nationaux

Gros-Morne (P)

Terra Nova

##### Lieux historiques nationaux

Cap-Spear \*

Port au Choix \*

Castle Hill \*

Bâtiments-Ryan

Maison Hawthorne

Signal Hill

Mission Hopedale

L'Anse-aux-Meadows \* (P)

#### Nouvelle-Écosse

##### Parcs nationaux

Hautes-Terres-du-Cap-Breton

Kejimkujik

##### Lieux historiques nationaux

Alexander-Graham-Bell \*

Île-Grassy

Fort-Anne \*

Citadelle d'Halifax \*

Fort-Edward

Kejimkujik

Fort-McNab

Marconi

Forteresse-de-Louisbourg \*

Port-Royal \*

Île-George

Tour-Martello-Prince-de-Galles \*

Grand-Pré \*

Canal St. Peters

Redoute-York \*

##### Exposition commémorative administrée par Parcs Canada

La pêche sur les Grands Bancs - The Age of Sail

United Empire Loyalists

#### Nouveau-Brunswick

##### Parcs nationaux

Fundy

Kouchibouguac

## Lieux exploités par province et territoire (suite)

---

### Nouveau-Brunswick (suite)

#### Lieux historiques nationaux

Île-Beaubears *	Fort-Gaspareaux
Tour-Martello-de-Carleton *	Blockaus-de-St. Andrews
Fort-Beauséjour *	Monument Lefebvre

#### Île-du-Prince-Édouard

#### Parcs nationaux

#### Île-du-Prince-Édouard

#### Lieux historiques nationaux

Ardgowan *	Province House
Fort-Amherst-Port-la-Joye *	Hotel Dalvay-by-the Sea

### Québec

#### Parcs nationaux

Forillon	La Mauricie
----------	-------------

#### Lieux historiques nationaux

Parc-de-L'Artillerie	Fort-Témiscamingue *
Bataille-de-la-Châteauguay *	Les murs et les fortifications de Québec (P)
Bataille-de-la-Restigouche	Commerce de la fourrure à Lachine *
Caserne de Carillon	Grande-Grève
Canal de Carillon	Grosse-Île et le mémorial des Irlandais
Sir-Georges-Étienne Cartier	Canal de Lachine
Cartier-Bréboeuf *	Hon. Louis-S.-Saint-Laurent *
Canal de Chambly	Maison Maillou
Coteau-du-Lac *	Manoir Papineau
Les Forges-du-Saint-Maurice	Phare-de-la-Pointe-au-Père
Fort-Chambly	Canal de Sainte-Anne-de-Bellevue
Fort Lennox	Canal de Saint-Ours
Fort-Numéro-un-de-la-Pointe-Lévy *	Maison Sir Wilfrid Laurier *

#### Réserve de parc national

#### Archipel Mingan

## Lieux exploités par province et territoire (suite)

---

### Québec (suite)

Parc marin

Saguenay-St-Laurent

Endroits du patrimoine administrés par Parcs Canada

Vieux-Port de Québec

### Ontario

Parcs nationaux

Péninsule-Bruce (B)

Îles-de-la-Baie-Georgienne

Pointe Pelée (T)

Pukaskwa

Îles-du-Saint-Laurent

Lieux historiques nationaux

Bataille du Moulin-à-Vent

Maison commémorative Bethune

Bead Hill

Villa Bellevue \*

Phare-de-l'Île-Bois Blanc

Caserne Butler

Fort-George \*

Fort-Malden \*

Fort-Mississauga

Fort-St. Joseph \*

Fort-Wellington \*

Glengarry Cairn

Maison Inverarden

Tours-Martello-de-Kingston

Maison Laurier

Île Navy

Phare de Point Clark

Queenston Heights

Canal Rideau

Mission Saint Louis

Canal de Sault-Sainte-Marie

Maison Sir John Johnson

Fortifications en terre de Southwold

Voie navigale Trent-Seven

Woodside \*

Parcs marins nationaux

Fathom Five

Endroits du patrimoine administrés par Parcs Canada

Tour commémorative Waterloo Pioneers

## Lieux exploités par province et territoire (suite)

---

### Manitoba

#### Parcs nationaux

Mont-Riding (B)

Wapusk

#### Lieux historiques nationaux

Monticules linéaires

Presbytère St. Andrew \*

Lower Fort Garry \*

La Fourche \*

Fort-Prince-de-Galles \*

York Factory

Maison Riel \*

Riding Mountain Park East Gate Registration  
Complex

#### Aires du patrimoine à gestion conjointe

Rivière Rouge

### Saskatchewan

#### Parcs nationaux

Prairies

Prince-Albert

#### Lieux historiques nationaux

Batoche \*

Frenchman Butte

Bataille-de-Fish-Creek

Fort-Pelly

Fort-Battleford \*

Fort-Walsh \*

Fort-Espérance

Ferme-Motherwell \*

Fort-Livingstone

### Alberta

#### Parcs nationaux

Banff (P)

Lacs-Waterton (B)

Elk Island

Wood Buffalo (P et T)

Jasper (P)

#### Lieux historiques nationaux

Refuge du Col Abbot

Col Howse

Col Athabasca

Maison Jasper

Musée de Banff

Jasper Park Information Centre

Ranch Bar-U

Maison Rocky Mountain \*

Caverne et bassin First Oil Well

Skoki Ski Lodge

Sulphur Mountain Cosmic Ray Station

Col Yellowhead

## Lieux exploités par province et territoire (suite)

---

### Alberta (suite)

Rivières du patrimoine canadien

Athabasca (Jasper)

Saskatchewan-Nord (Banff)

### Colombie-Britannique

Parcs nationaux

Glaciers

Mont-Revelstoke

Kootenay (P)

Yoho (P)

Lieux historiques nationaux

Sentier Chilkooot

Col Kicking Horse

Phare Fisgard

Fort-Kitwanga \*

Fort-Langley \*

Ninstints (H)

Fort-Rodd Hill \*

Col Rogers

Fort-St. James

Parc Stanley

Conserverie du golfe de Georgie

Twin Falls Tea House

Réserves de parcs nationaux

Gwaii Haanas/Moresby-Sud

Pacific Rim

Rivières du patrimoine canadien

Rivière Kicking Horse (Yoho)

Aires du patrimoine à gestion conjointe

Sentier du patrimoine Alexander-Mackenzie

### Territoires du Nord-Ouest

Parcs nationaux

Aulavik/Île-Banks

Wood Buffalo (P et T)

Tuktut Nogait

Réserves de parcs nationaux

Auyuittuq

Nahanni (P)

Île-Ellesmere

## Lieux exploités par province et territoire (suite)

---

### Territoires du Nord-Ouest (suite)

Rivières du patrimoine canadien

Rivière Nahanni-Sud (Nahanni)

### Territoires du Yukon

Parks nationaux

Ivvavik

Vuntut

Lieux historiques nationaux

Complexe historique de Dawson  
Gold Room au Sentier Bear Creek  
Drague n° 4

Vapeur Klondike  
Vapeur Keno

Réserves de parc national

Kluane (P)

Rivières du patrimoine canadien

Alsek (Kluane)

---

Note : Les sites locaux qui constituent ou comprennent des sites du patrimoine mondial ou des réserves de la biosphère reconnues sont respectivement désignées par un (P) et par un (B). Les terres humides d'importance internationale sont indiquées par le symbole (T).

Dans la catégorie des lieux historiques nationaux, le symbole \* indique un lieu historique national réservé en vertu de la Partie 2 de la Loi sur les parcs nationaux.

Une réserve de parc national est un parc situé dans une zone dont les revendications territoriales globales des Autochtones ont été acceptées en vue de négociations et dont les limites définitives seront déterminées lors du règlement de revendications.

La compétence du ministère du Patrimoine canadien sur le Réseau des rivières du patrimoine canadien s'applique à des tronçons de cinq cours d'eau dans des parcs nationaux.



## 8. Lois du Patrimoine canadien

Lois dont le ministre du Patrimoine canadien est, totalement ou partiellement, responsable :

Loi sur le ministère du Patrimoine canadien

Programme de l'Identité canadienne

Loi instituant des jours de fête légale

Loi sur la Fondation Jules et Paul-Émile Léger

Loi sur l'hymne national

Loi sur les normes de fabrication du drapeau national du Canada

Loi instituant un symbole national

Loi sur les langues officielles

Loi sur l'emploi dans la fonction publique

Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs

Loi sur les traitements

Loi sur les marques de commerce

Loi sur le multiculturalisme canadien

Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales

Loi sur l'Institut canadien des langues patrimoniales

Loi sur la condition physique et le sport amateur

Loi sur les Archives nationales du Canada

Loi sur la Capitale nationale

Loi sur la Bibliothèque nationale

Loi sur le Centre national des arts

Loi sur le cinéma

Loi sur le Conseil des arts du Canada

Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels

Loi sur les musées

Loi sur la radiodiffusion

Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

Loi sur le statut de l'artiste

Programme Parcs Canada

Loi visant à protéger les gares ferroviaires patrimoniales

Loi sur les lieux et les monuments historiques

Loi sur le Parc national de l'archipel de Mingan

Loi sur les champs de bataille nationaux à Québec

Loi sur les parcs nationaux

Loi sur les forces hydrauliques du Canada

Loi sur le ministère des Transports

Loi sur les immeubles fédéraux

Loi sur la maison Laurier

## 9. Liste des publications

Le ministère du Patrimoine canadien - Fiche d'information

### Secteur Parcs Canada

Les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux

Principes directeurs et politiques de gestion

Vision des zones protégées pour le Canada

Parcs Canada vers l'avenir

L'état des parcs - Rapport 1994

En quête de notre passé - La Commission des lieux et monuments historiques du Canada

Politique sur les édifices fédéraux à valeur patrimoniale

L'inventaire des bâtiments historiques du Canada

Quels sont les avantages de la désignation au titre de rivière du patrimoine?

Le Réseau de rivières du patrimoine canadien - Objectifs, principes et modalités de fonctionnement

Rapport annuel 1994-1995 - Réseau des rivières du patrimoine canadien

### Secteur du Développement culturel et patrimoine

Faire entendre nos voix (Rapport Juneau)

Répertoire canadien des nouveaux médias dans le secteur culturel

La radio numérique - La voie du futur

Questions non techniques liées à la réglementation et aux politiques - Groupe de travail sur la mise en oeuvre de la radiodiffusion numérique

Études sur les effets de la violence télévisuelle sur les enfants, selon leur âge

Guide pour l'exportation de biens culturels

Règlement concernant l'exportation de biens culturels en provenance du Canada

### Participation

#### Sport

Sport Canada : Politique d'accueil

Sport Canada : Programme d'aide aux athlètes - Politique et lignes directrices

L'usage des drogues et le contrôle anti-dopage dans le sport

Politique de Sport Canada sur les femmes dans le sport

Vers l'an 2000; pour un meilleur système sportif

#### Langues officielles

Rapports annuels

Loi sur les langues officielles en bref

Fiches sommaires sur les langues officielles

## 9. Liste des publications (suite)

### Multiculturalisme

La politique canadienne du multiculturalisme

Charte canadienne des droits et libertés

La Charte internationale des droits de l'homme

Déclaration universelle des droits de l'homme

Rapports annuels du multiculturalisme

La grande aventure canadienne (1996)

La population autochtone du Canada vivant hors réserve

Le programme du multiculturalisme : le contexte du renouvellement, fiche d'information pour communiqué de presse relativement à la Fondation canadienne des relations raciales et au multiculturalisme, le 29 octobre 1996

### Portefeuille

Conseil des arts du Canada

Trente-neuvième rapport annuel et Supplément

Bureau d'information du Canada

Budget des dépenses 1997-98 - Partie III - Plan de dépenses

Société Radio-Canada

Sommaire du plan d'entreprise de la Société Radio-Canada pour la période 1996-1997 à 2000-2001

Rapport annuel 1995-96

Musée canadien des civilisations

Résumé du plan d'entreprise (1996-1997 à 2000-2001)

Résumé des budgets de fonctionnement et des immobilisations (1996-1997)

Rapport annuel 1995-1996

Musée canadien de la nature

Sommaire du plan d'entreprise (1996-1997 à 2000-2001); Sommaire du budget d'exploitation et d'immobilisation (1996-1997)

Rapport annuel 1995-1996

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Budget des dépenses 1997-98 - Partie III - Plan de dépenses

Archives nationales du Canada

Budget des dépenses 1997-98 - Partie III - Plan de dépenses

Commission des champs de bataille nationaux

Budget des dépenses 1997-98 - Partie III - Plan de dépenses

## 9. Liste des publications (suite)

Commission de la capitale nationale

Résumé du plan d'entreprise (1996-1997 à 2000-2001)

Résumé des budgets de fonctionnement (1996-1997)

Rapport annuel 1995-1996

Office national du film

Budget des dépenses 1997-98 - Partie III - Plan de dépenses

Rapport annuel 1995-1996

Musée des beaux-arts du Canada

Sommaire des plans d'entreprises et Budgets de fonctionnement des immobilisations de 1996-1997 à 2000-2001

Bibliothèque nationale du Canada

Budget des dépenses 1997-98 - Partie III - Plan de dépenses

Rapport annuel 1995-1996

Musée national des sciences et de la technologie

Résumé du plan d'entreprise de 1996-1997 à 2000-2001

Résumé du budget de fonctionnement 1996-1997

Centre national des arts

Renouveau : Acte II - Rapport annuel 1995-1996

Commission de la fonction publique du Canada

Budget des dépenses 1997-98 - Partie III - Plan de dépenses

Rapport annuel 1995-1996

Condition féminine

Budget des dépenses 1997-98 - Partie III - Plan de dépenses

Téléfilm Canada

Rapport annuel 1995-1996

## 10. Sites Internet

Patrimoine canadien - menu principal

<http://www.pch.gc.ca/main-f.htm>



Bienvenue - Welcome

English

[Page de la Ministre](#)

[Quoi de neuf?](#)

[Communiqués](#)

[Sociétés](#)

[À l'affiche](#)

[Comment nous joindre](#)

**Ministère du Patrimoine canadien**

[Renseignements généraux](#)



Défi  
du drapeau

**Citoyenneté et Programme d'identité canadienne**

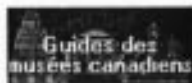
[Programmes d'appui aux langues officielles](#), [Sport](#), [Identité canadienne](#),  
[Multiculturalisme](#), [Droits de la personne](#), [Citoyens autochtones](#), [Études canadiennes](#)

**Parcs Canada**

[Entrée principale](#), [Parcs nationaux](#), [Lieux historiques nationaux](#)

**Développement culturel et patrimoine**

[Réseau canadien d'information sur le patrimoine](#), [Radiodiffusion](#), [Politique du patrimoine](#),  
[Politique des arts](#), [Industries culturelles](#),  
[Institut canadien de conservation](#)



Canada

©1996 - Ministère du Patrimoine canadien

Vous pouvez signaler un problème technique ou faire parvenir vos commentaires ou suggestions en cliquant ici: [Richard\\_Caron@pch.gc.ca](mailto:Richard_Caron@pch.gc.ca)

ou en l'envoyant par courrier électronique à: [Richard\\_Caron@pch.gc.ca](mailto:Richard_Caron@pch.gc.ca)

## 11. Adresses des bureaux régionaux

Région du Pacifique et Yukon  
300, rue Georgia ouest  
Suite 300  
Vancouver (Columbia-Britannique)  
V6B 6C6  
Tél. : (604) 666-2060 Téléc. : (604) 666-6040

Région de l'Alberta  
220 - 4, avenue Southeast  
pièce 552  
Calgary (Alberta)  
T2G 4X3  
Tél. : (403) 292-6491 Téléc. : (403) 292-8868

Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest  
303, rue Main  
pièce 201  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 3G7  
Tél. : (204) 983-2630 Téléc. : (204) 984-2303

Région de l'Ontario  
5160, rue Young  
Suite 500  
North York City Centre  
North York (Ontario)  
M2N 6L9  
Tél. : (416) 954-0396 Téléc. : (416) 954-2909

Région du Québec  
Complexe Guy-Favreau  
200, boulevard René-Lévesque ouest  
6<sup>e</sup> étage, tour ouest  
Montréal (Québec)  
H2Z 1X4  
Tél. : (514) 283-5797 Téléc. : (514) 283-8762

Région de l'Atlantique  
Historic Properties  
1 869, rue Upper Water  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3J 1S9  
Tél. : (902) 426-4912 Téléc. : (902) 426-1378

## 12. Index par sujet

### A

Accès aux espaces 73  
Activités gouvernementales 32  
Arts 20, 61

### B

Bâtir une société cohésive, ouverte à tous 32

### C

Cérémonial et promotion des symboles canadiens 68  
Citoyens autochtones 68  
Collaboration intergouvernementale 25, 66  
Compétences et talent canadiens sur la scène nationale et internationale 21  
Compréhension du Canada et des Canadiens et des Canadiennes 29  
Contribuer à la vitalité des communautés de langue officielle 26  
Convergence de la radiodiffusion et des télécommunications 16  
Coordination 51, 76  
Création de contenu canadien 21  
Contribution à la croissance économique et à la prospérité du pays 73

### D

Développement culturel et patrimoine 15, 59  
Développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire 25, 66  
Distribution et circulation des collections patrimoniales 24

### E

Édification de la nation 31  
Encourager la coopération fédérale-provinciale à l'appui des langues 26  
Études canadiennes et jeunesse 68  
Excellence artistique canadienne 21

### F

Favoriser le contenu, les choix et les moyens d'expression canadiens 59

### G

Gestion stratégique de l'information et des ressources 52

### I

Identité canadienne 28, 68  
Industries culturelles 18  
Industrie de l'édition 60  
Industrie du film, du vidéo et de l'enregistrement sonore 60  
Initiatives, stratégies et partenariats 69  
Institut canadien de conservation (ICC) 64

## 12. Index par sujet (suite)

### L

Langues officielles 25, 66  
Le Canada ...une affaire de coeur 30  
Le Canada en fête! 30

### M

Manifestations sportives 71  
Mise à l'honneur du contenu, des choix et des voix de chez-nous 17  
Modernisation du droit d'auteur 19  
Multiculturalisme 31, 69

### O

Occasions de communiquer 30

### P

Participation 28, 68  
Patrimoine 22, 62  
Préservation, promotion et gestion des collections nationales 23  
Produits artistiques et nos oeuvres d'art 61  
Produits culturels et oeuvres d'art canadiens 20  
Programme de l'Identité canadienne 13, 58  
Programme des Services de gestion ministériels 50, 76  
Programme Parcs Canada 72  
Promotion de la dualité linguistique 26  
Promouvoir l'excellence et reconnaître les réalisations 34  
Protection du patrimoine canadien 73

### R

Radiodiffusion 16, 59  
Radiodiffusion et l'autoroute canadienne de l'information 59  
Radiodiffusion et l'inforoute dans la société canadienne 17  
Réalizations relatives aux lieux historiques 74  
Réseau canadien d'information sur le patrimoine 64  
Rôle du sport dans le développement social et l'évolution du pays 35

### S

Semaine nationale de l'action bénévole 30  
Soutien dans les régions 53  
Soutien des athlètes exceptionnels 70  
Sport 33, 70  
Système sportif 36

### V

Vitalité des industries culturelles canadiennes 19